



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 138 • NUMÉRO 063 • 2<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le mercredi 19 février 2003**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 19 février 2003

La séance est ouverte à 14 heures.

---

*Prière*

---

• (1405)

[Traduction]

**Le Président:** Comme nous avons l'habitude de le faire le mercredi, nous allons maintenant chanter Ô Canada, qui sera entonné par le député de Halton.

*[Note de la rédaction: Les députés chantent l'hymne national.]*

---

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

#### CRAYOLA CANADA

**M. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.):** Monsieur le Président, je vous prie de vous joindre à moi pour féliciter Crayola Canada qui célèbre ses 100 ans. La société Binney & Smith est propriétaire de Crayola Canada depuis 1965.

Les craies de cire Crayola ont été vendues pour la première fois en 1903, en boîtes de huit craies; à l'origine, elles étaient destinées avant tout aux écoliers. Savez-vous, monsieur le Président, que le petit Canadien moyen use environ 730 craies de cire avant son dixième anniversaire de naissance?

De nouveaux produits arriveront sur le marché cette année, notamment des craies à vis effaçables, des crayons de couleur avec gomme à effacer intégrée et la boîte de craies du centenaire.

Je prie donc tous les députés de se joindre à moi pour souhaiter un joyeux centième anniversaire à Binney & Smith, les fabricants des craies de cire Crayola.

\* \* \*

#### LA JUSTICE

**M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, sous le régime libéral en place, Keith Lawrence est la preuve vivante que le crime paie. Quiconque lit l'histoire de ce criminel de carrière sera automatiquement de cet avis.

En 1972, Lawrence s'est évadé de l'établissement de Collins Bay après avoir purgé 3 ans de la peine de 13 ans qui lui avait été infligée pour un vol à main armée.

Rattrapé en mars 2001, après vingt-neuf années de cavale, ce criminel a été condamné à huit mois d'emprisonnement seulement pour son évasion, et à deux ans pour des fraudes de plusieurs millions de dollars commises contre les régimes d'indemnisation des accidentés du travail dans deux provinces, des crimes qu'il avait commis sous de fausses identités alors qu'il était en fuite.

Le juge a justifié l'indulgence de la peine en présumant, à tort, que cet homme recherché avait occupé un emploi rémunéré au cours des 30 dernières années, alors qu'il était en cavale.

Lawrence a pu quitter la prison après avoir purgé une année et demie de cette nouvelle peine, mais sa libération conditionnelle a été révoquée lorsqu'il a été accusé d'agression contre sa conjointe de fait.

Demain, ce criminel de carrière demandera encore une fois la libération conditionnelle. Je prie instamment la commission des libérations conditionnelles de transmettre un message très clair à ce criminel endurci et de bien lui faire comprendre que le crime ne paie pas.

\* \* \*

#### L'ESTONIE

**Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.):** Monsieur le Président, le 24 février, les Estoniens et les Canadiens d'origine estonienne célébreront le 85<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration d'indépendance de l'Estonie. Cette journée-là en 1918, journée dont nous sommes tous fiers, le peuple de cette république balte s'est affranchi et est devenu maître de son destin après des siècles de domination par divers voisins.

Pendant 21 ans après cette date, les Estoniens ont assumé fièrement leur nouvelle place parmi les nations du monde, jusqu'à ce que les sombres nuages de la guerre enveloppent encore une fois l'Europe et le monde.

Le Canada a ouvert ses portes à ce moment-là et a offert aux Estoniens une nouvelle patrie qui, pendant 51 ans après la Seconde Guerre mondiale, a été également pour eux une terre d'accueil tout au long de la sombre époque de l'occupation soviétique, jusqu'en 1991, année où l'Estonie a retrouvé son indépendance.

À l'occasion de cet événement mémorable, je tiens à offrir toutes mes félicitations au président Ruutel, au Parlement estonien et au peuple de l'Estonie.

\* \* \*

#### LA SEMAINE DES GUIDES ET DES SCOUTS

**L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, cette semaine est la Semaine des guides et des scouts. J'ai été guide et aussi étincelle et même si je ne m'adonne plus aux historiettes, faire partie des guides m'a inculqué le respect de notre environnement et un sens profond des responsabilités sociales qui sont sans doute à l'origine de mon désir de devenir une libérale.

### Article 31 du Règlement

Depuis sa création en 1910, l'organisation des guides a grandi et compte aujourd'hui 176 000 membres au Canada. La première astronaute du Canada, Roberta Bondar, a été une guide. Les guides offrent aux filles à partir de cinq ans des activités leur permettant d'acquérir des qualités de chef, de goûter le plein air, de se faire des amis, d'apprendre le travail d'équipe, de renforcer l'estime de soi et d'être autonomes.

La plupart d'entre nous attendent avec impatience la campagne du printemps des biscuits des guides. Les sommes recueillies servent à aider les jeunes filles à se faire de nouvelles amies, à relever de nouveaux défis et à vivre des activités de plein air et les excursions que leur propose le guidisme.

L'année dernière, plus de six millions de Canadiens ont acheté des biscuits des guides. Ces délices au chocolat et à la vanille sont devenues une tradition canadienne.

Je demande à la Chambre de se joindre à moi pour offrir nos meilleurs vœux aux guides et scouts du Canada pendant cette importante semaine.

\* \* \*

### LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

**M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, le Mois de l'histoire des Noirs nous donne l'occasion de célébrer la contribution des Canadiens d'origine africaine au développement de la société canadienne.

Profitons de cette occasion pour nous souvenir de plusieurs grands Canadiens d'origine africaine dont Mary Ann Shadd qui était avocate, enseignante, conférencière et suffragette et qui fut la première femme au Canada à publier un journal; William Hall qui, en 1857, fut le premier membre de la marine canadienne à recevoir la Croix de Victoria; et Donovan Bailey qui a été cinq fois champion du monde et médaillé aux Jeux olympiques en athlétisme et qui détient encore le record olympique pour le sprint de 100 mètres et le record mondial pour le sprint de 50 mètres.

Au Canada, le Mois de l'histoire des Noirs est un événement annuel célébré à l'échelle nationale depuis sa reconnaissance dans les années 60. La contribution des citoyens de diverses origines ethniques s'avère essentielle pour la société canadienne.

\* \* \*

### LES FRANCHISES DE MARIJUANA À DES FINS MÉDICALES

**M. Ted White (North Vancouver, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, si vous voulez faire quelque chose de vraiment différent ce week-end, pourquoi ne venez-vous pas à Vancouver pour apprendre à mettre sur pied votre propre franchise de marijuana à des fins médicales?

Si les députés veulent de plus amples renseignements, il leur suffit de syntoniser le poste 2 de Vancouver et de regarder la publicité présentée par le Kine Smoke Shop et par la Canadian Sanctuary Society. Ces organisations parrainent deux séminaires qui se tiendront les 21 et 22 février et qui ont pour but d'aider les intéressés à démarrer et à gérer une franchise de production de marijuana.

Pour rendre l'aventure plus palpitante, les intéressés rencontreront peut-être M. Briere, l'instigateur de la Sanctuary Society, qui a été condamné à quatre ans d'emprisonnement pour culture et trafic de marijuana, blanchiment d'argent, possession d'une arme prohibée et entreposage illégal de munitions.

La seule chose qui reste à éclaircir est de savoir si l'actuel ministre de l'Industrie obtient un pourcentage des recettes parce qu'il a rendu cette entreprise possible. Je n'ai pu mettre la main sur une seule preuve de contribution politique, mais un don en nature peut bien s'être envolé en fumée depuis belle lurette.

Je me demande si on distribuera des échantillons ce week-end. Puis-je compter sur votre présence là-bas, monsieur le Président?

**Le Président:** Je remercie le député de son aimable invitation.

\* \* \*

### L'ÉCOLE INTERMÉDIAIRE NASHWAAKSIS

**L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour féliciter l'école intermédiaire Nashwaaksis d'avoir été désignée l'une des écoles les plus innovatrices au Canada.

Vendredi dernier, l'école a célébré son adhésion au réseau Rescol pour l'année scolaire 2002-2003. Industrie Canada lui versera 10 000 \$ pour chaque année d'adhésion au réseau en vue de l'aider dans ses efforts dans le domaine de la technologie de l'information et des communications.

Rescol aide les éducateurs à élaborer des stratégies en vue d'intégrer la technologie dans le programme scolaire en permettant à des écoles comme Nashwaaksis de partager leurs connaissances de la technologie de l'information et des communications avec d'autres écoles.

Je félicite les élèves et les enseignants de l'école. Ensemble, ils jalonent de nouvelles avenues, créant de nouvelles ouvertures pour les jeunes Canadiens afin de leur permettre d'acquérir les compétences requises pour pouvoir concurrencer dans une économie axée sur le savoir.

\* \* \*

● (1410)

[Français]

### LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL

**M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ):** Monsieur le Président, la crise internationale que nous vivons présentement et la menace d'une guerre contre l'Irak préoccupent tout le monde, des plus puissants de la planète aux plus vulnérables de notre société.

En ce sens, les élèves de l'École de l'Arc-en-ciel de Lac-Saint-Charles m'ont interpellé afin que je me fasse leur porte-parole auprès du premier ministre et de l'ensemble du Parlement pour faire valoir leur point de vue.

Les élèves de cette école primaire, conscients des bouleversements qui secouent l'ordre mondial, ont exprimé leur crainte, leur désarroi et leur impuissance dans un geste à la mesure de leur contribution pour la paix.

Ces élèves, armés simplement de leur talent et de leur soif de paix, ont réalisé une murale symbolisant le pacifisme caractéristique des enfants.

Au premier ministre, à celui qui pourrait être leur grand-père, ils demandent de tout mettre en oeuvre pour éviter la guerre. Ces enfants ont une voix, nous avons l'obligation de l'écouter.

### LES INSTALLATIONS PORTUAIRES

**Mme Yolande Thibeault (Saint-Lambert, Lib.):** Monsieur le Président, le 28 janvier dernier, le ministre des Transports annonçait qu'au mois d'avril prochain débiteront les travaux pour mettre en place une installation temporaire au quai des Escoumins. C'est à la suite de plusieurs représentations d'intervenants locaux que le ministre des Transports du Canada et le ministre responsable pour le Québec ont tendu une oreille attentive.

Cet investissement permettra à la Compagnie de navigation des Basques d'entreprendre, dès cet été, son service de traversiers reliant Les Escoumins à Trois-Pistoles. C'est une excellente nouvelle pour l'industrie touristique de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent.

Conscients de l'importance de ce lien maritime, le ministre des Transports et ses fonctionnaires travaillent afin de trouver une solution à long terme pour sécuriser les installations portuaires aux Escoumins.

De tels travaux permettront à la Compagnie de navigation des Basques de desservir la population locale et les touristes qui visitent ces magnifiques régions du Québec.

\* \* \*

[Traduction]

### LE DÉPUTÉ DE LASALLE—ÉMARD

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, on a vu un revenant hier. En effet, un fantôme ayant l'apparence de l'ancien ministre des Finances aurait été vu dans les couloirs. Il a la réputation de hanter les couloirs ténébreux de l'agence du revenu qui résonnent de son rire chaque fois que le facteur livre un chèque de contribuable. Mais hier, c'est en cette enceinte qu'il a fait sentir sa présence.

Quelqu'un a dit avoir senti un courant d'air froid en passant devant son bureau. D'autres affirment avoir entendu des lamentations et des gémissements d'outre-tombe près de son siège ici à la Chambre. Jusqu'à l'actuel ministre des Finances, qui aurait senti un frisson dans le dos, tandis que le premier ministre, lui, a certainement senti une douleur dans le bas du dos.

Pourtant, un spectre, ça n'a aucune substance par définition. Peu importe, pour bon nombre de libéraux, ce spectre devrait être leur chef. J'invite le député de LaSalle—Émard à montrer son visage de revenant pour que tous les Canadiens se rendent compte à quel point il est sans substance.

\* \* \*

### LES INDO-CANADIENS

**M. Joe Peschisolido (Richmond, Lib.):** Monsieur le Président, samedi dernier, le 15 février, des Indo-Canadiens de Vancouver se sont réunis dans ma circonscription, Richmond, pour discuter de la question de la violence dans leur communauté. Leur objectif était de sensibiliser les jeunes comme les adultes au besoin de mettre un terme à la vague de violence qui a causé la mort de presque 60 Indo-Canadiens.

Les organisateurs, Balwant Sanghera, Balbir Jawanda et Paul Binning ont invité des notables de notre société à prendre la parole devant le groupe. Parmi eux, on compte l'ex-premier ministre de la Colombie-Britannique, Ujjal Dosanjh, et un juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, Wally Oppal. Les conférenciers ont invité les jeunes à prendre pour modèles des gens qui ont accompli quelque chose dans leur vie.

### Article 31 du Règlement

Tous les Canadiens veulent que cesse la violence. Je félicite les organisateurs et les membres de la communauté indo-canadienne de s'occuper de cette grave question d'une manière aussi sage et positive.

\* \* \*

### LES ARTS ET LA CULTURE

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD):** Monsieur le Président, on peut affirmer sans se tromper que le budget présenté hier ne prévoit rien pour la culture. Le ministre n'a même pas prétendu que la culture canadienne est une priorité. En fait, le budget nuira aux arts dans notre pays.

Le financement de 60 millions de dollars de la SRC n'ayant pas été renouvelé, notre télédiffuseur public national sera forcé de réduire la production d'émissions de radio et de télévision dans les deux langues officielles. Moins d'histoires canadiennes seront mises sur les ondes parce que la SRC constitue le principal producteur d'émissions de radio et de télévision distinctement canadiennes.

En diminuant les engagements fédéraux envers le financement de la télévision canadienne, tout en relevant le crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos étrangers, le gouvernement fédéral fait passer le soutien public des émissions canadiennes aux productions de Hollywood.

La promesse de n'accorder que 10 millions de dollars par année pour préserver nos milliers de biens historiques est une farce et une insulte. L'âme même de notre pays a besoin d'un télédiffuseur public fort et d'un solide soutien de la culture pour s'épanouir.

À cause de ce budget, les politiques culturelles libérales viennent de sombrer encore plus dans la médiocrité. Le gouvernement vient d'afficher non seulement son indifférence, mais encore son incurie en matière de culture. Notre pays et nos créateurs méritent mieux.

\* \* \*

● (1415)

[Français]

### HAÏTI

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, hier, le secrétaire d'État responsable de la Francophonie s'est honteusement commis en disant que les valeurs de démocratie, de droits de la personne et de bonne gouvernance étaient des valeurs propres aux Canadiens, mais qu'elles ne semblaient pas être contenues dans le dictionnaire haïtien.

Je me permets de rappeler au secrétaire d'État que Haïti était parmi les premiers peuples émancipés de ce continent. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Haïtiens abolissaient l'esclavage, alors qu'au siècle suivant, au Canada, on pendait Louis Riel.

Alors que le Canada n'était encore qu'une colonie, Haïti était déjà une république. Le peuple haïtien est aussi fêru de démocratie et de droits de la personnes que les Canadiens peuvent l'être.

Le peuple haïtien livre avec acharnement chaque jour un combat pour atteindre des objectifs dont la noblesse ne saurait être remise en cause par des attitudes aussi méprisantes.

Dans l'opinion du Bloc québécois, le peuple haïtien n'a aucune leçon à recevoir du gouvernement libéral du Canada, dont la suffisance est certainement, elle, une valeur bien trop présente dans leur dictionnaire.

*Questions orales***LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE**

**Mme Hélène Scherrer (Louis-Hébert, Lib.):** Monsieur le Président, je souhaite saluer les efforts et la détermination de jeunes étudiants de l'école De Rochebelle de Sainte-Foy dans ma circonscription de Louis-Hébert.

Ces jeunes ont choisi de sensibiliser leur entourage, leur famille et leurs amis aux impacts négatifs qui résulteraient de la participation du Canada à une guerre contre l'Irak.

Ils ont suscité et alimenté plusieurs débats sur le sujet et ont fait signer une pétition de plus de 4 000 noms, qu'ils remettront aujourd'hui au premier ministre après la période des questions orales.

Le message qu'ils souhaitent véhiculer en est un de paix, et ils espèrent qu'il sera entendu par les décideurs politiques.

Il est stimulant de constater que des jeunes s'impliquent dans leur avenir et celui de leurs pairs. Je félicite les autorités de l'école qui encouragent de telles initiatives.

\* \* \*

[Traduction]

**LES EAST COAST MUSIC AWARDS**

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, je félicite les finalistes et les artistes de Terre-Neuve-et-Labrador qui ont participé aux East Coast Music Awards qui ont eu lieu en fin de semaine.

Je félicite particulièrement les gagnants: Crush and The Flummies et surtout le groupe Great Big Sea.

Les jeunes hommes de ce groupe sont non seulement des amis à moi et des résidents de ma circonscription, mais encore des musiciens formidables et des ambassadeurs extraordinaires de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous sommes très fiers d'eux.

\* \* \*

**LE DÉPUTÉ DE LASALLE—ÉMARD**

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, l'ex-ministre des Finances passe beaucoup de temps au téléphone. Je me permets de citer, en commençant par la fin, ses dix principales raisons de redéfinir l'expression «fiducie sans droit de regard».

Dix: il importe de prendre le mot «fiducie» avec un grain de sel.

Neuf: le mot «sans droit de regard» renvoie au conseiller en éthique.

Huit: les sociétés de transport maritime sont automatiquement exemptées.

Sept: les sociétés privées ne comptent pas, si elles m'appartiennent.

Six: un seul ministre aura un accès régulier à sa «fiducie sans droit de regard».

Cinq: ce ministre sera moi.

Quatre: la fiducie sans droit de regard et l'obéissance aveugle s'appliqueront à mon caucus.

Trois: comme c'est la pratique actuellement, on pourra continuer de conclure des contrats sur des serviettes en papier, au besoin.

Deux: afin d'éviter toute confusion, l'expression «fiducie sans droit de regard» sera supprimée de tous les livres rouges passés, présents et futurs.

La principale raison pour laquelle l'ex-ministre des Finances souhaite redéfinir l'expression «fiducie sans droit de regard» est celle-ci: «Ce que l'électorat ne sait pas ne peut me faire de tort.»

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LE BUDGET**

**M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, hier, le gouvernement s'est lancé dans de folles dépenses, et les Canadiens ordinaires savent qu'ils devront payer la note.

Les travailleurs et les familles du Canada ne comprennent pas pourquoi, lorsque les libéraux se mettent à dépenser sans compter, ce sont eux qui doivent tout payer. Ils se demandent ce que toutes ces dépenses leur rapportent. Pourquoi le budget ne prévoit-il aucun allègement fiscal pour les Canadiens ordinaires de la classe moyenne?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, ils ont vite oublié les réductions d'impôt de 100 milliards de dollars sur cinq ans. Ils ont vite oublié la pleine indexation de toutes les tranches d'imposition. Ils ont vite oublié que ce que la population veut par-dessus tout, c'est une augmentation des dépenses au titre des soins de santé, de l'aide aux enfants pauvres et de l'environnement. C'est exactement ce que nous faisons.

● (1420)

**M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, s'ils ont vite oublié, c'est que ces réductions d'impôt ont été neutralisées par des augmentations des cotisations au RPC, par des taxes sur le transport aérien et par la TPS, qui engendre des recettes records dont le premier ministre ne perd pas une occasion de se vanter.

Les Canadiens savent que la majeure partie des réductions d'impôt dont parle le gouvernement ne se concrétiseront qu'à très long terme. Si le ministre des Finances veut vraiment alléger le fardeau fiscal de la classe moyenne, pourquoi ne révisé-t-il pas son budget dès aujourd'hui de façon à ce que ces futures réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers entrent en vigueur dès cette année?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le député a tort. Les réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers ont déjà été mises en oeuvre, et les Canadiens continuent d'en bénéficier année après année.

Contrairement au chef de l'opposition, j'ai passé les derniers mois à écouter ce que les Canadiens voulaient voir dans le budget, et je peux lui dire que nous avons répondu à leurs attentes en prévoyant plus d'argent pour les soins de santé, plus d'argent pour les enfants qui vivent dans la pauvreté, plus d'argent pour les sans-abri, plus d'argent pour des logements à prix abordable et plus d'argent pour l'environnement. Ce sont là les priorités de notre gouvernement.

**M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les allègements fiscaux accordés aux Canadiens ordinaires dans ce budget ne sont même pas suffisants pour payer la rose que le ministre des Finances portait à la boutonnière.

*Questions orales*

Pendant des mois, le ministre des Finances a parcouru le pays en disant qu'il fallait contrôler les dépenses. Il a même promis dans ce budget de réaffecter jusqu'à 1 milliard de dollars par année. Ce n'était rien de plus qu'une tentative en vue de faire oublier les scandales entourant les dépenses gouvernementales.

Après avoir examiné cette question pendant des mois, pourquoi le ministre n'a-t-il pas pu inclure dans le budget un seul exemple d'un programme qui sera réduit même d'un dollar?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il y a un milliard de tels exemples parce que le programme de réaffectation des dépenses totalisera 1 milliard de dollars en 2003-2004.

**M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est quand même étrange qu'aucun exemple n'ait été donné dans le budget déposé hier.

Le gouvernement a accru les dépenses de 7,50 \$ pour chaque dollar d'allègement fiscal et aucune des mesures d'allègement fiscal ne bénéficiera aux familles de vaillants travailleurs appartenant à la classe moyenne. Le gouvernement a négligé la famille moyenne. Si les réductions déjà annoncées sont si extraordinaires, pourquoi le ministre des Finances n'applique-t-il pas tout le train de mesures dès cette année?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens simplement à signaler au député qu'une famille type de quatre personnes où les deux conjoints travaillent et gagnent en tout 60 000 \$ par année économisera 1 395 \$ cette année en taxes et en impôts, ce qui représente une économie de 24 p. 100. Dans le cas d'une famille de quatre personnes où un seul conjoint travaille et gagne 40 000 \$, on parle d'une économie de 44 p. 100. Voilà l'allègement fiscal dont elles peuvent profiter.

**M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, prenons un exemple tiré du budget d'hier. Les cotisations à l'assurance-emploi diminueront de 8 \$ par année, montant qui ne permettra même pas au Canadien moyen d'aller au cinéma une seule fois au cours de l'année. Cela ne suffirait même pas à payer la gardienne le temps de visionner les bandes annonces.

Pourquoi le ministre des Finances fait-il payer ses folles dépenses par les Canadiens ordinaires et les familles moyennes?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je suis content que le député mentionne les cotisations à l'assurance-emploi.

En 1993, lorsque le gouvernement libéral a été porté au pouvoir, les cotisations s'établissaient à 3,09 \$ et devaient passer à 3,30 \$. Nous les avons plutôt réduites dans neuf budgets consécutifs. Hier, nous les avons abaissées pour la dixième fois afin qu'elles s'établissent à 1,98 \$ l'an prochain. C'est ce que j'appelle du progrès dans le dossier de l'assurance-emploi.

\* \* \*

• (1425)

[Français]

**L'IRAK**

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, hier, en Chambre, le premier ministre a rejeté toute participation canadienne à la coalition de pays volontaires que les États-Unis souhaitent lancer contre l'Irak. Malheureusement, son directeur des communications s'est empressé de corriger le tir en disant que le gouvernement réservait toujours sa décision.

Au lieu de reculer, est-ce que le premier ministre ne devrait pas rassurer les gens et affirmer une fois pour toutes que le Canada ne participera pas à la coalition de pays volontaires que les États-Unis veulent mener en guerre contre l'Irak? La population a le droit de savoir quelle est clairement la position.

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, si l'honorable député suit la situation de près, il va réaliser, par exemple, alors qu'il y a quelques semaines, ni les Américains ni les Anglais ne voulaient avoir une deuxième résolution aux Nations Unies, maintenant, ils vont probablement en déposer une. Cela veut dire que le processus des Nations Unies que nous avons favorisé depuis le mois de juillet est suivi par toutes les parties intéressées à trouver une solution pacifique à cette situation.

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, ce n'est pas ce que je demande. Je suis de très près la situation et je viens juste d'entendre Donald Rumsfeld parler.

On lui posait la question: «Allez-vous y aller si les Nations Unies n'y vont pas?» Il se réserve toujours le droit d'y aller. Il dit qu'il y a des pays volontaires à ses côtés. Les journalistes l'interviewent pour lui demander quels pays sont volontaires. Il refuse de donner des noms.

Est-ce que c'est pas le devoir du Canada, en suivant de très près la situation, de dire à M. Rumsfeld: «On ne fera pas partie de ceux-là. Ôtez-vous ça de la tête; on ne sera pas dans une coalition aux côtés des États-Unis, hors des Nations Unies.»

Qu'il réponde à ça!

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je l'ai dit hier en Chambre. On ne nous a pas demandé d'être volontaires, et on n'a pas offert d'être volontaires non plus.

\* \* \*

**LE BUDGET**

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, on se demande bien de quoi le ministre des Finances peut être fier quand son budget consiste à saupoudrer plus de 15 milliards de dollars en ne prévoyant rien pour l'accessibilité à l'assurance-emploi, rien pour le prix de l'essence et l'huile à chauffage et rien pour le bois d'oeuvre.

Alors qu'il a l'argent nécessaire, comment le ministre des Finances peut-il expliquer que son budget ne contient pas un mot sur des sujets qui affectent durement des milliers de personnes au Canada et au Québec?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai consulté ces personnes partout au Canada, dans chaque région du Canada.

Et ce que j'ai entendu de ces citoyens, c'étaient que les priorités étaient celles que nous avons choisies, c'est-à-dire les soins de santé, les enfants, surtout dans les familles à revenu modeste, l'environnement, les changements climatiques. Ce sont des investissements que nous avons faits, une innovation. Et nous avons répondu directement aux demandes de la population.

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, je le répète. Ce budget ne prévoit rien pour le bois d'oeuvre, un drame humain économique qui touche des milliers de travailleurs et leurs communautés ainsi que des centaines d'entreprises. Le plan d'aide prévoyait une deuxième phase. On l'attend toujours.

Est-ce que le ministre peut nier que dans son budget, il ne prévoit absolument rien pour les victimes du conflit du bois d'oeuvre?

*Questions orales*

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons des programmes qui fonctionnent très bien dans le dossier du bois d'oeuvre. On vient de voir l'industrie de Saint-Fulgence dans le comté de Lac-Saint-Jean—Saguenay rouvrir, avec 150 emplois.

Je peux vous dire que nous avons des programmes aux ministères du Développement des ressources humaines et des Ressources naturelles, et nos négociations vont très bien à Washington. Notre gouvernement fait son travail.

[Traduction]

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, on se demande parfois ce que les libéraux feraient sans l'Alliance canadienne. Les libéraux prétendent dépenser et l'Alliance canadienne prétend qu'ils peuvent le faire alors qu'en fait, la réalité est bien différente.

Le maire de Winnipeg a qualifié le programme d'infrastructure de blague. La Fédération canadienne des municipalités dit que le budget est de mauvais augure. Ce budget établi de bric et de broc fait complètement fi des besoins des collectivités.

Avec la somme dérisoire affectée à l'infrastructure cette année, le ministre des Finances peut-il nous dire quelle collectivité pourra se payer une demi-station de traitement d'eau?

• (1430)

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il n'y a que le NPD pour prétendre que 3 milliards de dollars est une somme dérisoire. À part cela, cet investissement vient s'ajouter aux crédits de 5 milliards de dollars qui ont été alloués à l'infrastructure dans les deux derniers budgets et qui n'ont pas encore tous été dépensés. Tout cela est en plus de l'argent que nous avons affecté au logement, ce montant étant accru dans ce budget. Il faut ajouter à cela l'argent que nous consacrons aux enfants de familles pauvres, dont la plupart vivent dans les villes. Il faut aussi y ajouter l'argent que nous avons débloqué pour des projets relatifs aux changements climatiques, qui profiteront surtout aux habitants des centres urbains. Il y a plus.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, le ministre des Finances sait que les sommes sont tellement faibles et qu'elles seront tellement saupoudrées dans les années à venir que cela me rappelle la réponse du ministre.

L'argent annoncé hier ne permet même pas d'acheter un kilomètre de métro à Toronto. C'est la moitié des sommes nécessaires pour le port de Halifax. Il y a un déficit de 57 milliards de dollars en matière d'infrastructure au Canada.

Selon le ministre, que devrait faire la ville de Vancouver avec sa part du budget d'infrastructure, ses 50 000 \$? C'est ce que chaque collectivité obtient. Que devrait faire Vancouver avec ses 50 000 \$?

**Le Président:** Je ne suis pas certain que la question porte sur les responsabilités administratives du gouvernement, mais puisque le député a demandé au ministre de se lancer dans des conjectures, nous pourrions peut-être accepter la question dans les circonstances.

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je pense une fois de plus que le député a une perception étrange de la Constitution canadienne.

Au cours des neuf dernières années, nous avons pris l'habitude d'investir dans l'infrastructure municipale, avec la collaboration des provinces et des municipalités. Ce faisant, nous avons incité les provinces à effectuer les investissements qu'elles devaient faire dans le cas des municipalités qui sont manifestement de leur compétence.

La réponse, nous l'avons vue dans chaque province, de sorte que l'argent que nous avons investi a été grossi d'autres sommes pour lancer toutes sortes de projets qui n'auraient autrement...

**Le Président:** Le très hon. député de Calgary-Centre a la parole.

\* \* \*

**L'ÉTHIQUE**

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Jusqu'en 1994, les règles régissant les fiducies sans droit de regard interdisaient absolument aux ministres d'intervenir personnellement dans toute discussion ou décision pouvant se rapporter à leurs biens placés dans ces fiducies.

Le premier ministre reconnaîtra-t-il qu'il a modifié ces règles pour permettre à ses ministres d'intervenir personnellement et dira-t-il à la Chambre pourquoi il les a modifiées?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais pour commencer prendre le fait que le chef du cinquième parti n'a aucune question à poser sur le budget comme un compliment pour le ministre des Finances.

J'ai déjà donné une explication hier. Il y a des circonstances comme ça. Les dispositions avaient été prises pour permettre à l'ex-ministre des Finances de faire son travail de ministre des Finances et d'être informé de temps à autre de l'état de sa société par le fiduciaire chargé de la gérer, ce qui est normal quand on a des biens. Ce n'est pas lui qui gérait ses biens. Ses biens étaient gérés par le fiduciaire.

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, il pouvait ainsi gérer le ministère des Finances et la CSL en même temps.

Hier, le premier ministre a parlé du code de conduite des ministres. Ce code dit que les ministres et les secrétaires d'État sont tenus responsables par le premier ministre du respect des dispositions du code.

La position du premier ministre est-elle qu'il a été pleinement informé de tous les détails pertinents des transactions entre son ex-ministre des Finances et la Société maritime CSL Inc.? Le premier ministre garantira-t-il personnellement que la lettre et l'esprit du code de conduite ont été respectés en tout temps...

**Le Président:** Le très hon. premier ministre.

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, gestion sans droit de regard veut dire que le ministre n'a pas de droit de regard. Cela vaut autant pour moi que pour quiconque d'autre. Une telle protection étant nécessaire afin de ne pas porter atteinte au fonctionnement du gouvernement, il ne convenait pas que je sois mis au courant des activités de la CSL. Ça ne me regardait pas. Il s'agissait d'une entreprise familiale gérée par des fiduciaires dans l'intérêt de la compagnie et du ministre des Finances de l'époque, qui faisait très bien son travail sans être en conflit d'intérêts.

*Questions orales*

●(1435)

**LE BUDGET**

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, en neuf ans, l'ancien ministre des Finances a retiré 29 milliards de dollars, en dollars de 2002, du budget de la défense. Afin de remédier au problème, le comité de la Chambre des communes a recommandé de réinjecter cinq milliards de dollars par an jusqu'en 2005.

Il y va de la sécurité des Canadiens et de notre pays. Or, le gouvernement a engagé moins de 20 p. 100 de ce que le comité de la Chambre des communes avait jugé nécessaire. Pourquoi?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, au début de mon mandat comme ministre de la Défense, les dirigeants militaires actuels, et non pas des militaires à la retraite, m'ont informé que le budget était en manque de 936 millions de dollars. Je ne le savais pas à l'époque, mais le gouvernement a eu la sagesse de combler ce manque d'un trait de plume, en une seule année. Il n'y a plus de manque.

Maintenant que cet objectif a été atteint, nous nous engageons dans une réaffectation des fonds et nous avons à prendre des choix difficiles pour bâtir les forces armées de demain.

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre des Finances reconnaît au moins, aujourd'hui, que le montant de 29 milliards de dollars est exact. C'est un pas dans la bonne direction, mais l'Alliance canadienne a demandé, pour cette année, une augmentation de 2 milliards de dollars du budget de la défense.

Le comité de la Chambre des communes et le comité sénatorial avaient recommandé des augmentations substantielles des dépenses en matière de défense. Or, le gouvernement persiste à n'augmenter le budget que d'une faible fraction de ce qu'ont recommandé les comités parlementaires.

Le gouvernement a fait la preuve que les dépenses en matière de défense ne figurent pas parmi ses priorités et qu'il n'est pas disposé à faire ce qu'ont recommandé le comité de la défense de la Chambre et le comité sénatorial. Pourquoi?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, l'une des fonctions du gouvernement est de faire des choix, et c'est ce que nous avons fait hier. Le ministère de la Défense bénéficie de la plus forte augmentation budgétaire de tous les ministères. Ce ministère, qui recevait environ 12 milliards par année, voit son budget augmenter de 800 millions.

Après avoir entendu le député, je ne peux que conclure qu'il recommande de consacrer moins d'argent aux enfants pauvres et plus aux militaires; moins à l'environnement et plus aux militaires; moins aux soins de santé et davantage aux militaires.

[Français]

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, le ministre des Finances ne se contente pas de saupoudrer des milliards de dollars un peu partout, mais en plus, il abuse des chômeurs qui se battent avec le trou noir, les prestations réduites, les semaines de pénalité et un accès plus difficile aux prestations pour des milliers de jeunes et des milliers de femmes.

Qu'y a-t-il dans ce budget pour tous ces gens? Rien!

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il y avait beaucoup de choses dans le budget pour les Canadiens ordinaires, pour les enfants

qui vivent dans des familles à faibles revenus et pour les enfants handicapés. Nous avons créé un programme pour aider les personnes qui ont des parents, des enfants ou des membres de leur famille qui souffrent de maladies sévères.

Je crois que les Canadiens ont beaucoup bénéficié des mesures qui ont été présentées hier.

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, avec les milliards de dollars dont il dispose, est-ce que le ministre des Finances n'est pas gêné de continuer encore de piger dans les poches des chômeurs et des chômeuses près de trois milliards de dollars au cours de la prochaine année?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons réduit plusieurs mesures relatives à l'impôt. Nous avons eu une réduction de 100 milliards de dollars sur cinq ans, y compris des réductions des taux d'assurance-emploi.

Nous avons maintenant réduit à 10 reprises le taux pour l'assurance-emploi. L'année prochaine et pour 2005, il y aura un processus tout à fait transparent pour déterminer le taux pour les prochaines années.

[Traduction]

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le budget de 2000 prévoyait que les cotisations à l'assurance-emploi seraient ramenées à 2 \$ avant 2004. Cela signifie que l'annonce d'hier concernant les cotisations pour 2004 représente une baisse minable de 2¢. Merci quand même. Cela représente 8 \$ par année. Ce sont les Canadiens à revenu moyen qui ont produit l'excédent.

Pourquoi le ministre des Finances insulte-t-il les Canadiens à revenu moyen en leur accordant ces minables 8 \$?

●(1440)

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, la réduction de l'année prochaine sera de 12¢ par tranche de 100 \$. Il s'agit de la dixième réduction d'affilée. Cette baisse ramènera les cotisations au niveau nécessaire pour payer les prestations. Par la suite, nous ferons correspondre les rentrées des cotisations au montant des prestations versées.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les libéraux ne cessent d'annoncer la même chose année après année. Cette annonce a été faite il y a trois ans.

Les libéraux ont recueilli 45 milliards de plus en cotisations à l'assurance-emploi qu'ils n'ont versé en prestations aux travailleurs. Le fait qu'ils ne l'aient pas dit dans le budget traduit bien leur pensée: «Tant pis. Nous avons dépensé l'excédent. Nous allons maintenir les cotisations à un niveau excessif afin d'accumuler un nouvel excédent; tout le monde devra nous faire confiance et croire que nous ne le dépenserons pas à nouveau.» C'est essentiellement ce qu'ils disent.

Le ministre des Finances confirmera-t-il qu'il n'existe en fait aucun excédent dans le programme d'assurance-emploi et que tout cela était un coup monté par l'ancien ministre des Finances?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je le répète, le taux pour l'année prochaine est basé sur les coûts prévus du programme et ne vise pas à produire d'autres recettes. Le processus que nous adopterons à la suite de vastes consultations fera en sorte que le programme prévoie des cotisations correspondant aux coûts réels de ce dernier.

*Questions orales*

Le député parle d'un excédent. Oui, il a été utilisé parce qu'il a été versé dans le Trésor. Le gouvernement a réduit notre dette et accru nos dépenses en santé. Il a augmenté nos dépenses au titre de programmes importants, pour le bien des Canadiens.

\* \* \*

[Français]

**LE PRIX DE L'ESSENCE**

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, alors que le prix de l'essence affecte durement tout le monde, le ministre des Finances, malgré ses énormes moyens financiers, a laissé tomber les contribuables et n'a absolument rien prévu pour leur venir en aide.

Puisque l'une des composantes du prix du litre d'essence est une taxe d'accise de 1,5¢ le litre pour lutter contre le déficit, et que le déficit n'existe plus, pourquoi le ministre des Finances n'a-t-il pas enlevé cette taxe? En le faisant, il aurait aidé tous les citoyens.

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons décidé en l'an 2000 de réduire les impôts payés par tous les Canadiens d'un montant de 100 milliards de dollars. Tous les Canadiens et Canadiennes bénéficieront de cette réduction des impôts. Le député préfère réduire une taxe en particulier au lieu des autres.

Tous les Canadiens peuvent bénéficier de la réduction des impôts, des primes d'assurance-emplois et des autres frais qui ont été réduits par le gouvernement.

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, si le ministre veut parler du budget de 2000, on peut bien en parler. Justement, en 2000, juste avant l'élection, le gouvernement avait envoyé en panique des chèques à tous les citoyens du Québec, même aux morts et aux prisonniers, pour baisser le prix du litre d'huile à chauffage qui était à 50¢. Hier, le prix du litre d'huile à chauffage était à 60¢.

Pourquoi le ministre des Finances n'a-t-il pas pensé à soulager les citoyens qui paient 60¢ le litre d'huile à chauffage? Est-ce parce que les élections sont loin?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, apparemment, le député est maintenant convaincu que l'idée à laquelle il s'opposait en 2000 était une bonne idée. Alors, je suis heureux qu'il soit ouvert aux nouvelles idées.

Si l'on considère le fait que nous avons réduit les taxes dans tout le système de taxation, je crois que même lui pourrait dire qu'une réduction de 100 milliards de dollars, ce n'est pas trop mal.

\* \* \*

[Traduction]

**LE BUDGET**

**M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le budget d'hier prouve que les libéraux souffrent toujours d'une accoutumance malsaine aux impôts élevés.

Chaque année, la taxe sur l'essence rapporte 4,5 milliards de dollars à Ottawa, mais le gouvernement ne réinjecte que 5 p. 100 de cet argent dans le réseau routier. Le gouvernement exploite les Canadiens aux pompes à essence, mais il ne leur donne rien en échange.

Pourquoi le ministre a-t-il refusé hier d'alléger la charge des contribuables en réduisant la part fédérale des taxes sur les carburants?

● (1445)

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, nous en sommes à la troisième année d'un programme quinquennal qui fera baisser de 100 milliards de dollars la charge fiscale globale, et des choix ont été faits sur les taxes et impôts à réduire. L'impôt sur le revenu des particuliers a été nettement réduit et les taux d'imposition ont été indexés. C'est le choix que nous avons fait, au lieu de réduire les taxes sur les carburants.

**M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, une réponse semblable est digne des caniveaux que l'argent du ministre permettra de construire.

La situation actuelle est complètement inacceptable pour tous les Canadiens. Le gouvernement doit choisir: ou bien il consacre aux routes une partie des recettes provenant de la taxe fédérale sur les carburants, ou bien il en transfère le produit aux provinces pour qu'elle puissent financer des travaux et répondre à leurs besoins en infrastructures.

Le ministre des Finances envisagera-t-il de réduire sa taxe sur l'essence pour laisser aux provinces une source de recettes qui leur permettra de répondre à leurs besoins en infrastructures?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il arrive à l'opposition de déplorer le manque de clarté de nos réponses. Je lui demande donc d'écouter attentivement. C'est non, il n'en est pas question.

Les provinces ont leurs champs de compétence, et elles sont parfaitement capables, tout autant que le gouvernement fédéral, de percevoir des recettes. Nos recettes sont versées dans le Trésor, et nous choisissons la façon de les dépenser. Il ne s'agit pas de réserver certaines recettes à des fins spéciales, mais d'assumer nos responsabilités.

\* \* \*

**L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE**

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Développement des ressources humaines.

Il en coûte très cher pour fréquenter le collège et l'université et cela, dans la plupart des provinces canadiennes. Les gouvernements provinciaux régissent les frais de scolarité, mais le gouvernement fédéral peut aider au moyen de programmes de bourses et de prêts.

Que fait le ministre pour aider davantage les étudiants au moyen du Programme canadien de prêts aux étudiants?

**L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes ravis que le budget réduise les obstacles à l'éducation postsecondaire en prévoyant 60 millions de dollars pour le Programme canadien de prêts aux étudiants.

Nous triplons le montant que les étudiants peuvent gagner tout en poursuivant des études sans que cela ne nuise à leur prêt étudiant. Nous facilitons la réduction de la dette pour les étudiants qui éprouvent à long terme des problèmes à rembourser leur prêt. Nous sommes très fiers que les personnes protégées, y compris les réfugiés au sens de la Convention, soient désormais admissibles au Programme canadien de prêts aux étudiants.

*Questions orales*

Je tiens à remercier le député pour le travail assidu qu'il accomplit dans ce domaine, ainsi que l'Alliance canadienne des associations étudiantes et la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants pour leurs conseils et leur soutien.

\* \* \*

**LE BUDGET**

**Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD):** Monsieur le Président, nous savons que les libéraux se moquent des villes et des collectivités. Mais cette indifférence ne se limite pas à l'eau et aux routes. On ne trouve rien dans le budget pour le transport en commun, le transport ferroviaire de marchandises ou le réseau de train rapide voyageurs. En fait, la seule chose qui est prévue pour cette année est une somme de 505 millions de dollars pour le dossier de Kyoto, sans aucun projet précis à cet égard. Tant pis pour le plan de Kyoto.

Le ministre des Finances peut-il dire aux Canadiens, qui eux se préoccupent au plus haut point de l'environnement, pourquoi il accorde un allègement fiscal dans le cas du charbon, mais n'a rien prévu pour le transport en commun ou le réseau ferroviaire?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais que la députée lise le budget et peut-être même qu'elle regarde l'émission télévisée qui a été présentée hier.

Elle se rendra compte qu'on a prévu 3 milliards de dollars supplémentaires au chapitre de l'infrastructure, en plus des 5 milliards déjà réservés à l'usage des municipalités pour le financement de projets de transport. Elle constatera également qu'il y a une autre somme de 2 milliards de dollars dont 1,7 milliard sont à la disposition des municipalités qui désirent mettre au point des programmes de transport qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une manière équivalente à d'autres propositions mises de l'avant par des municipalités ou d'autres intervenants.

Il y a toutes sortes de possibilités que les municipalités peuvent exploiter. C'est maintenant à elles d'en profiter.

**Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD):** Monsieur le Président, le budget d'hier ne fait que jeter de la poudre aux yeux, tant pour ce qui est du Protocole de Kyoto que des services de garde d'enfants.

Le ministre des Finances devrait avoir honte d'avoir consacré plus d'efforts à une séance de photos qu'à la création de places en garderie. Ce qu'on nous offre n'est pas un programme de garde d'enfants, mais bien un système de loterie donnant accès à ces programmes. Il dépense sept fois plus pour abolir l'impôt sur le capital que pour financer les services de garde d'enfants.

Comment le ministre des Finances peut-il offrir le gros lot de l'impôt sur le capital aux entreprises alors que les familles doivent jouer à la loterie pour obtenir des places en garderie pour leurs enfants?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, je ne m'excuserai jamais de rendre visite à mes électeurs.

Nous avons réussi à faire une percée en prenant des arrangements avec les provinces en vue d'accroître le nombre de places en garderie. Il est vrai qu'il n'y a pas beaucoup d'argent de prévu pour cette année parce que nous devons toujours conclure des ententes avec les provinces.

Toutefois, nous avons tout de même prévu une somme de près d'un milliard de dollars sur les cinq prochaines années. Pour la

première fois, le gouvernement fédéral prévoit des fonds pour appuyer un engagement pris à l'égard des services de garde d'enfants. C'est un important pas en avant.

• (1450)

**M. Scott Brison (Kings—Hants, PC):** Monsieur le Président, les marchés financiers vont à vau-l'eau, notre principal partenaire commercial est en récession et le monde est sur le point d'entrer en guerre.

Pourquoi le ministre des Finances n'a-t-il pas profité de son premier budget pour tâcher d'apaiser ces incertitudes au plan économique, au lieu d'utiliser l'argent des contribuables pour acheter le soutien des députés libéraux d'arrière-ban dans sa course à la direction du Parti libéral?

**Le Président:** Je ne crois pas que cette question touche de quelque façon que ce soit à la responsabilité administrative du gouvernement. Le député voudra peut-être, dans sa question complémentaire, faire en sorte qu'elle puisse recevoir une réponse à la Chambre.

**M. Scott Brison (Kings—Hants, PC):** Monsieur le Président, on se croirait de retour aux années 60 et 70. Les manifestants contre la guerre défilent dans les rues, on parle de décriminaliser la marijuana et le gouvernement libéral à Ottawa dépense sans compter. Cela doit rappeler des souvenirs au premier ministre.

Pourquoi n'a-t-il pas prévenu le ministre des Finances de ne pas commettre les mêmes erreurs qu'il a faites dans les années 70, alors qu'il était lui-même ministre des Finances, et d'éviter de se répandre en largesses?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je n'ai pas dit au ministre de Finances de donner de l'argent aux enfants pauvres et je ne lui ai pas demandé d'investir dans l'environnement ni dans des infrastructures qui nous seront utiles.

Nous avons très bien dirigé le pays au cours des 10 dernières années. Le Canada est le seul pays du G-7 à afficher encore cette année un excédent budgétaire, et nous faisons ce que nous avons à faire. L'argent supplémentaire que nous avons, nous l'utilisons pour aider les pauvres, pas les riches.

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, on a réduit la taxe sur le transport aérien, mais...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Je sais que des députés ont des suggestions à faire à leur collègue de Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, mais ce dernier a sa propre question et nous voulons l'entendre. Le député a la parole.

**M. James Moore:** Monsieur le Président, l'an dernier, les libéraux ont imposé une taxe de 24 \$ sur le transport aérien et ont reconnu avoir agi de la sorte sans vérifier le moindrement quelle serait l'incidence de cette décision dans le secteur visé. Le montant de 24 \$ a été choisi au hasard, sans aucune étude économique. Il s'ensuit que le nombre de Canadiens qui prennent l'avion a diminué, des collectivités ne sont plus desservies et des personnes ont perdu leur emploi.

Peut-on nous dire pourquoi le nouveau taux de taxe a été choisi sans que l'on étudie le moindrement les répercussions qu'il pourrait avoir sur le secteur du transport aérien?

*Questions orales*

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le taux se fonde sur les coûts des mesures de sécurité supplémentaires adoptées dans le domaine du transport aérien. Comme nous l'avons précisé clairement hier dans le budget et comme nous l'avons indiqué dans les documents diffusés en novembre, nous pouvons réduire la taxe parce que nous sommes en voie d'adopter un système intégral de comptabilité d'exercice, mesure qui nous permettra de répartir le coût sur la durée de vie utile de l'élément d'actif acquis.

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est donc dire qu'aucune étude n'a été effectuée.

Il y a eu augmentation de la sécurité dans le secteur ferroviaire sans que soit imposée une nouvelle taxe. Il en fut de même dans les secteurs portuaire et maritime, ainsi qu'à la frontière. Pour une raison obscure, le gouvernement libéral juge bon d'imposer une taxe pour assurer la sécurité dans le domaine du transport aérien, mais il ne voit absolument pas de raison de taxer quelque autre secteur que ce soit.

Ma question s'adresse au ministre des Transports. Pourquoi le gouvernement tient-il absolument à imposer une taxe inéquitable à l'industrie du transport aérien pour un régime de sécurité qu'il n'impose pas à quelque autre secteur que ce soit? Pourquoi le gouvernement tient-il tant à s'en prendre à l'industrie du transport aérien?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, après avoir entendu les propos du député, j'en conclus qu'il souhaite que nous haussions les taxes dans d'autres secteurs pour régler une plus grande partie de ces coûts.

Il sait qu'il existe déjà des redevances d'utilisation dans d'autres secteurs des transports. Le député sait que les mesures supplémentaires adoptées à la suite des événements du 11 septembre 2001 dans le secteur de l'aviation avaient pour objet d'accroître la sécurité des passagers utilisant ce service. Il convenait dans ce cas de demander aux utilisateurs de régler les coûts liés aux mesures de sécurité supplémentaires.

• (1455)

[Français]

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, alors que sept provinces sur 10 prévoient enregistrer des déficits pour l'année en cours, le ministre des Finances empile les surplus et réussit même à les cacher. Il empêche des taxes et des impôts pour couvrir des besoins qu'il n'a pas.

N'est-ce pas là la plus belle preuve que le déséquilibre fiscal existe bel et bien, c'est-à-dire des provinces qui manquent d'argent pour assumer leurs responsabilités, et le fédéral qui doit s'inventer des dépenses pour justifier ses interventions?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, c'est toujours facile de dire, quand nous avons un surplus, qu'il y a un déséquilibre fiscal. Toutefois, quand il y a un déficit au niveau fédéral, ce n'est jamais une question de déséquilibre fiscal.

Nous savons que le niveau des dettes des provinces est toujours moins élevé que celui du gouvernement fédéral. Nous savons aussi que lorsque nous avons de l'argent à dépenser, comme pour l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, le député pense peut-être que ça c'est une bonne idée.

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, le ministre oublie que ce n'est pas son argent, c'est celui des contribuables. En passant, il y a une bonne partie de cet argent qui revient au Québec.

Le ministre oublie aussi que ce sont toujours les mêmes citoyens qui paient au bout du compte. Cette année, il aurait été facile pour le ministre des Finances, étant donné ses surplus, de baisser les impôts fédéraux pour justement permettre aux provinces d'ajuster les leurs à la hausse afin de leur permettre de financer elles-mêmes leurs initiatives dans leurs champs de juridiction, soit en santé, en éducation et dans d'autres domaines, mais sans étrangler le seul et unique contribuable qui fait les frais de l'inéptie fédérale.

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada va agir dans les champs de responsabilité qui sont les siens. Nous allons faire des investissements que les Canadiens et les Canadiennes veulent que nous fassions eu égard aux enfants qui vivent dans des familles à revenu modeste, eu égard à l'environnement, aux Forces canadiennes, à l'infrastructure et à la santé. C'est notre responsabilité. À notre palier de gouvernement, nous allons faire les choses qui sont nécessaires

\* \* \*

[Traduction]

**L'ÉTHIQUE**

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, ce que mon collègue souhaitait en réalité, c'est la suppression complète de la taxe sur le transport.

Je vais revenir sur la question des fiducies sans droit de regard. Alors qu'il prenait la parole en Australie en février 1999, voici ce qu'a déclaré le conseiller en éthique du Canada, et je cite:

En bref, on peut être un investisseur actif sur le plan personnel ou on peut être ministre, mais on ne peut pas être les deux.

Maintenant que le premier ministre sait que l'ex-ministre des Finances a eu de nombreuses rencontres avec des représentants de sa grande entreprise, croit-il toujours que cela respecte la définition d'une fiducie sans droit de regard?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, l'ex-ministre des Finances ne faisait pas d'investissements. Il avait investi bien avant de devenir ministre. Quand on devient ministre, on ne nous demande pas d'oublier nos actifs et nos responsabilités envers notre famille. Nous veillons à ne pas être en conflit d'intérêts. Les lignes directrices ont été rédigées en conséquence, et l'ex-ministre des Finances les a respectées.

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'imagine que cela s'appliquait aussi à Shawinigan et en ce qui concerne la société CSL.

Une fiducie sans droit de regard est censée empêcher un ministre de se renseigner personnellement sur ses entreprises. Nous savons maintenant qu'il y a eu maintes rencontres avec des représentants de la société CSL.

Je réitère donc ma question, étant donné que je n'ai pas obtenu de réponse. Le premier ministre maintient-il que cette façon de faire satisfait aux exigences d'une fiducie sans droit de regard? Moi, je ne le pense pas.

*Questions orales*

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai expliqué hier qu'avoir des actifs personnels, ce n'est pas comme détenir des actions d'une institution bancaire ou d'une entreprise. Il s'agissait d'une entreprise familiale, et elle ne pouvait être scindée. L'ex-ministre devait avoir des comptes rendus sur une seule entreprise, et c'était l'entreprise qui lui appartenait. Voilà les dispositions qui ont été prises, mais la gestion des actifs était laissée aux fiduciaires et, lorsqu'il y avait une réunion, des représentants compétents du gouvernement étaient toujours présents pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts.

\* \* \*

**LE BUDGET**

**Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Patrimoine canadien. Le budget présenté hier soir répond, en fait, à un certain nombre de...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre. Il faut que nous puissions entendre la question. La députée de Parkdale—High Park a la parole. Je sais que des députés veulent se rendre utiles en suggérant d'autres questions, mais je suis persuadé que la députée en a une à l'esprit.

● (1500)

**Mme Sarmite Bulte:** Monsieur le Président, le budget présenté hier soir tient compte de nombreuses grandes priorités des Canadiens, mais il est remarquablement silencieux sur l'octroi de fonds additionnels à la SRC.

La ministre du Patrimoine canadien peut-elle confirmer que la SRC recevra, en 2003-2004, les 60 millions de dollars additionnels qu'elle a reçus au cours des deux derniers exercices financiers?

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre. Je sais que la ministre du Patrimoine canadien est une ministre populaire. Toutefois, il faut que nous puissions entendre sa réponse.

**L'hon. Sheila Copps (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de Parkdale—High Park non seulement pour son excellente question, mais pour son excellente contribution en tant que secrétaire parlementaire et pour le travail acharné qu'elle a accompli avec d'autres à l'appui de la radiodiffusion publique au Canada. Je tiens à remercier mon ami et collègue, le ministre des Finances, et le premier ministre d'avoir veillé à ce que le nouveau cadre financier prévoie effectivement de nouveaux fonds pour la SRC.

\* \* \*

**LA FRONTIÈRE CANADO-AMÉRICAINNE**

**Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, en matière de sécurité, le gouvernement est constamment en retard sur les Américains. Les États-Unis ont récemment adopté une nouvelle réglementation qui interdit à des non-Américains de conduire des véhicules commerciaux transportant des matières explosives. Cette décision unilatérale touche des centaines de camionneurs canadiens, mais le gouvernement n'en a été informé qu'après coup.

Quand le gouvernement prendra-t-il des mesures proactives avant que d'autres Canadiens ne perdent leur emploi?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, depuis le 11 septembre 2001, le Congrès américain a pris en toute hâte des dispositions pour parer aux

menaces à la sécurité du territoire, ce qui nous pose toutes sortes de problèmes, car il a parfois adopté des lois ayant des conséquences non intentionnelles, comme vient de l'indiquer la députée. Nous avons entrepris des pourparlers avec le département américain des Transports et la question est sur le point d'être résolue.

**Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les législateurs et les médias américains réclament des contrôles encore plus rigoureux à la frontière canado-américaine et proposent d'y poster 100 000 soldats américains. Or, chaque fois que les Américains décident unilatéralement d'accroître la sécurité à la frontière, ce sont les exportations du Canada vers les États-Unis qui en pâtissent. Nous savons que ces exportations comptent pour le tiers de notre activité économique.

Quand le gouvernement se décidera-t-il à protéger les emplois menacés parce que tributaires de nos exportations vers les États-Unis?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, la députée ne doit pas oublier que, à la suite des événements du 11 septembre, le premier ministre a créé un comité ministériel qu'il a chargé des questions de sécurité. Ce comité, que préside le vice-premier ministre, s'est employé à trouver des solutions à toutes ces problèmes posés par les impératifs de sécurité bilatérale, notamment dans le secteur des transports. Je crois que nous y avons réussi avec brio.

Aussitôt qu'ils sont informés des difficultés que nous posent certaines de leurs décisions, les États-Unis acquiescent à notre raisonnement. Les autorités responsables se penchent sur ce dossier et ne manqueront pas de trouver des solutions très efficaces.

\* \* \*

[Français]

**LE BUDGET**

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, les besoins d'infrastructure des municipalités s'élèvent à au moins 1 milliard de dollars cette année. Or, pour la prochaine année, le budget ne prévoit que 100 millions de dollars sur les 300 millions de dollars pour les infrastructures municipales, c'est-à-dire dix fois moins que ce qui est nécessaire.

Est-ce que le ministre des Finances réalise qu'avec les énormes moyens qui sont à sa disposition, il a manqué une belle occasion de régler le problème, alors qu'avec son saupoudrage, il n'a contribué qu'à rendre tout le monde insatisfait?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, dans le budget, nous avons signalé notre intention de continuer d'appuyer la construction d'infrastructures importantes pour dix ans, avec une augmentation de 3 milliards de dollars, en plus des 5 milliards de dollars qui étaient déjà disponibles et pas encore tout à fait dépensés.

Mais face au choix entre les routes et les enfants pauvres, je vais choisir les enfants pauvres.

\* \* \*

[Traduction]

**PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

**Le Président:** Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Jeff Lantz, procureur général et ministre du Tourisme de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Des voix:** Bravo!

*Affaires courantes*

●(1505)

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## LES INITIATIVES PARLEMENTAIRES

**M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour demander au leader parlementaire du gouvernement s'il peut nous dire si l'impasse concernant les initiatives parlementaires a enfin été dénouée?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de confirmer à la Chambre, en réponse à la question du leader parlementaire de l'opposition officielle, que nous sommes parvenus à un règlement satisfaisant qui, je l'espère, sera ratifié demain matin par le comité de modernisation et sera déposé à 10 heures à la Chambre des communes.

Je voudrais remercier le leader parlementaire de l'opposition officielle, tous les autres leaders parlementaires ainsi que tous les membres du comité de modernisation, y compris son président, cela va de soi, de leur formidable soutien. Je remercie aussi tous ceux qui ont contribué au processus.

## LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, durant la période des questions d'aujourd'hui, vous avez jugé irrecevable une question posée par le député de Kings-Hants. Je sais qu'il y avait beaucoup de bruit à la Chambre, mais je me demande si vous pourriez examiner les bleus parce que je pense que l'élément essentiel de cette question était recevable. Je vous saurais gré de bien vouloir vous pencher sur la question.

**Le Président:** C'est avec plaisir que j'examinerai les bleus et que je ferai part de mes constatations au député en temps opportun.

**AFFAIRES COURANTES***[Traduction]***DÉCRETS DE NOMINATION**

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, quelques décrets annonçant des nominations faites récemment par le gouvernement.

\* \* \*

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à quatre pétitions.

\* \* \*

*[Français]***LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 21<sup>e</sup> rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la

Chambre au sujet de la liste des membres associés des comités de la Chambre. J'ai l'intention d'en proposer l'adoption plus tard aujourd'hui.

\* \* \*

*[Traduction]***LE PROJET DE LOI C-225**

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour la motion suivante. Je propose:

Que le projet de loi C-225, Loi instituant la journée Terry Fox, soit parrainé par la députée de Hamilton Mountain.

**Le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**COMITÉS DE LA CHAMBRE**

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, si la Chambre y consent, je propose: Que le XXI<sup>e</sup> rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**PÉTITIONS**

## LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de Canadiens, y compris des habitants de ma circonscription de Mississauga-Sud, au sujet de la recherche sur les cellules souches.

Les pétitionnaires reconnaissent, tout comme moi, que la vie commence dès la conception et ils signalent que les Canadiens appuient la recherche éthique sur les cellules souches, qui s'est déjà révélée prometteuse pour le traitement et la guérison de maladies affligeant les Canadiens.

Ils ajoutent que la recherche sur les cellules souches non embryonnaires, aussi appelées cellules souches adultes, a fait de grands progrès sans les complications du rejet immunitaire et sans les problèmes éthiques associés à l'utilisation de cellules provenant d'embryons humains.

Les pétitionnaires pressent donc le Parlement de soutenir les mesures législatives en faveur de la recherche sur les cellules souches adultes afin de découvrir les traitements et les thérapies nécessaires aux Canadiens.

• (1510)

**M. Norman Doyle (St. John's-Est, PC):** Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition d'un certain nombre de gens de la région de St. John's qui signalent que la recherche sur les cellules souches non embryonnaires, aussi appelées cellules souches adultes, a fait de grands progrès sans les complications du rejet immunitaire et sans les problèmes éthiques associés à l'utilisation de cellules provenant d'embryons humains. Les pétitionnaires pressent donc le Parlement d'axer son soutien législatif sur la recherche sur les cellules souches adultes en vue de découvrir les traitements et les thérapies nécessaires aux Canadiens atteints de certaines maladies.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des électeurs de la circonscription de Lambton—Kent—Middlesex, qui demandent au Parlement de protéger les enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour interdire formellement tout matériel qui encourage ou glorifie la pédophilie ou les activités sadomasochistes impliquant des enfants.

LE PROJET DE LOI C-250

**Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai également l'honneur de présenter la pétition suivante au nom des électeurs de Lambton—Kent—Middlesex, qui demandent au Parlement de rejeter le projet de loi C-250 pour qu'il ne fasse jamais partie des lois fédérales.

POSTES CANADA

**M. Gerald Keddy (South Shore, PC):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom des électeurs de South Shore concernant les courriers des routes rurales. Nous savons tous que le paragraphe 13(5) de la Loi sur la Société canadienne des postes prive les courriers des routes rurales du droit à la négociation collective. C'est une chose inacceptable pour moi et, je dirais, pour tous les parlementaires. J'ai l'honneur de présenter cette pétition au nom des facteurs.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter la pétition suivante, en bonne et due forme, concernant la pornographie juvénile.

Plusieurs électeurs de ma circonscription et aussi d'ailleurs exhortent le Parlement à protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour interdire formellement tout matériel qui encourage ou glorifie la pédophilie et les activités sadomasochistes impliquant des enfants.

L'AFGHANISTAN

**M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence, Lib.):** Monsieur le Président, je désire présenter une autre pétition concernant l'intervention militaire en Afghanistan. J'ai l'honneur de la déposer ici à la Chambre.

LA MINE WESTRAY

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NDP):** Monsieur le Président, nous marquerons tristement dans quelques mois le 11<sup>e</sup> anniversaire de l'explosion de la mine Westray où 26 hommes ont perdu la vie. Des pétitions qui ont circulé à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire continuent d'arriver.

*Affaires courantes*

Les pétitions rappellent que le 2 mai marque l'anniversaire de l'explosion de la Mine Westray où 26 hommes ont perdu la vie et ces pétitions demandent au Parlement d'adopter des mesures législatives qui empêcheront à l'avenir que demeurent impunis ceux qui font fi de la santé et de la sécurité des travailleurs.

LA LIBERTÉ DE RELIGION

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NDP):** Monsieur le Président, je présente une deuxième pétition concernant la liberté de religion. Les signataires demandent au Parlement de protéger les droits des Canadiens à partager librement leurs croyances religieuses sans craindre la persécution.

**M. Janko Perić (Cambridge, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le privilège de présenter à la Chambre deux pétitions portant plus de 400 signatures d'électeurs de ma circonscription, Cambridge.

Les pétitionnaires prient le Parlement de protéger les droits des Canadiens de partager leurs croyances religieuses sans craindre la persécution. Ils s'opposent au projet de loi C-250 et craignent que, s'il est adopté, ils puissent être accusés de crimes motivés par la haine si jamais ils condamnaient ouvertement une pratique sexuelle pour des raisons morales, en citant la Bible ou d'autres livres religieux; je suis d'accord avec eux.

**Le Président:** Le député de Cambridge est un parlementaire chevronné et il sait très bien qu'il est contraire au Règlement de dire qu'on est d'accord ou non avec une pétition. Je suis convaincu qu'il s'abstiendra de répéter cette erreur.

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je présente une pétition signée par de nombreux électeurs de ma circonscription, Huron—Bruce, qui signalent à la Chambre qu'il est scientifiquement établi qu'un être humain commence à exister dès qu'il y a eu fécondation. Ils sont aussi d'avis qu'il est contraire à l'éthique de nuire à des êtres humains ou de les détruire au profit d'autres êtres humains, en d'autres termes de détruire des embryons pour prélever leurs cellules souches.

La recherche sur les cellules souches adultes offre un énorme potentiel et n'est pas assortie de problèmes d'ordre moral, contrairement à la recherche sur les cellules souches embryonnaires et sur les cellules souches provenant de tissu de fœtus avortés.

Ils demandent donc au Parlement du Canada d'interdire la recherche sur l'embryon humain et d'ordonner aux Instituts de recherche en santé du Canada de soutenir et de financer uniquement les projets de recherche prometteurs et éthiques qui n'entraînent pas la destruction de la vie humaine.

• (1515)

LES PÊCHES

**M. John Cummins (Delta—South Richmond, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je présente deux pétitions. La première provient de pêcheurs inquiets. Ils déplorent les frais de gestion élevés qui leur ont été imposés. Ils croient que tous les frais de gestion devraient demeurer abordables et proportionnels à la valeur de la pêche.

*Affaires courantes*

## LA GARDE CÔTIÈRE

**M. John Cummins (Delta—South Richmond, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la deuxième pétition prie le gouvernement de rétablir le financement de la Garde côtière. Les pétitionnaires prennent acte des difficultés éprouvées par la Garde côtière au cours de la dernière année et de l'incapacité du gouvernement de réagir de façon pertinente devant cette situation. De plus, selon eux, la Garde côtière ne devrait plus relever du ministère des Pêches et des Océans.

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**M. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter la pétition que voici.

Selon les pétitionnaires, les courriers des routes rurales gagnent souvent moins que le salaire minimum et travaillent dans des conditions qui rappellent une autre époque; ils n'ont pas droit, comme les autres travailleurs, à la négociation collective pour améliorer leur salaire et leurs conditions de travail. Les pétitionnaires ajoutent que les travailleurs du secteur privé livrant le courrier dans les secteurs ruraux ont droit à la négociation collective, comme les fonctionnaires qui livrent le courrier pour le compte de la Société canadienne des postes dans les secteurs urbains; ils soulignent aussi que le paragraphe 13(5) de la Loi sur la Société canadienne des postes prive les courriers des routes rurales du droit à la négociation collective et que ce déni de droits fondamentaux aide la Société canadienne des postes à maintenir la rémunération et les conditions de travail des courriers des routes rurales à un niveau injuste tout en constituant de la discrimination à l'endroit des travailleurs ruraux.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement d'abroger le paragraphe 13(5) de la Loi sur la Société canadienne des postes.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 106.

[Texte]

Question n° 106—**M. John Herron:**

Pour ce qui est des mesures prises par le ministère des Pêches relativement à la rivière Credit, en Ontario: a) quelle quantité d'anti-lamproie a été utilisée en 2002 et quelles en étaient les concentrations; b) pour quelles raisons l'anti-lamproie a-t-il été utilisé; c) dans quelle mesure le temps nuageux a-t-il affecté l'action de l'anti-lamproie—la combinaison des deux a-t-elle causé la mort de milliers de poissons d'espèces non visées; d) quels échantillonnages, analyses, tests, mesures et contrôles ont été effectués dans la rivière Credit après l'utilisation de l'anti-lamproie?

**M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** La réponse est la suivante:

A. La saison de contrôle 2002 de la lamproie marine par le ministère des Pêches et des Océans (MPO) a commencé le 22 avril. En date du 18 juin 2002, le MPO avait traité 13 cours d'eau avec le lampricide 3-trifluorométhyl-4-nitrophénol (TFM). Les concentrations utilisées variaient de 1,0 à 8,0 mg/L et la quantité de TFM utilisée était de 0,3 kg à 2 342 kg. Au total, on a appliqué 5 845,3 kg de TFM. La concentration de TFM requise pour causer la mortalité de larves de la lamproie marine (connue sous le nom de concentration létale minimale, ou CLM) dépend du pH et de l'alcalinité du cours d'eau, alors que la quantité totale de TFM utilisée dépend de la CLM et de l'étendue et du débit du cours d'eau.

B. L'effondrement de la pêche à la truite et d'autres espèces des Grands Lacs au cours des années 1950 peut être attribué à une combinaison de facteurs, par exemple, la surpêche et l'invasion de la lamproie marine (*Petromyzon marinus*), une espèce exotique originaire de l'océan Atlantique et de ses affluents. La lamproie marine s'est introduite dans les Grands Lacs par les systèmes de construction de canaux et d'autres ouvrages utilisés pour la navigation. Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont signé et adopté la Convention sur les pêcheries des Grands Lacs en 1956 pour faire face à l'effondrement de la pêche dans les Grands Lacs. La Convention a contribué à la création de la Commission des pêcheries des Grands Lacs (CPGL) dont l'objectif est d'entreprendre des recherches sur les pêches dans les Grands Lacs et de contrôler les populations de lamproie marine. Chaque année, la CPGL met en oeuvre un programme de contrôle de la lamproie marine dans les Grands Lacs grâce au travail de ses agents, du U.S. Fish and Wildlife Service (USFWS) et du MPO. Le USFWS et le MPO évaluent l'abondance et la répartition des populations de lamproie dans les lacs et leurs affluents. Les deux organismes dirigent aussi un programme de contrôle qui comprend, au besoin, la construction de barrières, le piégeage et l'introduction de mâles stérilisés afin de réduire l'abondance des lamproies reproductrices. De plus, un élément essentiel du programme de contrôle est l'application d'un lampricide, le TFM qui tue des larves de lamproies dans les cours d'eau avant qu'elles migrent vers les Grands Lacs et commencent à se nourrir de poisson. Si elle peut achever son cycle de vie, chaque lamproie peut consommer l'équivalent de 18 kg de truite au cours de son stade parasitaire.

Le MPO utilise les lampricides dans le cadre d'un programme de gestion intégrée afin de rétablir la pêche dans les Grands Lacs. Le programme de contrôle par le TFM s'est révélé efficace pour le contrôle des lamproies marines. La valeur des pêches sportive, commerciale et autochtone dans les Grands Lacs est estimée à plus de 4 milliards de dollars, fait attribuable en grande partie au programme de contrôle de la lamproie marine. Les traitements au TFM dans les cours d'eau sont extrêmement efficaces pour l'élimination des larves de lamproie marine, c'est-à-dire un taux de mortalité d'environ 95 %) et ont des incidences minimales sur les autres espèces de poisson. En 2002, on s'attend à éliminer plus de 10 millions de larves des affluents des Grands Lacs.

Le MPO, le USFWS et la CPGL appliquent le TFM depuis 1958. Récemment, la US Environmental Protection Agency et Santé Canada ont effectué des recherches sur le TFM pour l'enregistrer à nouveau auprès de chaque organisme dans chaque pays respectif. Le TFM est admissible à l'enregistrement dans les deux pays parce que ses incidences sont minimales sur l'environnement, c'est-à-dire que le TFM se dégrade rapidement en produits non toxiques et sur les espèces non visées. Le TFM cause la mortalité des lamproies car leur physiologie primitive qui ne leur permet pas de métaboliser ou d'excréter le TFM, tandis que la plupart des autres espèces peuvent éliminer efficacement le TFM lorsqu'il est appliqué aux concentrations utilisées dans le cadre du programme de contrôle.

*Le budget*

C. La toxicité du TFM dépend de l'alcalinité et du pH d'un cours d'eau. Les biologistes évaluent le pH et l'alcalinité d'un cours d'eau de façon à pouvoir appliquer le TFM en concentrations assez élevées pour causer la mort d'un nombre suffisant de lamproies marines, mais suffisamment faibles pour ne pas avoir d'incidences sur les espèces de poisson non visées. L'alcalinité et le pH varient dans le temps. Cependant, alors que l'alcalinité peut varier de façon saisonnière, elle est relativement stable au cours de la première à la troisième journée d'un traitement au TFM. Par ailleurs, le pH connaît un cycle journalier qui dépend du taux de respiration du périphyton, des algues et d'autres plantes aquatiques. Le cycle du pH d'un cours d'eau est généralement prévisible et peut être répété à de courts intervalles, c'est-à-dire d'une à deux semaines. Durant la journée, les plantes captent le dioxyde de carbone contenu dans l'eau et libèrent de l'oxygène. Cela a pour effet d'augmenter le pH du cours d'eau et de réduire la toxicité du TFM. Par contre, durant la nuit, les plantes utilisent l'oxygène et libèrent du dioxyde de carbone ce qui entraîne une réduction du pH du cours d'eau et un accroissement de la toxicité du TFM. Normalement, l'ampleur des changements journaliers du pH d'un cours d'eau n'est pas suffisante pour entraîner la toxicité du TFM pour les espèces non visées.

Les changements subits des conditions environnementales peuvent modifier le cycle du pH d'un cours d'eau en-deçà des fluctuations journalières typiques. Par exemple, les changements draconiens de la température de l'eau d'un cours d'eau ou du taux d'ensoleillement peuvent avoir des incidences sur le cycle du pH. Plusieurs journées ensoleillées suivies de conditions d'ennuage général et d'une chute soudaine de la température de l'eau peuvent contribuer à une diminution importante du pH la nuit comparée à celui des nuits précédentes. D'autres facteurs peuvent également réduire subitement le pH d'un cours d'eau. Par exemple, l'augmentation de décharges d'usines de traitement d'eaux usées peut accroître la demande biologique en oxygène (DBO), réduisant ainsi le pH à un niveau inférieur à celui du pH normal.

La probabilité que le traitement au TFM entraîne la mortalité importante d'espèces de poisson non visées augmente avec un changement subit des conditions environnementales après le début de l'application de TFM. Dans certains cas, les biologistes peuvent réduire la quantité de TFM appliqué, et par conséquent protéger les espèces de poisson non visées. Cependant, dans certains cas relativement isolés, une diminution particulièrement importante du pH peut causer la mort d'espèces non visées. Le MPO applique de 25 à 30 traitements au TFM chaque année. Nous avons observé un taux de mortalité important d'espèces non visées en moyenne une fois à tous les 10 ans, c'est-à-dire une fois tous les 250-300 traitements. On doit souligner qu'un taux de mortalité «important» d'espèces non visées se définit par la mortalité de 50 poissons de toute espèce particulière et la seule qui représente vraisemblablement la composante la plus vulnérable d'une population.

Le MPO procède actuellement à une enquête sur les conditions environnementales qui existaient dans la rivière Credit après le début du traitement au TFM. On a suggéré qu'un changement de l'apport solaire et de la demande biologique en oxygène serait responsable de la diminution subite du pH de la rivière Credit.

D. Le MPO réalise des analyses approfondies de la qualité de l'eau et des décharges avant et après chaque application de lampricide. Ces tests comprennent la surveillance des décharges et l'analyse de la température, du pH, de l'alcalinité et d'autres paramètres de la qualité de l'eau. Ces tests sont effectués en des emplacements sélectionnés à l'avance dans l'ensemble du bassin hydrographique et ils sont répétés à des intervalles de 30 à 60

minutes. De plus, des épreuves biologiques sont utilisées pour vérifier que les conditions locales soient compatibles avec les résultats publiés sur les relations entre le pH, l'alcalinité et la toxicité du TFM pour les larves de lamproie et les espèces poissons non visées. Après l'application initiale de TFM, sa concentration, de même que les paramètres de la qualité de l'eau, sont évalués dès le début de l'application à l'embouchure de la rivière. La concentration de TFM chute à des niveaux non détectables en quelques heures après un traitement.

[Français]

**M. Geoff Regan:** Monsieur le Président, je suggère que les autres questions soient réservées.

**Le Président:** Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Traduction]

## DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, auriez-vous l'obligeance d'appeler l'avis de motion P-27 portant production de documents, inscrit au nom du député de Saskatoon—Humboldt.

Motion P-27

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de tous les documents, y compris les lettres, les notes, les procès-verbaux, les rapports, les registres des appels, les courriels et les comptes rendus, échangés entre l'ancien vice-président de la Société immobilière du Canada, M. Michel Couillard, et le président de la société, M. Erhard Buccholz, au sujet de l'ancien ministre des Travaux publics, M. Alfonso Gagliano, de son chef de cabinet, M. Jean-Marc Bard, et de l'emploi que certaines personnes auraient pu exercer à la Société immobilière du Canada, en contravention des paragraphes 23(1) et 23(3) du Code régissant les conflits d'intérêt du gouvernement.

**M. Geoff Regan:** Monsieur le Président, nous ne disposons pas d'information concernant cette motion. L'entreprise n'a pas de dossier ayant trait à cette demande. Je prie donc le député de retirer sa motion. Toutefois, dans ce cas précis, je pense que vous constaterez que la ministre de la Santé serait disposée à ce que la motion soit renvoyée pour débat ultérieur.

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je demande que la motion P-27 soit renvoyée pour débat ultérieur.

**Le Président:** La motion est renvoyée pour débat ultérieur.

**M. Geoff Regan:** Monsieur le Président, je demande que toutes les autres motions portant production de documents soient reportées.

**Le Président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LE BUDGET

## L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 18 février, de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

*Le budget*

**M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis très heureux de reprendre le débat sur la motion relative au budget.

Nous, à l'Alliance canadienne, avons toujours dit que le Canada dispose des ressources naturelles, historiques et humaines nécessaires pour avoir le plus haut niveau de richesse, de sécurité et de démocratie du monde. Grâce à ses richesses, le Canada peut atteindre son plein potentiel. Nous faisons confiance à la population du Canada, à son potentiel et à ses perspectives d'avenir. Mes collègues et moi-même sommes entrés en politique et avons été élus d'après cette conviction. Nous ne nous sommes pas contentés de nous faire élire en fonction de cette conviction, nous l'avons également appliquée.

Grâce à mon parti et à ceux qui m'ont précédé au sein de ce parti, les conditions préalables sont en place—un budget équilibré, une dette moins élevée et une faible inflation. Sur le plan financier, les possibilités d'agir pour le mieux sont sans précédent. Les Canadiens sont éduqués et ont toujours eu un esprit d'entreprise. Nous avons toutes les raisons d'être optimistes quant aux possibilités que nous offre l'avenir.

Malheureusement, les choix faits par le gouvernement, et surtout l'ancien ministre des Finances, menacent ces possibilités. Et ce budget perpétue cette tradition. La prudence a été mise de côté pour permettre d'augmenter les budgets des ministères. L'excédent a été transformé en caisse noire pour les aspirants premiers ministres. Les familles et les travailleurs canadiens doivent porter un fardeau fiscal et administratif excessif.

Nous soutenons qu'il est encore possible de faire de véritables progrès. Nous pouvons contrôler la folle augmentation des dépenses tout en respectant les vraies priorités des programmes. Nous pouvons élaborer un plan pour réduire la dette plus sérieusement. Enfin, nous pouvons et devons continuer à réduire le fardeau fiscal des particuliers, des familles et des entreprises, ce qui comprend la principale taxe de la lutte au déficit, la TPS.

Permettez-moi de passer en revue tout ce que le Canada a à offrir. Le Canada est choyé: il compte sur un environnement magnifique, sain et riche en ressources naturelles de même que sur une population instruite et motivée qui provient de toutes les régions du globe. Laissés à eux-mêmes, les Canadiens ont exploité leurs ressources et leur potentiel pour accomplir des hauts faits et atteindre la liberté. Nous avons plus que jamais l'occasion d'exploiter nos richesses et de faire du Canada le pays le plus riche, le plus sûr et le plus démocratique au monde.

Les budgets nationaux nous fournissent l'occasion de déterminer à quel point le Canada non seulement soutient la concurrence, mais la dépasse bien souvent, en créant des occasions, de la richesse et de meilleures conditions de vie pour les citoyens et pour les enfants et les petits-enfants que l'on veut voir rester au pays. Ces objectifs peuvent être atteints en adoptant un nouveau mode de pensée, ce mode de pensée qui, de nulle part, a propulsé notre parti sur la scène politique nationale, qui a souvent forcé le gouvernement à agir contre ses propres instincts, pour le plus grand bien de la population, et qui a amené des provinces comme l'Alberta et l'Ontario à engendrer la croissance économique réelle que le Canada a connue au cours de la dernière décennie.

Des progrès ont été accomplis dans les 10 dernières années, mais ces progrès, du moins à l'échelle fédérale, le Canada les doit aux efforts de mon parti et de ses anciens chefs qui ont livré un combat de tous les instants pour vaincre la résistance et le ridicule des libéraux. L'apparition de mon parti sur la scène politique fédérale est

attribuable en grande partie à la mauvaise gestion financière des libéraux et des gouvernements conservateurs qui les ont précédés.

Preston Manning avait l'habitude de dire que, lorsqu'on est dans le trou, il faut arrêter de creuser. Notre plan d'élimination du déficit en trois ans décrivait une façon d'éliminer le déficit. Vous vous souviendrez, monsieur le Président, que les libéraux s'étaient moqués de notre promesse d'éliminer le déficit en réduisant les dépenses et en observant un plan d'austérité d'une durée de trois ans. Pourtant, pressé par mon parti, par les marchés financiers et, en bout de ligne, par les Canadiens eux-mêmes, le gouvernement a commencé à bouger en 1995, en adoptant des mesures semblables à celles que mon parti avait proposées dans son plan. Évidemment, puisqu'il avait tardé à agir, il a dû prendre des moyens plus radicaux. Il reste que, empruntant la voie que nous avons tracée, il a réussi à équilibrer le budget en trois ans.

Une fois le budget équilibré, mes prédécesseurs ont mis en évidence le désir, exprimé par les Canadiens, qu'on s'attaque à notre énorme dette nationale. Nous avons alors demandé l'adoption d'un plan législatif pour réduire la dette. Après quelques hésitations, le gouvernement a finalement commencé à faire prudemment des réserves pour éventualités, qui constituaient un moyen de circonstance pour s'attaquer à la dette.

● (1520)

Aujourd'hui, la dette nationale demeure imposante, mais des mesures de longue haleine en vue de sa réduction ont au moins été mises en branle, grâce aux pressions exercées par mon parti pour que cette question soit traitée en priorité par le gouvernement. J'ajoute que l'Alliance canadienne a tenu compte de l'importance que les Canadiens accordent à cette question.

Enfin, permettez-moi d'aborder la question des impôts et de souligner que le gouvernement a fait volte-face et a consenti à contrecœur des allègements fiscaux. Cette décision prise avec énormément de réticence et d'hésitation, et aussi incomplète soit-elle, n'est attribuable qu'au leadership d'autres politiques, notamment Mike Harris et son administration qui prônaient un allègement graduel des impôts en Ontario, et mon prédécesseur, le député de Okanagan—Coquihalla, qui, lorsqu'il était ministre des Finances de l'Alberta, a fait des pressions afin d'introduire un taux d'impôt uniforme, une première historique au Canada, et qui a proposé cette formule à la Chambre des communes.

Le gouvernement a donné suite aux pressions du public et des politiques et, en 2000, a annoncé des réductions d'impôt à la dernière minute, quelques jours à peine avant le déclenchement de la campagne électorale. J'examinerai de plus près ces allègements fiscaux dans quelques instants. Quoi qu'il en soit, soyons bien clairs, sans l'Alliance canadienne, sans les efforts des députés alliancistes d'hier et d'aujourd'hui et sans l'appui des Canadiens, les libéraux n'auraient jamais accordé le moindre allègement. En outre, les contribuables n'auraient jamais été témoins d'une réduction de la dette et d'une situation d'équilibre budgétaire, du moins pas avant que ne soit survenu un désastre financier.

● (1525)

[Français]

S'attaquer au déficit, à la dette et au fardeau fiscal n'était qu'un début. Il est maintenant temps de se mettre au travail. Il faudra pour cela penser de façon innovatrice et ambitieuse, façon de penser innovatrice que mon parti a instaurée à Ottawa, façon de penser innovatrice que le Parti libéral est incapable de concevoir.

*Le budget*

[Traduction]

Ce n'est pas en lisant les résultats des sondages et en effectuant des tests auprès des groupes de consultation qu'on envisage les choses sous un angle nouveau et différent. Il n'est jamais facile d'adopter un nouveau point de vue. Il faut du courage, des convictions et de l'énergie pour reconnaître qu'une formule inusitée et novatrice amènera un changement positif.

Les véritables leaders sont ceux qui prennent les bonnes décisions. Aujourd'hui, la bonne décision est de poursuivre ce qui a été entrepris, de ne pas se contenter de corriger les erreurs du passé et de ne pas les répéter, de ne pas s'engager dans des cycles de prélèvement d'impôts et de dépenses suivi par des cycles de compressions. Il faut poursuivre l'objectif que tout budget devrait viser en faisant effectivement du Canada le pays le plus riche du monde.

Pour réaliser ce potentiel, le Canada a besoin de leadership, mais un leadership qui répond aux besoins de la situation; un leadership qui comprend ce qu'est le véritable rôle du gouvernement; un leadership qui reconnaît le pouvoir du libre marché et du secteur privé; un leadership qui reconnaît que la meilleure façon pour un gouvernement de réaliser la prospérité est de dépenser de façon judicieuse, de réduire les impôts et de donner plus de pouvoirs aux simples citoyens.

La libre entreprise est un élément puissant. Moteur et soutien de la croissance économique, elle récompense l'esprit d'initiative et permet aux gens de réaliser leur potentiel. Ce sont ces valeurs qui ont présidé à l'édification de ce pays et qui ont servi de fondement historique à notre économie.

Nous devons revenir à une politique axée sur la croissance économique, une politique suffisamment dynamique pour assurer les revenus nécessaires à la création d'emplois et à la prestation des services sociaux de base. On dit souvent que le meilleur programme social est un emploi. De même, la meilleure garantie d'un filet de sécurité sociale solide est une économie forte. Nous pouvons avoir le système de soins de santé qu'exigent les Canadiens et les forces armées dont ils ont besoin, à condition de jeter les bases nécessaires à la croissance économique.

Or, pendant les neuf années où il a été ministre des Finances, le député de LaSalle—Émard n'a pas su jeter les fondements d'une croissance à long terme. Il n'a pas donné au Canada un gouvernement capable de réaliser le potentiel de notre pays. Il a failli à la tâche.

Au lieu de faire ce qui s'imposait, l'ancien ministre des Finances a renoué avec la manière libérale, c'est-à-dire taxer et dépenser. Cette politique a engendré le gaspillage, la mauvaise gestion et, bien sûr, la corruption. Comment en sommes-nous arrivés là?

Au milieu des années 90, à la suite des pressions exercées par mes prédécesseurs, le budget fédéral est passé d'une ère de déficits à une ère de prudence. Mais cette prudence n'a pas duré longtemps. Troquant la prudence, qui est une vertu, contre un excès de prudence, qui est un vice, l'ancien ministre des Finances a considérablement sous-estimé les recettes gouvernementales et a largement exagéré les projections de dépenses du gouvernement. L'un après l'autre, les budgets masquaient de façon de plus en plus évidente l'ampleur de l'excédent budgétaire. L'ancien ministre des Finances a remplacé la vertu qu'est l'excédent budgétaire des contribuables par un vice, celui des caisses noires.

Ce gouvernement qui avait, un temps, fait preuve de retenue s'est lancé dans des penses inconsidérées. Cette politique a engendré trois graves problèmes: un mauvais choix de priorités, le gaspillage et la

mauvaise gestion, et la surimposition. J'aborderai ces problèmes un à un.

Premièrement, la transformation d'un excédent en caisse noire a entraîné une augmentation massive des dépenses publiques, souvent en pure perte. Dans ses trois derniers budgets, l'ancien ministre des Finances s'est lancé dans de folles dépenses, dont le principal bénéficiaire n'a jamais été le secteur des soins de santé.

Il a augmenté les dépenses non militaires de 7,4 milliards de dollars au cours des cinq dernières années. En comparaison, le total des transferts aux autres ordres de gouvernement n'a été que de 4,5 milliards de dollars, y compris les transferts au titre de la santé. Autrement dit, pour chaque dollar dépensé au titre des transferts sociaux, dont la santé, l'ancien ministre des Finances a dépensé au moins 1,65 \$ pour des excès de recrutement et les caisses noires des ministères. Bref, l'ancien ministre des Finances a préféré embaucher des bureaucrates plutôt que financer les soins de santé.

Le deuxième problème créé invariablement par la transformation de l'excédent en caisse noire est le manque de contrôle des dépenses publiques.

• (1530)

Les Canadiens en ont eu très peu pour leur argent dans les derniers budgets de l'ancien ministre des Finances : un registre des armes à feu qui coûte 500 fois plus cher que prévu; un milliard de dollars dépensés frauduleusement au titre d'un programme de contributions géré par Développement des ressources humaines Canada; des millions de dollars de contrats de publicité qui font actuellement l'objet d'une enquête par la GRC; et des cas de fraude au titre de la TPS qui n'ont jamais été déclarés et qui totalisent littéralement des millions de dollars.

Enfin, le troisième problème créé par la transformation de l'excédent en caisse noire est que les Canadiens continuent d'être surimposés. Le penchant malsain pour la dépense de l'ancien ministre des Finances a fait en sorte que les impôts n'ont jamais été si élevés. L'excédent énorme du Canada, toujours plus important qu'en réalité lors du dépôt du budget, est la seule preuve qu'il nous faut pour démontrer que nous sommes exagérément imposés.

L'ancien ministre des Finances est allé chercher plus d'argent dans les poches des contribuables que tout autre ministre des Finances de l'histoire du Canada.

Le discours des relations publiques entourant les réductions d'impôt annoncées avant les dernières élections n'était rien de plus qu'un discours. Il a perpétué le plus grand mythe de tous les mythes libéraux: les réductions des impôts à la manière libérale.

Les travailleurs canadiens ont raison de se demander pourquoi leur chèque de paie n'est pas plus gros si M. Martin a réduit les impôts. Il faut leur répondre que c'est parce que la plupart des baisses d'impôt promises n'étaient rien d'autre que des promesses ou des projections. L'allègement à court terme a cédé le pas à de nouveaux impôts comme la taxe sur la sécurité aérienne et l'augmentation importante des cotisations au Régime de pensions du Canada.

### *Le budget*

Pire, l'ancien ministre des Finances a manqué à sa parole envers les Canadiens relativement à des taxes qui ont été imposées temporairement pour réduire le déficit. Il a choisi de maintenir des augmentations de taxes sur l'essence que ses prédécesseurs et lui-même avaient utilisées pour lutter contre le déficit. Il a choisi de conserver l'impôt sur le capital auquel on avait eu recours aux mêmes fins. Il a choisi de constituer une énorme caisse noire pour le gouvernement en percevant au titre des cotisations d'assurance-emploi des milliards de dollars de plus que ce dont il avait besoin pour administrer le programme d'assurance-emploi.

Surtout, l'ancien ministre des Finances n'a rien fait au sujet de la TPS, alors que son parti et lui-même avaient promis de l'abolir, de l'éliminer et de la trucider, ce qui leur avait permis de se faire élire.

Si je pouvais résumer en deux mots ce que nous sommes grâce à l'ancien ministre des Finances, ce serait «surimposés» et «mal servis». Les Canadiens paient trop d'impôts et n'en ont pas pour leur argent. C'est en fin de compte le résultat des actions de l'ancien ministre des Finances qui a transformé la prudence en d'énormes surplus pour grossir la caisse noire.

La politique de la caisse noire est aussi une menace à notre prospérité. La récente politique financière débridée du gouvernement est coûteuse pour les Canadiens. On gaspille l'argent durement gagné par les contribuables en l'utilisant pour des programmes inutiles. Les mauvaises priorités du gouvernement font que les soins de santé ont été sous-financés pendant des années, alors que les subventions aux entreprises et les budgets ministériels ont connu une croissance incontrôlée. Cependant, le véritable coût pour les Canadiens du récent bilan du gouvernement réside dans l'incapacité de ce dernier d'empêcher la chute de leur niveau de vie.

Le niveau de vie des Canadiens prend de plus en plus de retard sur celui des États-Unis depuis 20 ans. Le salaire net des Canadiens a chuté par rapport à celui des Américains. Même durant les années où notre performance économique a été supérieure à celle des États-Unis, les Canadiens ont reculé davantage.

En ce qui concerne la productivité, selon l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada, notre pays a eu l'un des pires bilans dans les domaines de la fabrication et de la croissance de la productivité parmi les grands pays industrialisés au cours des cinq dernières années environ.

Comment le gouvernement a-t-il fait face à cela? Comment a-t-il caché la stratégie consistant à présenter de beaux budgets en apparence malgré une faible performance économique? La stratégie du gouvernement a consisté à compenser son bilan financier douteux sur le plan des politiques économiques en transformant le Canada en un grossiste à rabais. Ce n'est qu'à la suite d'une baisse régulière de la valeur de notre monnaie que notre pays a réussi à maintenir ses exportations à un niveau élevé. En dépréciant le dollar, le gouvernement a pu déprécier ses dettes, mais du même coup, il a déprécié tous les biens que les Canadiens possèdent.

Ce piètre bilan pour ce qui est du niveau de vie et de la productivité risque de miner le potentiel du Canada et sa prospérité future, et les conséquences de ses actions sont déjà visibles, soit l'acquisition graduelle par les États-Unis et d'autres pays étrangers du peu de ce que nous possédons.

• (1535)

[Français]

Hier, le ministre des Finances a eu une occasion unique d'inverser l'orientation financière prise par son prédécesseur. Ce premier budget lui offrait la formidable occasion de montrer comment il peut

prendre une orientation différente. Il aurait pu choisir de modifier l'orientation destructrice de son prédécesseur, rétablir une solide gestion financière et rendre des dollars d'impôt durement gagnés aux familles et aux travailleurs canadiens. Il aurait également pu choisir de poursuivre l'orientation destructrice de son prédécesseur, de maintenir la mauvaise gestion financière et de continuer à surtaxer les familles et les travailleurs canadiens.

Fidèle à la tradition libérale, le nouveau ministre des Finances a décidé de faire les deux, quoiqu'il ait privilégié le maintien des erreurs de son prédécesseur plutôt que leur correction.

[Traduction]

Le budget présente certains aspects positifs et nous tenons à être justes et à reconnaître certaines des mesures que l'actuel ministre des Finances a prises pour corriger les erreurs de ses prédécesseurs. Nous félicitons le ministre des Finances d'avoir modifié l'orientation prise par son prédécesseur et d'avoir suivi la direction défendue à la Chambre par notre député de Peace River à l'égard de l'élimination de l'impôt sur le capital.

Nous félicitons le ministre d'avoir modifié l'orientation prise par son prédécesseur et d'avoir suivi la direction défendue par notre porte-parole en matière de ressources naturelles, le député d'Athabasca qui ne peut malheureusement être des nôtres pour cause de maladie, en ce qui a trait aux inégalités fiscales dans le domaine des ressources.

Nous sommes très heureux de certaines autres modifications, comme celle portant sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Notre député de Nanaimo—Cowichan a travaillé fort dans ce sens.

Le député de Medicine Hat travaillé fort pour défendre la réduction de 2¢ des cotisations d'assurance-emploi de même que la contribution de 2¢ offerte par le ministre des Finances aux contribuables canadiens et qui permet à un travailleur d'aller voir un film par année dans un cinéma de seconde exclusivité.

Nous félicitons également le ministre d'avoir apporté d'autres modifications comme celles portant sur la réduction d'impôt accordée aux petites entreprises et la hausse du plafond des REER. Nous félicitons même le ministre des Finances d'avoir quelque peu modifié l'orientation prise par son prédécesseur en suivant la direction qu'a défendue et que continuera de défendre notre député de Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam en réduisant à tout le moins un peu cette taxe aérienne si destructrice.

Les seules réserves que nous ayons dans ce domaine sont que dans certains cas, il faudra des années pour mettre ces mesures en oeuvre et dans d'autres, comme dans le cas de la taxe aérienne, cela ne va pas assez loin. Ces taxes auraient dû être éliminées.

Nous appuyons également l'entente en matière de santé qui a été signée par Ottawa et les provinces. Nous appuyons l'injection de fonds pour les tribunaux provinciaux. De même, nous appuyons la flexibilité des conditions fédérales-provinciales négociées au sujet des fonds prévus dans les nouveaux secteurs. Nous appuyons la question de la responsabilité grâce à un conseil de santé non bureaucratique. Nous appuyons également le principe de laisser les provinces continuer de trouver des façons novatrices de fournir des services de santé en ayant recours à des méthodes de prestation publiques, privées ou à but non lucratif.

*Le budget*

Nous allons nous assurer que les gouvernements fédéral et provinciaux respectent l'accord et veiller à ce qu'ils améliorent la situation des patients, apportent les changements souhaités par les Canadiens, augmentent le nombre de médecins et de lits et abrègent les périodes d'attente.

Nous appuyons aussi la réduction des dépenses consacrées aux programmes existants afin de dégager de l'argent pour de nouveaux programmes, mais nous avons des questions ardues à poser.

Tout d'abord, pourquoi ne propose-t-on aucune réduction, alors que le ministre des Finances a passé des mois à en chercher?

• (1540)

Deuxièmement, pourquoi a-t-on prévu des réductions de seulement un milliard de dollars? Les récents scandales représentaient trois fois ce montant: le registre des armes à feu, le programme des commandites et les programmes de DRHC. L'élimination des subventions aux sociétés parasites permettrait de dégager des milliards.

Troisièmement, pourquoi le gouvernement se préoccupe-t-il soudain de reddition des comptes? Se pourrait-il qu'un premier ministre sur le point de prendre sa retraite s'inquiète tout à coup des scandales qui éclatent autour de son gouvernement et ternissent le précieux héritage qu'il prétend laisser?

Quatrièmement, s'agit-il d'un effort de relations publiques ou d'une tentative sérieuse pour éliminer le gaspillage, la mauvaise gestion et la corruption?

À bien des égards, l'actuel ministre des Finances perpétue les erreurs de ses prédécesseurs. Passons donc en revue ses erreurs et les mesures qu'il aurait pu prendre.

Tout d'abord, la défense nationale. Nous sommes en faveur de l'injection de nouveaux fonds dans notre armée. Or, nous remarquons que l'augmentation n'atteindra même pas les 800 millions de dollars par année. C'est le chiffre avancé par le gouvernement, mais il exigera d'abord des réductions de dépenses de 200 millions de dollars pour que l'armée puisse obtenir de l'argent frais. Nous craignons donc que ce ne soit là qu'un cataplasme, alors qu'il faudrait des remèdes plus sérieux.

L'Alliance canadienne ne cesse de réclamer une injection annuelle immédiate de 2 milliards de dollars dans les Forces canadiennes. Même une telle somme devrait être dépensée avec la plus grande sagesse étant donné les demandes actuellement imposées à nos militaires. Autrement, on n'ira pas très loin avec cet argent supplémentaire pour équiper ou préparer nos troupes.

Au sujet des garderies, le gouvernement a décidé une fois de plus d'envahir un domaine de compétence provinciale en promettant de l'argent pour créer des places en garderies agréées. Cette approche n'est absolument pas la bonne. Le dernier projet fédéral n'a pas abouti parce que les provinces n'y ont pas adhéré, et nous ne voyons aucune raison pour qu'elles le fassent cette fois-ci.

Nous préférons laisser le choix aux parents. Beaucoup de familles bi-parentales n'ont pas recours aux services d'une garderie institutionnelle et ne bénéficient donc pas de ce plan grandiose. Les familles à revenu unique sont une fois de plus désavantagées. Nous préférierions une déduction fiscale universelle pour les enfants de toutes les familles de manière que les parents, pas le gouvernement, choisissent comment prendre soin de leurs enfants. Une déduction universelle pour enfants est également préférable à la prestation remboursable pour enfants qui ne tient absolument pas compte du coût que représentent les enfants pour les familles à

revenu moyen et crée des taux d'impôt marginaux élevés pour les familles à faible revenu.

Il y a de l'argent pour Kyoto. Le gouvernement a ratifié le Protocole de Kyoto sans avoir de plan. Maintenant, il a l'intention de dépenser des milliards de dollars, toujours sans plan. Le budget annonce des dépenses de 2 milliards de dollars en plus de la somme de 1,6 milliard qui a déjà été dépensée. Toutefois, c'est en vain que les Canadiens chercheront dans le budget comment cet argent sera dépensé. Est-ce une caisse noire pour le ministre de l'Environnement ou pour le ministre des Ressources naturelles? C'est le genre de dépense floue qui donne lieu aux problèmes que nous avons connus à DRHC ainsi que dans la mise en place du registre des armes à feu ou dans l'octroi de contrats de commandites. Des grands projets, pas de plan et des milliards gaspillés, c'est du déjà vu.

Le gouvernement a essayé d'annoncer des dépenses de 5,4 milliards de dollars en agriculture. Franchement, les agriculteurs ont déjà vu ces chiffres quelque part. Je les ai déjà vus annoncés à plusieurs reprises depuis que je suis devenu chef de l'opposition, il y a moins d'un an. Le plan du gouvernement pour l'agriculture est clair: annoncer un grand projet financé avec l'argent qui avait été alloués à des programmes qui se sont soldés par un échec; concevoir des programmes assortis de conditions suffisamment strictes pour qu'un nombre infime d'agriculteurs puissent y être admissibles; et prétendre ensuite que des mesures audacieuses ont été prises. Le gouvernement ne fait absolument rien pour relever les défis réels auxquels les agriculteurs doivent faire face, que ce soit les pratiques commerciales internationales déloyales ou les catastrophes naturelles.

Je pourrais citer une foule de choses. Il est étonnant de voir le gouvernement livrer un budget qui comprend quelque 30 pages de promesses et de nouveaux projets de dépenses alors que nous pouvons nommer instantanément les grands secteurs de l'économie sociale totalement ignorés dans ce budget, comme l'agriculture par exemple. La crise du bois d'oeuvre continue de dévaster la plupart des provinces, mais aucune mesure n'est prise. Sur le front du système de justice pénale, il n'y a pas eu de discussions au sujet des ressources ni de projets visant à contrer le problème de la pornographie juvénile, un crime répandu.

L'actuel ministre des Finances continue dans la même voie que son successeur en refusant d'agir dans certains dossiers. Il imite son prédécesseur en ne supprimant pas le registre des armes à feu, dont le coût est de 1,5 milliard de dollars. Il imite son prédécesseur en omettant d'investir dans une enquête sur la fraude relative à la TPS. Il imite son prédécesseur en omettant de supprimer les subventions à des sociétés et à des industries parasites.

En somme, l'actuel ministre des Finances a corrigé le tir de son prédécesseur dans certains cas. Il n'en demeure pas moins que la liste des bonnes choses est courte. La plupart des mesures prévues dans le budget s'inscrivent dans le droit fil des mesures prises par l'ex-ministre des Finances, la prudence se transforme en accumulation de surplus et les surplus en caisse noire.

Permettez-moi de prendre un instant pour réfléchir aux propos du ministre des Finances. Il a dit qu'il avait une approche de «tigre du Nord». Je ne suis pas de cet avis. Le ministre des Finances sait ce qu'il fait. Cette expression est calquée sur les nouveaux modèles qui se sont imposés dans le monde au cours des dernières décennies: les tigres d'Asie, Hong Kong et les autres, le tigre celtique d'Irlande et tous les tigres qui rugissent aux quatre coins du monde.

### Le budget

● (1545)

Ce que ces tigres avaient en commun, c'était des dépenses publiques raisonnables, une confiance dans la véritable libre entreprise et des programmes dynamiques pour réduire les impôts au maximum. Voilà ce qu'est un tigre économique.

Le gouvernement n'est pas un tigre du Nord.

**Mme Deborah Grey:** C'est un tigre édenté.

**M. Stephen Harper:** Elle est bien bonne: un tigre édenté. Certains de mes collègues ont dit que le gouvernement n'est rien de plus qu'un minet du Nord, mais cela me pose un problème, car j'aime les chats. J'aime mon chat et, en dépit de certaines de ses faiblesses, mon chat ne mérite pas d'être comparé au gouvernement libéral.

Cependant, je me demande bien à quel pauvre animal nous devrions comparer le gouvernement. Plusieurs suggestions ont été faites. Comme les députés le savent, je me suis déjà fait semoncer à quelques reprises au Parlement. Je m'en tiendrai donc à des exemples ne pouvant être censurés.

J'ai conclu que nous devrions comparer le gouvernement au goéland, au goéland du Nord. La raison pour laquelle je songe au goéland, c'est que nous sommes tous ici, attablés devant un fabuleux pique-nique. Avec l'argent durement gagné de nos impôts, nous avons acheté une grande quantité de nourriture avec nos familles, nous nous sommes réunis et nous sommes ici à essayer de pique-niquer. Qui ne cesse de bondir sur le pique-nique, de tenter de voler la nourriture, d'en emporter de gros morceaux? Ce sont les goélands libéraux, et permettez-moi de dire que si les goélands pouvaient parler, je parie qu'ils nous diraient que, lorsqu'ils cherchent à voler notre nourriture et à la garder pour eux, ils adhèrent vraiment aux valeurs des libéraux. C'est ce que les goélands nous diraient.

Il y a une meilleure solution. Pour s'engager sur le bon chemin, le Canada doit changer de cap. Il doit faire ce qu'il faut.

Tout d'abord, il faut contrôler les dépenses. L'Alliance canadienne mettrait immédiatement un terme aux dépenses effrénées des libéraux. Nous préconisons un ciblage des dépenses, notamment des nouvelles dépenses, visant des secteurs prioritaires négligés par l'ex-ministre des Finances: les soins de santé et les forces armées. En général, nous croyons toutefois que les dépenses ne devraient augmenter que proportionnellement à la croissance démographique et à la hausse des prix. De plus, nous éliminerions des choses comme le fiasco d'un milliard de dollars du registre des armes à feu, le gaspillage des contrats de commandite, illégaux dans certains cas, ainsi que certains programmes ruineux et mal administrés de DRHC. L'Alliance canadienne mettrait aussi fin à des programmes qui ne sont guère avantageux pour les Canadiens et les familles canadiennes, notamment les programmes à l'intention des grandes entreprises ultrasubventionnées.

Pour que le Canada exploite son plein potentiel, il faut limiter les dépenses, rembourser la dette et accorder des allègements fiscaux généraux. En fait, il n'y a pas de raison, et je le répète comme je l'ai déjà dit d'un océan à l'autre, il n'y a pas de raison pour que les impôts dans notre pays soient plus élevés à long terme que ceux prélevés aux États-Unis.

Voici les faits. Le gouvernement américain dépense plus par personne que le Canada pour les soins de santé publics, pas seulement les soins de santé, mais les soins de santé publics. Il y a aux États-Unis des problèmes beaucoup plus graves de pathologie sociale, problèmes qui nécessitent la série de programmes de sécurité sociale, avec laquelle tous les gouvernements doivent composer. De toute évidence, en matière militaire et au chapitre de la sécurité, les

États-Unis ont des besoins beaucoup plus importants à satisfaire qu'un gouvernement du Canada responsable qui serait axé sur la défense et la sécurité, ce qui n'est certainement pas le cas actuellement.

Compte tenu de cette réalité, nous devrions nous donner comme objectif économique, comme objectif des budgets à venir, de faire du Canada le pays par excellence sur le plan fiscal, le pays où les taux d'imposition seraient les plus bas en Amérique du Nord; nous avons le potentiel pour le faire.

Il est étonnant qu'une déclaration comme celle-là suscite la colère des libéraux. Cela en dit long sur leurs priorités. Les goélands crient en face.

L'Alliance canadienne éliminerait sur-le-champ toutes les taxes et les hausses de taxes adoptées initialement pour réduire le déficit. Nous éliminerions, au lieu de nous contenter de réduire, la taxe exerçant un effet dévastateur sur l'industrie du transport aérien. Nous accorderions immédiatement un allègement fiscal important aux familles, aux travailleurs à faible et à moyen revenu, ainsi qu'aux investisseurs. Ces modifications fiscales auraient pour objet de réduire les taux d'imposition marginaux élevés.

● (1550)

De plus, nous ne répugnerions pas à réduire davantage l'impôt sur le revenu des sociétés en vue de dégager de l'argent que pourraient utiliser les entreprises afin de créer plus d'emplois et d'offrir de meilleures possibilités à tous les Canadiens. Nous commencerions enfin par réduire la TPS.

La TPS frappe le plus durement les personnes obligées de dépenser tout ce qu'elles gagnent: les personnes à revenu faible et moyen et les Canadiens à revenu modeste. La gestion de la TPS coûte cher et prête le flanc à des fraudes d'une étendue inconnue en plus de constituer un lourd fardeau administratif pour les propriétaires de petites entreprises que le gouvernement a convertis en percepteurs d'impôt non rémunérés. Ce gouvernement a été élu sur la promesse d'abolir, d'éliminer et de trucider la TPS. Tout ce que nous lui demandons, c'est de réduire la TPS qui frappe les familles et les travailleurs canadiens.

Je profite de l'occasion pour souligner que j'ai rarement entendu à la Chambre des communes des propos aussi honteux que ceux que m'a adressés le premier ministre il y a quelques jours. J'ai regardé la reprise vidéo des débats, et il se vantait ouvertement de la hausse des recettes de la TPS grâce à l'argent qu'il va puiser dans les poches des Canadiens.

[Français]

Le Canada dispose des ressources naturelles, historiques et humaines pour être le pays le plus performant du monde, un pays qui occupe la première place en matière de recherche, de sécurité et de démocratie. Ce budget aurait pu permettre de franchir une nouvelle étape pour faire du Canada un très grand pays.

Le Canada pourrait atteindre ses objectifs, mais ce budget nous empêche de relever ce défi. Le surplus a été transformé en caisse noire. Les familles et les travailleurs canadiens sont surtaxés et reçoivent des services insuffisants.

Nous aurions pu mettre un frein à l'augmentation des dépenses déraisonnées. Nous aurions pu élaborer un plan pour réduire la dette plus sérieusement. Nous aurions pu continuer à réduire le fardeau fiscal des particuliers, des familles et des entreprises en commençant par la TPS. Ce ne sont pas les objectifs des libéraux, avides d'impôts et de dépenses.

*Le budget*

[Traduction]

Seule l'Alliance canadienne offre au Canada la possibilité d'atteindre son plein potentiel, la possibilité de tirer pleinement profit de nos ressources naturelles, historiques et humaines.

Je propose donc:

Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot «Que», de ce qui suit:

«la Chambre dénonce l'exposé budgétaire du gouvernement parce qu'il perpétue les politiques établies par le ministre des Finances précédent, lesquelles n'ont pas permis de doter le Canada des bases économiques qui font qu'un pays est le plus riche, le plus sécuritaire et le plus démocratique; qu'il déroge au principe de la budgétisation prudente en grossissant les budgets des ministères; qu'il transforme les excédents en caisse noire à l'intention de ceux qui espèrent devenir premier ministre, et qu'il continue de surtaxer et d'écraser les familles et les travailleurs du Canada.»

• (1555)

**Le Président:** Le vote porte sur l'amendement. Entamons le débat.

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, c'est avec un grand sens des responsabilités que je prends la parole sur le budget qui a été présenté par le ministre des Finances hier.

En effet, on a manqué hier une occasion en or de modifier fondamentalement l'état des finances et l'état de l'économie du Canada et du Québec.

Les 15 milliards de dollars de dépenses annoncées hier pour les deux prochaines années démontrent que le gouvernement fédéral avait amplement la marge de manoeuvre pour répondre aux préoccupations de la population canadienne, de la population québécoise et des provinces quant à un certain nombre de questions de fond qui font l'objet de débats depuis deux à trois ans.

Plutôt que de s'attaquer aux vrais problèmes, le gouvernement et le ministre des Finances, un peu à l'initiative du premier ministre, a préféré se lancer dans un saupoudrage de mesures. J'ai relevé 74 mesures de dépenses différentes.

Il a préféré investir dans des champs de compétence des provinces. Il a préféré inventer de nouvelles initiatives, encore une fois, sans s'attaquer fondamentalement aux questions soulevées par la population québécoise, la population canadienne et les provinces, en particulier le Québec.

Même si je suis extrêmement malheureux de voir que le ministre des Finances et le gouvernement n'ont pas saisi cette occasion en or qui leur était donnée, étant donné qu'ils avaient les moyens de corriger un certain nombre de problèmes fondamentaux, je suis quand même content de voir que la population et les médias en particulier n'ont pas été dupe de l'opération.

En regardant les titres des journaux ce matin, j'ai relevé par exemple qu'on présentait le budget du ministre des Finances comme étant le budget de tout le monde et le budget de personne.

Un journal a indiqué dans l'article qui rendait compte du budget ce proverbe que l'on connaît tous très bien: «Qui trop embrasse mal étreint» Un autre l'a intitulé: «Les vices cachés». Un troisième l'a intitulé: «Promises, promises», et un autre: «The urge to spend». Finalement, il y en a un que j'ai trouvé particulièrement percutant en présentant le budget qui nous a été livré hier comme étant une «poule sans tête». Effectivement, on va dans toutes les directions sans être capable d'identifier une seule mesure structurante dans le budget qui nous a été présenté.

La première chose qu'il faut remarquer, quand on prend connaissance du discours du budget d'hier et des documents

afférents, c'est qu'il a montré l'ampleur du déséquilibre fiscal. Je pense que ç'aurait dû être la priorité du gouvernement fédéral que de corriger ce déséquilibre fiscal qui fait en sorte que le fédéral a beaucoup trop de moyens, de ressources financières par rapport à ses responsabilités, particulièrement celles reconnues dans la Constitution de 1867.

Il y a aussi le fait que les besoins sont dans les provinces et au cours des années, des dernières décennies en particulier, ces besoins ont occasionné une croissance des dépenses parfois même exponentielles.

Quand on parle de la santé, avec le vieillissement de la population, avec les nouvelles technologies et avec le prix des médicaments, on sait que la santé connaît une croissance de ses coûts beaucoup plus importante que la croissance de la richesse collective, la croissance du produit intérieur brut.

Les besoins sont donc dans les provinces. L'argent est à Ottawa. On en a eu la preuve, hier, quand le ministre des Finances a annoncé, d'ici quelques semaines—on ne parle pas d'années ou de décennies—une dépense supplémentaire de 6,4 milliards de dollars d'ici le 31 mars prochain. On parle de cinq, six semaines tout au plus.

C'est donc bien la preuve que le gouvernement fédéral a encore malheureusement caché un certain nombre d'informations au public, en particulier concernant les surplus réels anticipés au cours de l'exercice présent. Je reviendrai un peu plus tard sur le fait que pour l'exercice à venir, nous pensons aussi que les surplus sont beaucoup plus importants que ce que le ministre nous a annoncé hier.

Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, pour vous donner une illustration de ce déséquilibre fiscal, les recettes d'Ottawa sont passées de 123 milliards de dollars en 1993-1994, à 185 milliards de dollars en 2003-2004, soit une hausse de 50 p. 100.

On ne parle pas de plusieurs décennies. On parle, tout au plus, d'une dizaine d'années pendant lesquelles le gouvernement fédéral a vu l'ensemble de ses recettes augmenter de 50 p. 100.

• (1600)

Je pense qu'on conviendra tous que c'est beaucoup d'argent par rapport aux responsabilités du gouvernement fédéral.

Pour ce qui est de l'année en cours, comme je le mentionnais, le ministre, lors de son énoncé économique, nous avait parlé d'un surplus pour planification stratégique de 1 milliard de dollars. Soyons bon prince et rajoutons à ce 1 milliard de dollars de surplus pour planification stratégique les 3 milliards de dollars pour réserve pour éventualités. Cela donne un surplus de 4 milliards de dollars.

Hier, non seulement le ministre a été en mesure de maintenir la réserve de 3 milliards de dollars, mais en plus, il a annoncé, comme je le mentionnais tout à l'heure, des dépenses supplémentaires de 6,4 milliards de dollars d'ici la fin de l'exercice.

Le ministre lui-même admet que les surplus ne seront pas de l'ordre de 1 milliard de dollars si on exclut la réserve ou de 4 milliards de dollars si on inclut la réserve, mais plutôt de l'ordre de 9,4 milliards de dollars.

Nous avons prévu, en tenant compte des prévisions des principales banques et institutions financières québécoises et canadiennes, que les surplus seraient plutôt de l'ordre de 10,4 milliards de dollars.

Cela fait déjà plusieurs semaines que le Bloc québécois avait fait savoir à la population, par le biais des médias, et nous en avons aussi parlé ici à la Chambre, que le surplus serait davantage de l'ordre de 10,4 milliards de dollars.

### *Le budget*

Maintenant, il faut aussi tenir compte de la modification de la comptabilité qui a été annoncée hier par le ministre, à la demande expresse de la vérificatrice générale. Cela fait en sorte que pour cette année, le surplus sera gonflé de 3,1 milliards de dollars.

Alors que le ministre avouait hier que ce ne serait pas 4 milliards de dollars, mais plutôt 9,4 milliards de dollars, je peux vous assurer qu'une fois que l'exercice financier sera terminé et qu'on aura comptabilisé l'ensemble des recettes fiscales et des dépenses, le surplus, avant les mesures annoncées hier, sera plutôt de l'ordre de 13,5 milliards de dollars.

On cache encore à la population l'état réel des finances publiques. Je pense que cela est tout à fait inadmissible, particulièrement de la part d'un ministre qui se targue d'être transparent.

Cela me rappelle un proverbe qui circule depuis de nombreuses générations au Québec concernant la culture. On dit souvent que quelqu'un qui n'a pas de culture, c'est un peu comme la confiture, il l'étale beaucoup. C'est un peu la même chose pour la transparence. Quand on n'est pas très transparent, on l'étale beaucoup.

Je pense que le ministre et le gouvernement au pouvoir sont tombés dans cette ornière, incapables de transparence et de donner les informations justes à la population. Au mieux, j'ai vu un commentateur qui disait qu'avec l'actuel ministre des Finances, c'est vrai qu'on cachait des surplus, mais on en cachait moins que sous l'ex-ministre des Finances. Dans ce sens, on pouvait au moins lui donner cela.

Je pense que ce n'est pas ce que les populations canadienne et québécoise veulent voir. Elles veulent savoir l'état réel de la situation.

Comme je le mentionnais tout à l'heure, pour cette année, nous prévoyons donc des surplus davantage de l'ordre de 13,5 milliards de dollars. Pour l'année prochaine, contrairement au ministre qui nous annonce 8,8 milliards de dollars, nous pensons que les surplus seront de l'ordre de 12,3 milliards de dollars.

Hier, le ministre des Finances nous a annoncé dans son budget, à partir des dépenses qu'ils nous a indiquées et des réserves qu'il nous a faites connaître, des surplus de 18,2 milliards de dollars sur deux ans, alors que nous prévoyons davantage des surplus de 25,8 milliards de dollars pour ces deux mêmes années. Il y a donc une différence d'environ 7 ou 8 milliards de dollars.

Je pense que déjà cette seule constatation fait en sorte que non seulement le gouvernement manque de transparence, mais de plus, il faut dire que cette ampleur des surplus est une démonstration éloquente—et personne du côté du parti au pouvoir ne sera en mesure de dire le contraire—que le déséquilibre fiscal est une réalité. Au lieu de saupoudrer ces 15 milliards de dollars de dépenses, on aurait dû régler définitivement ce problème structurel qu'est le déséquilibre fiscal.

Je rappelle que l'année prochaine, sept provinces sur 10 seront en déficit au Canada. Seulement le Québec, le Manitoba et l'Alberta vont éviter cette situation. Il y a quelque chose d'aberrant à ce que le gouvernement fédéral, au cours des 10 dernières années, ait augmenté ses recettes de 50 p. 100, alors que la plupart des provinces, sauf l'Alberta qui est dans une situation très particulière, sont en situation de déficits. Même le Québec et le Manitoba sont juste un peu au-dessus de l'eau. Un ralentissement économique pourrait nous faire à nouveau sombrer dans les déficits.

● (1605)

Je disais donc qu'à part l'Alberta, le Manitoba et le Québec, l'ensemble des autres provinces sont en déficit. Même l'Ontario sera en déficit l'année prochaine.

C'est le même contribuable. Ce n'est pas un contribuable qui est schizophrène, qui a une pensée ou une vision particulière concernant les impôts qu'il paie à Ottawa et à Québec. C'est le même contribuable qui paye dans les deux cas.

On aurait voulu, comme je le mentionnais, que le gouvernement fédéral se retire d'une partie de l'assiette fiscale pour permettre aux provinces d'assumer de façon autonome et démocratique leurs responsabilités, en particulier en santé, en éducation postsecondaire et en sécurité du revenu.

Donc, la première constatation que nous devons faire face au budget qui nous a été présenté, c'est l'ampleur du déséquilibre fiscal qui est encore une fois démontrée par le ministre des Finances lui-même.

L'autre élément, c'est qu'étant donné qu'on a beaucoup d'argent et qu'on n'a pas beaucoup de responsabilités, on invente des responsabilités. Je pense que la deuxième chose qu'on doit faire ressortir du budget qui nous a été livré hier, c'est qu'une bonne partie de l'argent va à de mauvaises priorités.

Après la rencontre des premiers ministres il y a quelques jours et la somme de 2,5 milliards de dollars annoncée par le premier ministre du Canada en termes d'injection nouvelle dans le Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux, avec l'ampleur des surplus qu'on connaît maintenant mais que nous savions déjà auparavant, on se serait attendu à ce que le gouvernement fédéral en fasse un peu plus pour la santé.

Pourtant, on s'en est tenu strictement aux ententes qui ont été convenues il y a à peine 10 jours. Comme je le mentionnais tout à l'heure, on se retrouve donc à utiliser l'argent qui a été amassé pour des priorités pour le moins douteuses. J'aurai l'occasion aussi de revenir là-dessus.

Je signale au passage que seulement en ce qui concerne les empiètements dans les compétences des provinces, celles du Québec en particulier, eu égard à la somme de 15 milliards de dollars dont j'ai parlé tout à l'heure, nous avons identifié 4,5 milliards de dollars de nouvelles dépenses qui vont se concrétiser dans des domaines qui ne sont absolument pas de la compétence du gouvernement fédéral.

Cela va créer des chicanes, de la confusion et du gaspillage. Les contribuables québécois, en particulier, et les contribuables canadiens sont également d'accord pour dire qu'on n'avait pas besoin de cela. Les besoins, particulièrement les besoins sociaux, sont tellement importants qu'on aurait très bien pu utiliser cet argent à des fins plus structurantes, en particulier, comme je le mentionnais dans mon premier point, pour corriger définitivement le problème du déséquilibre fiscal.

Pendant qu'on empiétait dans les champs de compétence des provinces et qu'on inventait et saupoudrait toute une série d'initiatives, énormément de catégories de la population canadienne et québécoise qui avaient besoin d'une aide immédiate n'ont pas pu la recevoir.

Je pense, par exemple, aux travailleurs, aux communautés et aux entreprises qui sont actuellement victimes du conflit dans le bois d'œuvre. Il n'y a absolument rien dans le budget concernant ce conflit qui dure maintenant depuis un an et demi, bientôt deux ans.

*Le budget*

J'ai posé la question au ministre et il a été incapable de répondre. Il est resté assis et a préféré laisser répondre le ministre du Commerce international.

Concernant les travailleurs autonomes, on se serait attendu à ce qu'il y ait un certain nombre de mesures, en particulier au plan de l'assurance-emploi. C'est comme s'ils n'existaient pas. On sait très bien que d'ici quelques années, le travail qu'on dit atypique, c'est-à-dire ce qui n'est pas un travail à temps plein et régulier va devenir la norme. Mais pour le gouvernement fédéral, c'est comme si cela n'existait pas. On vit encore dans les années 1950 et 1960 et on ne s'est pas aperçu que le marché du travail avait changé.

Pour les autochtones, il n'y a absolument rien dans ce budget. Bien sûr, on va me dire qu'il y a beaucoup d'argent pour la santé. Mais cela ne changera pas fondamentalement les relations entre le gouvernement fédéral et les autochtones.

Pour l'année qui vient, les chômeurs et les travailleurs qui payent des cotisations à l'assurance-emploi vont encore se retrouver à payer des cotisations qui vont servir à d'autres fins que celles de la protection de leur revenu en cas d'une perte d'emploi.

Il y a donc énormément d'oubliés. Évidemment, il y a des mesures qui peuvent a priori sembler intéressantes, notamment l'augmentation du plafond des REER, soit les régimes enregistrés d'épargne retraite. Malgré cette augmentation du plafond à 18 000 \$, il faut se rappeler qu'il y a seulement 1,5 p. 100 des contribuables au Québec qui cotisent déjà au maximum du plafond prévu qui est de 13 500 \$.

• (1610)

J'ai vu que plusieurs analystes financiers avaient souligné cette initiative, mais cela ne règle en rien le problème de l'épargne en vue de la retraite. Environ 80 p. 100 de la population est incapable de cotiser suffisamment aux REER. Ces gens n'ont pas accès à des fonds de pensions complémentaires et ils risquent de se retrouver pauvres à la retraite. Face à cela, le gouvernement fédéral a préféré instaurer une mesure qui semble, à première vue, intéressante, mais qui, dans les faits, touchera une très faible partie de la population.

Tout à l'heure, j'ai parlé des mauvaises priorités. On sait que depuis 1998 le budget consacré à la défense a augmenté de 53 p. 100 et on annonce encore un milliard de dollars d'investissements pour l'année prochaine.

Vous savez comme moi que nous ne sommes pas contre, en principe, les dépenses concernant la défense, mais il faudrait savoir à quoi cela va servir. On n'a pas eu de révision de la politique canadienne en matière de défense depuis une dizaine d'année. La preuve en est que dans le débat sur l'Irak, on ne sait pas trop ce que le Canada va faire; la position du gouvernement canadien est extrêmement ambiguë. Avant de mettre des milliards de dollars dans la défense, il me semble qu'on aurait d'abord dû avoir ce débat.

Et il y a d'autres priorités. Je vous donne l'exemple de l'éducation postsecondaire. Les transferts du gouvernement fédéral en éducation ont diminué de 30 p. 100 depuis 1996. Je pense que c'est un besoin prioritaire pour la population québécoise, et pour la population canadienne en général. On aurait pu répondre immédiatement à ces besoins.

Comme le temps qui me reste est relativement court et que plusieurs de mes collègues auront l'occasion de revenir sur différents aspects, je voudrais quand même parler de la proposition du ministre concernant la cotisation à l'assurance-emploi.

Le ministre des Finances a fait grand tapage de la baisse, faisant passer le taux de cotisation de 2,10 \$ à 1,98 \$ par 100 \$ de gains assurables. En fait, il nous avait déjà annoncé la plus grosse partie de

cette baisse en octobre dernier, lors de son énoncé économique, où il nous avait dit: «Je vais baisser le taux de cotisation; il passera de 2,10 \$ à 2 \$.» Maintenant, il nous annonce que ce n'est pas 2 \$, mais 1,98 \$.

Dans les faits, ce que nous a annoncé le ministre des Finances hier, c'est qu'il baissera de 2¢ de plus que prévu les cotisations à l'assurance-emploi. Il se privera de 100 millions de dollars et il continuera, l'année prochaine, à aller chercher entre 2,5 et trois milliards de dollars de cotisations en plus. Évidemment, c'est en attendant de tenir des consultations. On doit se méfier.

Je voudrais vous lire un communiqué du ministère des Finances, en date du 2 février 2001—cela fait deux ans seulement—où on parle du taux de cotisation à l'assurance-emploi:

En décembre 1999, le Comité des finances de la Chambre des communes a conclu que le processus de fixation du taux devait être revu. Au moment de la présentation du projet de loi C-44, qui est devenu C-2 après, en septembre 2000, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il entreprendrait un examen approfondi du mécanisme utilisé pour établir le taux de cotisation à l'assurance-emploi.

On nous a fait la même promesse il y a deux ans; c'était un autre ministre des Finances et rien ne s'est passé. Ce qui est inquiétant, c'est que le ministre des Finances de l'époque risque de devenir, dans quelques mois, le premier ministre.

N'aurait-il pas été mieux avisé de prendre immédiatement une décision concernant le mécanisme de fixation du taux de cotisation à l'assurance-emploi en créant une caisse autonome? C'est ce que les syndicats demandent, ainsi qu'une bonne partie des associations d'employeurs, pour faire en sorte que les cotisants gèrent la caisse, décident du taux de cotisation et du taux de couverture.

Ce n'est pas cela. On nous annonce une consultation qui, je peux le prédire, n'aboutira pas. Pendant ce temps, on va encore piger des milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi pour les utiliser à d'autres fins.

C'est donc un budget extrêmement décevant. On a manqué une occasion en or de régler un certain nombre de problèmes fondamentaux, canadiens et québécois, comme le déséquilibre fiscal, comme le détournement de la caisse de l'assurance-emploi, comme les infrastructures pour lesquelles les municipalités demandent énormément d'argent, comme Kyoto, et comme bien d'autres choses.

Comme je l'ai mentionné, plusieurs de mes collègues auront l'occasion, au cours des prochains jours, de faire la démonstration que ce budget est tout à fait imbuvable.

Pour manifester cette «imbuabilité», je voudrais présenter un sous-amendement à l'amendement présenté par le chef de l'Alliance canadienne.

Je propose:

Que l'amendement soit modifié par adjonction, entre les mots «Minister» et «that» de ce qui suit:

«qui consistent, entre autres, à nier le déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces et à cacher les surplus budgétaires au détriment du débat démocratique et».

• (1615)

**Le président suppléant (M. Bélair):** Je déclare le sous-amendement recevable.

*Le budget*

[Traduction]

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre la question qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Nanaimo—Alberni, la santé.

● (1620)

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député pour son allocation. Deux points en ressortent. Il y a d'abord la question du déséquilibre fiscal. Absolument rien ne prouve qu'il existe un déséquilibre fiscal. En fait, à l'instar de toutes les autres provinces, le Québec peut percevoir des impôts au même titre que le gouvernement fédéral.

Il y a ensuite la question des points d'impôt. Il est intéressant de voir que le Québec en réclame davantage, mais ne reconnaît pas ceux qu'il a déjà. Le député peut-il nous expliquer comment cela peut fonctionner? Le député réclame davantage, mais n'accepte pas ce qui existe déjà.

Ses observations sur l'assurance-emploi m'étonnent vraiment. Cela fait dix ans que notre gouvernement réduit les cotisations de l'assurance-emploi. Voici que nous les fixons à 1,98 \$. Il est désormais évident, en fait, que nous voulons que le régime soit transparent et autosuffisant. Le ministre l'a répété aujourd'hui, à la période des questions, et le député continue de dire que nous ne faisons pas assez au titre de l'assurance-emploi.

J'espère que le député participera aux discussions lorsque nous nous assurerons que l'assurance-emploi serve à ce dont nous avons parlé. Je voudrais savoir ce qu'il pense de cela aussi.

[Français]

**M. Pierre Paquette:** Monsieur le Président, pour bien comprendre, il faut avoir une vision historique des choses. En effet, pendant la Seconde Guerre mondiale, les provinces se sont retirées d'une partie du champ fiscal pour permettre au gouvernement fédéral de financer l'effort de guerre.

Depuis, c'est une bataille incessante des provinces, du Québec en particulier, pour récupérer ce champ de taxation. C'est vrai qu'au cours des années 1960, le Québec a été capable de récupérer une partie de son champ de taxation par un retour de points d'impôt du gouvernement fédéral au Québec. Mais c'était son champ de taxation. Au cours des années 1970, la même opération s'est produite: on a récupéré une partie de nos points d'impôt qui avaient été cédés au gouvernement fédéral pendant la Seconde Guerre mondiale.

Cela dit, la bataille n'est pas terminée. Il me semble que le budget d'hier en est l'illustration la plus évidente. Quand on est capable d'annoncer en un après-midi des dépenses supplémentaires de 6,4 milliards de dollars pour les cinq prochaines semaines, c'est qu'on nage dans les surplus et qu'on est capable de se départir d'une partie de son assiette fiscale au profit des dix provinces, dont sept sont actuellement en difficulté financière.

D'autre part, le déséquilibre fiscal vient aussi en grande partie du fait que les responsabilités des provinces, qui étaient lors de l'établissement de la Constitution des responsabilités peut-être moins importantes que maintenant—je parle de la santé, de l'environnement et de l'éducation—, sont maintenant au centre des préoccupations des citoyens et des citoyennes.

Quant au gouvernement fédéral, il est tout seul maintenant. Toute la population canadienne, particulièrement au Québec, et tous les commentateurs sont d'accord. Évidemment, il ne restera plus qu'à convaincre le gouvernement fédéral. Cela va prendre un peu de

temps. Je sais qu'il est dur de comprendre, mais il va finir par comprendre le bon sens. Ces points d'impôt finiront par revenir aux provinces pour qu'elles assument leurs responsabilités. C'est la population qui l'exige déjà.

Maintenant, pour ce qui est de l'assurance-emploi, je ne peux pas comprendre le raisonnement du député. C'est vrai qu'on a baissé les taux de cotisation au cours des dernières années, mais ils ont quand même récolté un surplus de près de 45 milliards de dollars à même la caisse de l'assurance-emploi. Il ne faut pas se le cacher. Le précédent ministre des Finances a été capable d'équilibrer son budget et de faire des surplus sur le dos des chômeurs, des travailleurs et des petites et moyennes entreprises. On n'a pas besoin du taux de cotisation actuel. À 2,10 dollars, le gouvernement va encore avoir trois ou quatre milliards de dollars de surplus dans la caisse de l'assurance-emploi. À 1,98 dollars, il va encore faire de 2,5 à 3 milliards de dollars de surplus. C'est inadmissible. Ce n'est carrément pas la fonction de la caisse de l'assurance-emploi. Ce qu'on demande, c'est que cette caisse de l'assurance-emploi soit gérée par ceux qui cotisent. Comme le gouvernement fédéral s'est retiré de cela en 1989, il ne doit plus se mettre le nez là-dedans.

On me dira: «Oui, mais il y a eu des déficits dans le passé.» Cependant, il n'y a jamais eu 42 milliards de dollars de déficit à la caisse. Ce sont donc des prétextes et des sophismes. Si le gouvernement veut être honnête, il devrait transférer la caisse aux cotisants et se financer d'une autre manière. Cela l'obligerait à se départir de trois milliards de dollars, soit une partie de son surplus. Toutefois, comme je le mentionnais tout à l'heure, au cours des deux prochaines années, on pense qu'avant les mesures annoncées hier, le surplus aurait été de 25,8 milliards de dollars. On a donc amplement d'espace pour se départir de ces six milliards de dollars au nom du bon sens.

● (1625)

[Traduction]

**M. Rob Anders (Calgary-Ouest, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à mon collègue bloquiste.

Je partage énormément de ses préoccupations et de celles du Bloc québécois quand je vois le gouvernement fédéral s'approprier des fonds qui appartiennent aux provinces. À mon avis, c'est ce qui se passe, particulièrement au chapitre des soins de santé, quand on sait que le gouvernement fédéral a promis, en 1966, de financer le régime canadien de soins de santé à hauteur de 50 p. 100. À l'époque, le premier ministre de ma province, en l'occurrence M. Ernest Manning, avait prédit que le gouvernement fédéral finirait pas contribuer beaucoup moins et laisserait les provinces payer la note.

J'ai entendu la dernière question et la réponse qui y a été donnée et j'apprécierais vivement que le député prenne le temps d'exposer ses préoccupations à l'égard du sous-financement des soins de santé par le gouvernement fédéral. Je voudrais que le député précise les difficultés auxquelles le Québec est maintenant confronté parce qu'il n'a pas obtenu sa juste part du financement fédéral. D'après le député, comment le gouvernement fédéral pourrait-il faire amende honorable?

Le député a également abordé la question de l'assurance-emploi, un secteur où le gouvernement fédéral exige des cotisations nettement trop élevées. Je suis ravi que le député ait fait mention de l'excédent de 45 milliards de dollars que le gouvernement fédéral a accumulé grâce au programme d'assurance-emploi.

*Le budget*

J'apprécierais également que le député se penche sur une question liée à l'assurance-emploi, en l'occurrence le Régime de pensions du Canada. Le Québec a eu la présence d'esprit de mettre sur pied la Caisse de dépôt pour mettre les Québécois à l'abri du gouvernement fédéral à cet égard. L'éducation constitue un autre secteur où...

**Le président suppléant (M. Bélair):** À l'ordre, s'il vous plaît. Il faut également donner au député la possibilité de répondre.

[Français]

**M. Pierre Paquette:** Monsieur le Président, effectivement, le gouvernement fédéral s'est désengagé aux plans de la santé et de l'éducation postsecondaire. Au moment où je vous parle, il paie à peine 14¢, peut-être 15¢ pour chaque dollar dépensé. Avec les investissements qui ont été annoncés, ce sera peut-être de l'ordre de 16 p. 100 ou 16¢.

C'est très loin de ce que c'était effectivement au moment où le système a été mis en place, et c'est encore loin de ce que demandent les provinces et la Commission Séguin.

Donc, il n'y aura pas de choix. Soit le gouvernement fédéral va réinvestir massivement dans les transferts en santé—parce qu'on sait maintenant qu'il y aura un transfert pour la santé—, soit qu'il devra retourner les points d'impôt aux provinces pour qu'elles gèrent elles-mêmes leurs choix au plan de la santé.

Il y a un problème démocratique. À partir du moment où les provinces sont dépendantes du gouvernement fédéral pour leurs choix en santé, les assemblées législatives, y compris l'Assemblée nationale, ne peuvent plus appliquer les choix démocratiques de la population du Québec, et c'est aussi vrai pour les autres provinces.

On approche des élections au Québec. Il y aura un débat sur la santé. Les électeurs et les électrices du Québec feront des choix. Ces choix-là, l'Assemblée nationale n'aura peut-être pas les moyens de les concrétiser au plan de la santé, et c'est inadmissible.

C'est la même chose pour l'éducation. Le gouvernement fédéral n'a pas rajouté une cenne dans le budget pour ce qui est des provinces. C'est certain qu'il y a un nouveau programme de prêts et bourses, et tout cela, mais c'est toujours 8¢ par dollar dépensé en éducation pour les provinces.

En terminant, on a modifié l'enveloppe en créant une enveloppe pour la santé et une autre pour les programmes sociaux et l'éducation. Je pense qu'il va falloir qu'on revoie le mode de financement, comme c'était le cas, par exemple, pour l'aide sociale, il y a quelques années. Pour chaque dollar que le Québec mettait dans l'aide sociale, le gouvernement fédéral en mettait l'équivalent. À ce moment-là, on était capables d'avoir de l'imagination et de la créativité et on ne grattait pas les fonds de tiroirs comme le gouvernement fédéral nous oblige à le faire actuellement.

**M. André Harvey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour mon collègue, mais je trouve que cela n'a pas de bon sens d'affirmer ici en cette Chambre—et cela s'est répété plusieurs fois—que le gouvernement canadien investit 14¢ dans le secteur de la santé.

C'était 40¢ avant le dernier engagement budgétaire de 35 milliards de dollars. Cela veut dire que les engagements du gouvernement canadien dans le secteur de la santé jouent entre 45 et 50¢ pour chaque dollar qui est investi.

Alors, il me fait plaisir de demander à mon collègue s'il est prêt à rectifier son affirmation. Je me méfie des grands consensus québécois. On en a connu d'autres.

Je me souviens des débats sur les jeunes contrevenants; c'était la fin du monde. La loi a été adoptée et Québec a eu plusieurs dizaines de millions de dollars pour gérer son système.

Dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre, c'était un grand consensus québécois. Finalement, allez demander aux municipalités rurales et aux clients s'ils s'ennuient des interventions du gouvernement canadien dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre.

Je lui demande simplement s'il est prêt à retirer son affirmation soutenant que le gouvernement canadien investit 14¢ par dollar dans le domaine de la santé. Je sais que c'est faux.

● (1630)

**M. Pierre Paquette:** Monsieur le Président, de ce côté-là de la Chambre, ils ont toujours raison, mais ils sont habituellement les seuls à penser ce qu'ils pensent.

Je lis une partie du communiqué des premiers ministres provinciaux en date du 23 janvier 2003:

Les premiers ministres conviennent qu'il faut rétablir immédiatement la contribution financière du gouvernement fédéral à au moins 18 p. 100 de l'ensemble des dépenses en santé et services sociaux dans le cadre du Transfert social canadien pour la santé et les programmes sociaux au cours de l'année financière en cours.

S'il faut rétablir à 18 p. 100, c'est qu'il n'est pas à 18 p. 100. Je soutiens qu'il est à 14 ou 15 p. 100.

Je continue la citation:

Les premiers ministres sont d'accord pour affirmer que ce montant est d'environ 5,4 milliards de dollars [...].

Ce qu'on nous a annoncé hier, c'est 2,5 milliards de dollars supplémentaires dans le Transfert social canadien.

Je termine en lisant seulement cette petite partie du communiqué:

Les premiers ministres s'entendent pour augmenter cette contribution fédérale de 1 p. 100 par année de l'équivalent du Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux, jusqu'à la réalisation d'un partenariat financier à 25 p. 100 d'ici la présente décennie, tel que recommandé par un certain nombre d'éminents Canadiens.

On a peut-être tort et eux ont raison, mais ils sont les seuls à penser cela. Au Canada, la plupart des gens pensent comme nous que l'argent manque dans les provinces pour la santé, et que le fédéral n'a pas répondu aux demandes de la population.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Cela va causer des problèmes.

**Le président suppléant (M. Bélair):** À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable députée de Winnipeg-Centre-Nord a la parole.

[Traduction]

**Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD):** Monsieur le Président, je suis ravie de lancer, au nom du Nouveau Parti démocratique, le débat relatif aux propositions budgétaires du gouvernement.

Il s'agit de mon premier budget en tant que porte-parole des néo-démocrates en matière de finances. Ces fonctions m'honorent.

Je voudrais auparavant rendre hommage à mon prédécesseur, le député de Regina—Qu'Appelle, qui a exercé ces fonctions pendant de nombreuses années. Il m'a beaucoup appris. Comme ces attributions sont nouvelles pour moi, je continuerai de prendre conseil auprès de lui et de tous mes autres collègues.

### *Le budget*

Je voudrais également saluer le travail de Jack Layton, le chef que le Nouveau Parti démocratique a élu tout récemment. Cet homme est la voix de la raison et il est porteur d'espoir chez les dirigeants politiques du Canada d'aujourd'hui. En ce qui concerne le budget, il a donné aux Canadiens un message clair d'espoir. Il leur a fait comprendre qu'il existe une solution de rechange à la mesquinerie du gouvernement et à l'espèce d'acceptation des idées de l'Alliance qui règne à la Chambre aujourd'hui.

Ce budget est le premier à propos duquel j'interviens en tant que porte-parole en matière de finances, mais j'ai déjà participé à d'autres débats budgétaires. Nous nous sommes toujours intéressés de très près à tous les budgets présentés à la Chambre et nous les avons tous examinés très attentivement. J'avoue que celui-ci s'avère des plus difficiles du point de vue des Canadiens.

Jusqu'à présent, avec la bénédiction du premier ministre et de l'actuel ministre des Finances, l'ancien ministre des Finances présentait des budgets que l'on ne pouvait qualifier que de coups de massue assésés aux moins nantis pour le bénéfice des milieux d'affaires et des riches.

En 1995, les libéraux ont présenté un budget dont l'ancien ministre des Finances a déclaré qu'il redéfinirait le gouvernement en pratiquant, dans les programmes sociaux, les coupes les plus sombres de mémoire d'homme, pour enrayer le déficit. Ensuite, les libéraux nous ont trompés depuis 1997-1998 en affirmant que l'excédent budgétaire serait dépensé selon une approche équilibrée—qu'ils en consacraient 50 p. 100 à la réduction des impôts et de la dette et 50 p. 100 aux programmes sociaux. Or, ce sont plutôt 90 p. 100 qui ont été consacrés à la réduction des impôts et de la dette et seulement 10 p. 100 aux programmes sociaux.

Pendant des années, le gouvernement a sous-estimé les excédents budgétaires, au point que, depuis 1993, nous avons cumulé un excédent de 80 milliards de dollars, lequel excédent a été passé sous silence. Ce sont là les chiffres avancés dans le document de l'alternative budgétaire présenté par la gauche. Mais voyons comment sont perçues les choses à l'autre extrémité du spectre politique. Voyons ce qu'en pensent le Conference Board du Canada et la Banque Toronto Dominion.

Les spécialistes de ces institutions ont compris comment le gouvernement s'y est pris pour minimiser l'excédent budgétaire et empêcher ainsi les Canadiens de faire les choix qui s'imposaient quant à la façon de dépenser les fonds dont disposait le gouvernement.

Nous avons été témoins de tout cela. Je crois que le point culminant, du moins jusqu'à hier, fut le budget libéral de 2000, qui annonçait des réductions d'impôt massives de 100 milliards de dollars et la réduction de la dette aux dépens des programmes sociaux. Ce budget a été déposé l'année même où le gouvernement devait célébrer la fin de la pauvreté chez les enfants au Canada.

Le chef actuel de l'Alliance canadienne a dû se sentir grandement soulagé que le ministre des Finances ait posé sa candidature à la direction du Parti libéral plutôt qu'à celle de l'Alliance.

• (1635)

Pendant tout ce temps, les néo-démocrates se sont énergiquement opposés à ces budgets et à l'économie de survie à l'américaine qu'ils incarnaient. Nous avons travaillé avec tous les Canadiens dont les besoins ont été niés et négligés, et nous nous sommes faits leur porte-parole. Nous nous sommes efforcés de modifier la trajectoire de la grosse machine libérale-allianciste.

Les nombreuses fuites qui ont précédé le dépôt du budget, hier, nous ont amenés à penser que nous faisons peut-être des progrès. Comme cela se produit souvent chez les dirigeants politiques à la fin de leur carrière, nous avons cru que les libéraux avaient eu une révélation et que, décidant de mettre un terme à leur idylle avec l'Alliance, ils voulaient commencer à réparer certains des dommages qu'ils ont causés au tissu social canadien.

Nous attendions un budget porteur d'espoir pour les Canadiens. Nous avons éprouvé de l'espoir en entendant dire que le gouvernement écouterait peut-être finalement les municipalités, qu'il allait peut-être se mettre à l'écoute du niveau de gouvernement qui est le plus près des préoccupations courantes des gens, et qu'il procéderait à des immobilisations importantes dans l'infrastructure urbaine, qui s'écroule sous nos yeux.

Seulement pour l'infrastructure, le déficit social libéral atteint les 57 milliards. Les villes canadiennes avaient demandé, pour commencer, des immobilisations de 800 millions de dollars, qui devaient atteindre au moins deux milliards de dollars par année en cinq ans. Imaginez notre déception et notre stupéfaction lorsque nous avons constaté que le budget des libéraux annonçait seulement 3 milliards de dollars répartis sur 10 ans.

**Mme Alexa McDonough:** Après 10 ans de négligence.

**Mme Judy Wasylycia-Leis:** Après dix années de négligence, comme la députée de Halifax vient de le dire.

C'est une gifle en pleine figure. C'est une insulte faite à toutes les municipalités qui ont fait des pieds et des mains pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyens.

Pis encore, c'est laisser la porte ouverte à toutes sortes de solutions de rechange inacceptables. Ce pourrait être de nouveaux frais d'utilisation, de nouveaux tarifs, des hausses d'impôt foncier, voire la privatisation de services publics essentiels, comme l'approvisionnement en eau et les routes.

Nous espérons aussi que les libéraux commencent en fait à s'occuper du logement. Nous espérons que le gouvernement présente un programme de logement national, qu'il présente un plan global de lutte contre le manque de logements abordables et convenables dans notre pays aujourd'hui. Nous nous attendions à cela.

En fait, le coût des nouveaux logements vient tout juste d'afficher la plus forte augmentation annuelle depuis plus de 13 ans, alors que les Canadiens qui sont locataires ne trouvent pas de logement et n'ont pas les moyens d'en louer un. Le nombre de sans-abri et de ceux qui sont près de le devenir est absolument intolérable. C'est tout à fait honteux pour un pays où l'activité économique est si soutenue.

De concert avec les défenseurs du droit au logement, les néo-démocrates ont demandé qu'un pour cent seulement des dépenses de programmes soit consacré à un programme de logement national. Au lieu de cela, qu'avons-nous obtenu dans le budget d'hier? Nous n'avons obtenu aucune stratégie s'attaquant à la crise du logement. Nous n'avons eu que l'ajout de 13 millions de dollars par année à un plan de financement quinquennal déjà insuffisant. Nous sommes très loin du 1 p. 100.

Le budget laisse tomber les nombreux Canadiens qui n'ont pas les moyens de loger, de nourrir et d'élever leurs enfants en même temps. Le gouvernement devrait avoir honte de négliger ce secteur vital, ce besoin vital dans la société canadienne.

*Le budget*

Dans le domaine de l'éducation, ce n'est guère mieux. Le Canada a un grand besoin de travailleurs hautement qualifiés. Les emplois nécessitant un diplôme universitaire ou collégial ont représenté, entre 1991 et 2001, pas moins de 70 p. 100 de la croissance de la main-d'oeuvre. Pourtant, les compressions apportées à l'éducation postsecondaire par les libéraux ont mis ces possibilités d'emploi hors de portée d'un nombre croissant de jeunes Canadiens.

Depuis dix ans, les droits de scolarité ont plus que doublé. Dans certains programmes, ils vont encore doubler pendant un an ou deux. Les étudiants ont une dette moyenne de 25 000 \$ à la fin de leurs études. Or, un étudiant sur 24 seulement est admissible à l'allègement de sa dette.

• (1640)

Nous espérons et croyions qu'il y aurait eu hier un changement. Plutôt que d'accorder aux collèges et universités un plus grand financement de base qui aurait permis d'atténuer la flambée des frais de scolarité, les libéraux s'en sont tenus à leur méthode improvisée des bourses du millénaire.

Les 425 millions de dollars qui ont été affectés cette année à la Subvention canadienne pour l'épargne-études, qui ne fait rien pour améliorer l'accès, auraient pu servir à réduire les frais de scolarité de presque 15 p. 100, tous les programmes confondus. C'est ce que nous dit l'Association canadienne des professeurs d'université. Encore une fois, les étudiants ont été laissés pour compte.

Les libéraux auraient pu maintenir l'équilibre budgétaire tout en consacrant 1,6 milliard de dollars en 2003-2004 pour couvrir les subventions accordées en fonction des besoins et pour aider à réduire l'endettement des étudiants. C'est ce que nous espérons mais encore une fois, les libéraux ont fait les choix qu'il ne fallait pas faire en matière de dépenses.

J'aimerais vous parler un peu de la garde des enfants. Il y a bien des années que je suis ce dossier. Les députés savent bien qu'aucune autre promesse politique n'a été violée pendant si longtemps dans l'histoire de notre pays que celle qui concerne un programme national de garderies. On pourrait remonter jusqu'en 1984. Vous vous souvenez de l'élection de 1988 avec Brian Mulroney et les conservateurs? Puis en 1993, il y a eu le livre rouge où l'on peut lire qu'un programme national de garderies serait instauré. On a dit la même chose en 1997.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Qu'avons-nous reçu? Des sommes dérisoires, à peine assez pour couvrir 3 000 places en garderie. Ce n'est pas là un programme de garderies. C'est une loterie pour la garde d'enfants. Et c'est précisément ce qui nous pousse à soulever la question à la Chambre aujourd'hui. C'est une situation intéressante. Le ministre des Finances a au moins été assez honnête pour reconnaître que c'est un montant dérisoire et qu'il n'y a aucune commune mesure entre lui et le service à fournir.

Il a bien omis de dire que ces 25 millions de dollars prévus la première année pour des places en garderie devront être répartis entre toutes les régions du pays. Soixante-dix pour cent des femmes ayant un emploi ont un enfant de moins de six ans et ont besoin d'une place autorisée en garderie, mais parmi ces familles, seulement une sur dix peut avoir accès à des services de garde sûrs, de qualité et réglementés. Toutes les autres femmes et les autres familles sont obligées de prendre des décisions très pénibles relativement à la sécurité et à la garde de leurs enfants.

Les gens peuvent facilement comprendre pourquoi nous sommes frustrés aujourd'hui et incrédules devant un budget qui accorde un avantage aux entreprises en éliminant l'impôt sur le capital. Les sociétés remportent le gros lot et les familles jouent à la loto pour

savoir qui obtiendra des centres de petite enfance et des espaces en garderie. C'est absolument incroyable à un moment où le gouvernement avait justement la marge de manoeuvre nécessaire, les excédents requis pour mettre en train un programme national de garderies.

En ce qui concerne l'environnement, comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui durant la période des questions, ce budget était censé servir de vitrine aux libéraux. Il devait mettre la viande, le muscle sur l'ossature de nos engagements de Kyoto.

**M. David Anderson:** C'est un squelette.

**Mme Judy Wasylycia-Leis:** Un squelette comme le dit mon collègue de l'Alliance canadienne; c'est le mot juste.

Nous sommes très déçus et nous joignons notre voix à celle de nombreux Canadiens pour faire état de cette déception. Malgré les milliards de dollars que coûtent les changements climatiques en termes économiques et en soins de santé, de l'aveu même des libéraux, le budget consacre moins à la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto qu'aux réductions d'impôt progressives. Tout projet sérieux de mise en oeuvre de Kyoto doit inclure des plans pour le transport en commun et le transport ferroviaire de passagers et de marchandises, mais pas un seul cent n'est réservé précisément à ces solutions.

Même en appliquant la définition la plus généreuse possible, on ne trouve que 300 millions de dollars par année pour l'infrastructure de transport. Encore une fois, les libéraux avaient les solutions à portée de la main, mais ils ont préféré flouer les Canadiens.

Pour ce qui est de la santé, je sais que mes collègues d'en face s'intéresseront énormément à ce dossier. Nous sommes très inquiets de voir que le gouvernement n'a pas comblé l'écart par rapport aux recommandations de Romanow. Peut-on imaginer pareille chose? Nous avons une occasion sans précédent grâce à l'excédent, nous avons le plan directeur extraordinaire que nous a présenté Roy Romanow et le gouvernement ne peut même pas parvenir à adopter au moins les mesures minimales.

• (1645)

Il faut combler l'écart par rapport aux recommandations de Romanow. Le gouvernement doit assurer une part de financement de notre système de santé de près de 25 p. 100 ou se rapprocher de cet objectif.

Avec ce budget, la part fédérale du financement du système de santé est inférieure à ce que Brian Mulroney et les conservateurs consentaient. Beau résultat. L'actuel premier ministre et les libéraux accordent à la santé moins d'argent que ne le faisait Brian Mulroney.

Après avoir vu la part fédérale du financement de la santé s'effondrer et s'établir à environ 12 p. 100 à cause des compressions radicales imposées par les libéraux dans des budgets antérieurs, les Canadiens ont envoyé un message clair aux libéraux, par l'entremise de Roy Romanow: il fallait rétablir le plus rapidement possible un régime financé à au moins 25 p. 100 par le gouvernement fédéral, prévoir des mesures de reddition des comptes pour éviter que l'argent n'aille aux services de santé offerts par des investisseurs soucieux de faire des profits, faire évoluer un système coûteux, axé sur les soins en établissement et la maladie, vers un modèle de soins communautaires, axé sur l'approche holistique et la prévention.

### *Le budget*

Nous avons une excellente occasion d'agir. D'après toutes les estimations et les sources fiables, il aurait suffi de 5 ou 6 milliards de dollars pour combler l'écart par rapport aux recommandations de Romanow. Chose curieuse, le gouvernement est disposé à placer son excédent, environ 4 milliards de dollars, dans un fonds de prévoyance, une réserve de prudence qui n'est probablement rien d'autre qu'une caisse noire, au lieu de le consacrer à la plus grande priorité des Canadiens, au lieu de s'assurer que le Canada et le gouvernement fédéral fassent tout en leur pouvoir pour répondre à des préoccupations pressantes quant à la qualité des soins, aux listes d'attente et à l'accès aux professionnels de la santé et aux services.

Sur un point connexe, Roy Romanow a préconisé un fonds pour améliorer l'accès aux services dans des zones rurales et éloignées, avec l'injection immédiate de 1,5 milliard de dollars sur deux ans. Pourquoi cette recommandation? Parce qu'il a pris conscience que les Canadiens qui habitent dans le Nord, dans nos trois territoires, sont spécialement vulnérables et ont des obstacles particuliers à surmonter, à cause de l'énormité des distances.

Les premiers ministres se sont unis pour faire une proposition semblable au cours de la dernière conférence des premiers ministres qui a eu lieu en janvier, demandant un pourcentage supplémentaire de 0,5 p. 100 des nouveaux fonds consacrés à la santé, par territoire. On a évalué à 60 millions de dollars par année la somme minimale nécessaire pour pouvoir répondre aux principales préoccupations des premiers ministres et des territoires. Cette somme aiderait à faire face aux défis actuels. Le gouvernement a-t-il trouvé les 60 millions qui pourraient aider les gens du Nord à faire face aux problèmes auxquels ils sont confrontés? Non. Toutefois, il a trouvé des millions de dollars pour alléger les impôts des grandes sociétés. Il a trouvé toutes sortes de façons d'alléger les impôts des riches qui sont capables de mettre plus d'argent dans leur REER, ce qui ne sera d'aucune aide pour 95 p. 100 des Canadiens. Quelles priorités mal placées. Je crois que c'est assez explicite.

Je sais que je dois conclure. Il n'y a aucune vision nationale dans ce budget. Dépenser pour dépenser semble être le seul plan du gouvernement. Tout comme le plan précédent des libéraux et des alliancistes qui voulaient couper aveuglement dans les services gouvernementaux et réduire les impôts s'est avéré inefficace pour répondre aux besoins fondamentaux des Canadiens, le plan actuel échouera également.

Le nouveau ministre des Finances semble croire que le fait de semer une poignée de graines à tous vents dans l'espoir de voir quelque chose pousser est la meilleure façon de préparer un budget. Je suis d'avis qu'il a tort. Il devrait tirer une leçon de l'Alternative budgétaire, qui définit précisément les stratégies économiques permettant de mieux servir les Canadiens et ce, sans créer un déficit financier, tout particulièrement au chapitre social.

En conclusion, c'est le budget que le premier ministre nous laisse en héritage. Pour les libéraux et les alliancistes, cela peut sembler être un héritage positif. Toutefois, la grande majorité des Canadiens se rendront bien compte de la destruction que le gouvernement fédéral a semée dans notre tissu social. Ce budget est loin de constituer une solution. Ce n'est rien d'autre qu'un compte rendu des dégâts.

•(1650)

**M. Dennis Mills (Toronto—Danforth, Lib.):** Monsieur le Président, depuis 14 ans, je siége à la Chambre et j'écoute attentivement les députés du Nouveau Parti démocratique. Je les écoute attentivement car, franchement, j'ai tendance à être parmi les

plus gauchistes de mon parti. Ce n'est un secret pour personne. Je suis un passionniste, un centraliste et un interventionniste.

Hier soir, lorsque j'ai vu les députés du Nouveau Parti démocratique applaudir le ministre des Finances, je me suis dit que le groupe parlementaire du NPD était fidèle à lui-même. Il est distingué. Il a de la classe. Il est positif. Or, j'ignore ce qui s'est passé après que les députés du NPD eurent quitté la Chambre, hier soir, car ils ont commencé à dénigrer le budget sans aucun motif.

Je représente les habitants les plus pauvres du centre-ville de Toronto. La députée du Nouveau Parti démocratique dit que le budget ne prévoit rien pour les sans-abri, pour les villes, qu'il ne prévoit pas assez d'argent pour la santé, pour l'environnement, pour les enfants des familles à faible revenu, et j'en passe. Cela montre bien que le Nouveau Parti démocratique a décidé de critiquer pour le plaisir de critiquer, et non de façon constructive.

La seule région du Grand Toronto obtiendra 800 millions de dollars. Comment la députée peut-elle dire que les villes n'auront rien?

**Mme Judy Wasylycia-Leis:** Monsieur le président, la bonne nouvelle qui se dégage de cette question est que les libéraux voient le NPD comme une menace. Peut-être ont-ils décidé de cesser d'écouter l'Alliance et d'adopter en bloc ses priorités mal placées pour accepter graduellement certaines des préoccupations soulevées par les néo-démocrates.

La mauvaise nouvelle est que le député a essayé de faire la sourde oreille au message clair lancé par de nombreux Canadiens qui veulent que le gouvernement agisse de façon responsable dans un certain nombre de secteurs importants qui souffrent à cause des réductions faites par les libéraux, en remontant jusqu'à l'affaiblissement énorme du tissu social de notre pays par leur ancien ministre des Finances. Il doit se rendre compte plus que n'importe qui d'autre à quel point il est important de commencer à faire des investissements sociaux dans ce pays, de bâtir des collectivités et d'offrir une aide véritable aux familles.

Lorsque les premières nations disent que ce budget ne fait rien pour améliorer les conditions comparables à celles du tiers monde dans leurs réserves et apporte à peine une amorce de solution aux graves problèmes qui existent, il devrait écouter. Lorsque les maires de chacune des grandes villes demandent où est l'argent tant attendu dont ils ont désespérément besoin pour rebâtir leurs villes, renouveler leurs collectivités et créer de l'espoir pour l'avenir, il devrait écouter.

Les défenseurs du dossier des garderies disent que c'est une plaisanterie lorsqu'on parle de créer 3 000 places en garderie pour l'ensemble du pays; pourtant ces places avaient été promises en 1993. Le gouvernement libéral n'a pas fait des enfants et des familles une de ses priorités. Les ministériels devraient prendre la parole pour dire que la contribution des travailleurs de ce pays doit être reconnue.

Le gouvernement doit comprendre que, en investissant maintenant dans des programmes aussi fondamentaux que les garderies et le logement adéquat, il économisera à l'avenir. Il pourrait dire que chaque dollar investi dans une place en garderie rapportera 2 \$ ou 3 \$ parce que les enfants ont pu en profiter à un stade important de leur vie. Il pourrait dire que chaque dollar investi dans l'aide aux enfants ayant des besoins spéciaux rapportera 7 \$ parce que cette aide leur permettra d'apporter plus tard au pays une contribution à la mesure de leurs talents. Le député et tous ses collègues du Parti libéral doivent comprendre cela.

*Le budget*

Les Canadiens veulent voir le gouvernement s'occuper de leurs priorités en faisant une bonne planification et en y consacrant les ressources nécessaires.

• (1655)

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, après avoir écouté les deux derniers orateurs qui cherchaient désespérément à faire valoir leurs tendances gauchistes, on a l'impression d'assister à une réunion des politiciens anonymes. Je suis content que le conservatisme, le droitisme n'est pas considéré comme une maladie.

Je veux traiter brièvement de l'écart par rapport aux recommandations de Romanow dont nous entendons beaucoup parler. J'ai eu à subir les contre-coups du gouvernement Romanow. Lorsqu'il a été porté au pouvoir, il y avait un hôpital situé à huit milles de chez moi. Il s'agissait d'un petit hôpital qui fonctionnait très bien. Nous avions des routes carrossables, nous avions un service d'ambulances et nous avions des médecins qui acceptaient de venir s'établir dans les régions rurales. Une fois que M. Romanow a eu effectué sa réforme des soins de santé, l'hôpital de notre petite localité avait pratiquement fermé ses portes. Notre région ne compte plus que sur des services médicaux à temps partiel.

Les routes se sont détériorées au point où tout déplacement en ambulance devient un supplice. M. Romanow nous a laissé des services de santé à temps partiel. L'hôpital le plus près qui offre des services complets est situé à 90 milles de notre municipalité. Pour s'y rendre, il faut compter plus d'une heure en ambulance, même avec les gyrophares allumés. Je le sais, parce que je travaillais pour le service d'ambulances de ma région. Les médecins hésitent maintenant à s'établir chez nous.

Le député se rend-il compte que Roy Romanow n'a plus aucune crédibilité auprès de ceux qui ont connu son régime et subi sa réforme des soins de santé? L'écart par rapport aux recommandations de Romanow, c'est plutôt un manque de crédibilité.

**Mme Judy Wasylycia-Leis:** Monsieur le Président, en fin de compte les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba, deux gouvernements NPD, sont reconnus pour le travail difficile qu'ils font en vue de joindre les deux bouts, compte tenu de la maigre participation fédérale, de manière à répondre aux demandes et aux besoins accrus de leur population. Le gouvernement fédéral laisse les gouvernements provinciaux se battre afin de répondre aux besoins de leurs citoyens.

Roy Romanow a proposé une solution, résultat de 18 mois de consultations. Des milliers de Canadiens ont participé à ces consultations, et un consensus s'est dégagé quant aux décisions que nous devons prendre en tant que pays pour assurer la viabilité du régime d'assurance-maladie et faire en sorte que les générations futures jouissent elles aussi d'un régime de soins de santé public et sans but lucratif.

J'invite l'Alliance canadienne à se joindre à nous pour presser le gouvernement, à tout le moins dans un premier temps, à combler l'écart qui le sépare de la proposition Romanow, en haussant sa participation qui est actuellement de 14 p. 100 à notre système de santé. Nous aurions ainsi une base pour la réforme et la redéfinition de notre système de soins de santé.

Le député devrait savoir que les ponctions que ce gouvernement a effectuées dans notre système de santé en 1995 ont causé des dommages terribles. Il est urgent de commencer à redresser la situation. Voilà pourquoi ce budget revêt une telle importance. Nous avons une occasion d'agir maintenant, compte tenu de la souplesse budgétaire, des surplus accumulés et d'une foule de possibilités qui

permettent d'investir dans les collectivités. Le temps est propice pour combler le fossé et injecter des fonds dans les collectivités, qui sont prêtes à répondre aux besoins de santé de leurs membres, peu importe où ils vivent et combien d'argent ils gagnent.

• (1700)

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas de leçon à recevoir pour ce qui est de soutenir les communautés urbaines. C'est notre parti, notre gouvernement qui a instauré le programme national d'infrastructure en 1993, alors que les députés d'en face s'y opposaient.

Il est ridicule de laisser entendre que le budget n'aide pas les villes. Je déteste entendre ce genre de propos insensés: Que dire des mesures visant les sans-abri, les infrastructures et les familles avec des enfants qui vivent en milieu urbain? La députée et son parti passent sous silence le PAREL, les mesures visant la qualité de l'air et toutes sortes d'autres programmes.

**Mme Judy Wasylycia-Leis:** Monsieur le Président, de toute évidence, nous avons touché un point sensible chez le secrétaire parlementaire et les députés d'en face. Ils sont clairement sur la défensive, mais ils devraient écouter ce que disent les Canadiens en réponse au budget.

Ce qu'il faut absolument comprendre, c'est que le gouvernement, en essayant de réparer les dommages causés par une décennie de compressions, tente de faire un peu de tout sur tous les fronts, mais sans rien faire convenablement. Dans tous les domaines clés dont parle le député, qu'il s'agisse des infrastructures municipales, du logement, des soins de santé, des services de garde ou de l'environnement, le gouvernement n'offre que des demi-mesures. C'est un peu comme tout ce battage et ces beaux discours au sujet des dépenses en matière sociale, dépenses qui s'avèrent finalement bien peu de chose. C'est un peu comme manger un bâtonnet de fromage; on mord dedans, et le tout se dissout dans notre bouche. Voilà le contenu du budget. Voilà pourquoi les Canadiens sont si préoccupés et voilà ce que nous dénonçons.

**M. Scott Brison (Kings—Hants, PC):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je parlerai aujourd'hui du dernier budget. Ce budget marque un retour pour les libéraux aux habitudes de dépenser qu'ils avaient acquises dans les années 70 et qui ont mis en péril la prospérité économique du pays. Au lieu de nous proposer une vision de l'avenir, le gouvernement cède à la nostalgie du passé. La dernière fois que nous avons eu droit à une telle augmentation des dépenses de programmes, l'actuel premier ministre était ministre des Finances.

En fait, depuis 1998, nous avons observé une hausse des dépenses de programmes qui ne correspondait pas toujours aux priorités des Canadiens, mais c'est la première année que la hausse est aussi marquée. Personne ne conteste l'idée d'investir davantage dans la santé et les forces armées, et nous sommes même en faveur de cela.

Il s'agit certainement de deux grandes priorités des Canadiens, mais si on fait abstraction des fonds réinvestis dans ces deux secteurs, le budget renferme toujours une augmentation de 7,3 p. 100 des dépenses de programmes du gouvernement.

### *Le budget*

C'est bien au-dessus du taux de croissance de l'économie au Canada. On ne peut pas se permettre de hausser à ce point les dépenses. Ce n'est tout simplement pas possible; on compromet ainsi l'avenir du pays. On a l'impression de revivre les années 60 et 70. Les manifestants contre la guerre descendent dans les rues, on jongle à la Chambre et ailleurs avec l'idée de décriminaliser la marijuana et on se retrouve encore une fois à Ottawa avec un gouvernement libéral qui dépense sans compter. Le premier ministre doit être nostalgique.

Le premier ministre aurait dû mettre en garde le ministre des Finances pour qu'il évite de commettre les erreurs qu'il avait faites lui-même, en tant que ministre des Finances dans les années 70, et qu'il renonce au gaspillage et aux largesses libérales. Les députés libéraux d'arrière-ban ont probablement tous obtenu quelque chose dans ce budget. Probablement pas un seul membre du caucus libéral n'a vu ses demandes rejetées par le ministre des Finances, en cette période où les libéraux se préoccupent davantage de la course à la direction de leur parti que de l'avenir du pays.

Nous ne voulons plus d'un déficit équivalant à 9 p. 100 du PIB comme celui que le Canada accusait lorsque le gouvernement libéral a été défait, en 1984. Si le déficit équivalait alors à 9 p. 100 du PIB, c'est en grande partie à cause des dépenses somptuaires d'un gouvernement libéral et d'un ministre des Finances qui est aujourd'hui le premier ministre. Nous revenons à des dépenses de ce genre et cela préoccupe beaucoup les Canadiens, car c'est de très mauvais augure.

Le gouvernement propose de contribuer au financement de ces nouveaux programmes de dépenses en redistribuant 1 milliard de dollars par année du budget des ministères et organismes. Un milliard de dollars, c'est un montant équivalant à celui qui a été gaspillé jusqu'à maintenant sur le programme raté d'enregistrement des armes d'épaule. Il ne s'agit là que d'un seul programme gouvernemental. Si le gouvernement apprenait à réduire le superflu, il pourrait vraiment réformer la fiscalité, vraiment réduire l'impôt des Canadiens et vraiment réinvestir dans les Forces canadiennes.

Ce qui est vraiment paradoxal dans le budget, c'est qu'il prévoit seulement 1,6 million de dollars sur deux ans pour les Forces canadiennes, alors que 200 millions de dollars des fonds redistribués que le ministre a sollicités des ministères viennent, en fait, des Forces canadiennes. Qui aurait cru que, pour réduire le gaspillage, les libéraux s'en prendraient, parmi tous les ministères, au ministère de la Défense? Ce ministère est déjà à bout de ressources et a déjà du mal à assurer un équipement raisonnable et une bonne qualité de vie aux militaires canadiens.

Ce que le gouvernement fait aux militaires canadiens et aux familles canadiennes est absolument scandaleux. Au lieu de laisser davantage d'argent aux Canadiens et de fournir aux forces armées les ressources dont elles ont besoin pour accomplir les tâches importantes de l'après-guerre froide, le gouvernement faillit de nouveau à la tâche.

Le ministre des Finances aime qualifier le Canada de tigre du Nord. Il nous amène ainsi à comparer directement l'économie canadienne avec des économies qui se sont vraiment bâties sur la réputation de tigres, telles celles de l'Irlande, de Hong Kong et de Singapour.

• (1705)

Ces pays étaient dirigés par des gouvernements qui ont entrepris des réformes fiscales audacieuses, courageuses et révolutionnaires, axées sur la productivité. Il ne manque qu'un seul ingrédient au Canada pour qu'il se transforme en véritable tigre du Nord sur le plan

économique. Nous avons les ressources, la main-d'oeuvre et le savoir-faire nécessaires pour transformer le Canada en chef de file mondial. Il ne manque qu'un seul ingrédient: le leadership fédéral. Or ce leadership s'avère nécessaire à la mise en oeuvre d'un programme audacieux destiné à rehausser le niveau de vie des Canadiens.

Le ministre des Finances parle d'un tigre du Nord, mais, du fait de son gradualisme libéral, de sa frilosité libérale, le mieux que nous puissions espérer devenir, c'est un chaton du Nord. Les véritables tigres ont centré leurs efforts sur l'accroissement de leur productivité; pour ce faire, ils ont notablement réduit et parfois supprimé l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le capital, et l'impôt à l'investissement. Les véritables tigres ont mis en place des régimes fiscaux qui favorisent l'investissement et l'épargne. Ils ont pris des mesures pour répondre aux besoins, mais en intervenant le moins possible dans l'économie. Les recettes publiques de l'Irlande équivalent à 34 p. 100 du PIB. Pour Hong Kong, elles équivalent à 10 p. 100 du PIB. Les tigres doivent leur succès à leurs gouvernements avisés, avant-gardistes, financièrement responsables, focalisés et efficaces.

Depuis quelques années, l'économie de ces tigres croît deux fois plus vite que l'économie canadienne. En dix ans, la croissance de l'économie canadienne a été de 6 p. 100 par habitant. Celle de l'Irlande a été de 92 p. 100. Le PIB par habitant de l'Irlande a augmenté de 92 p. 100. C'est formidable! Il est évident que, faute de leadership économique, de courage, de sagesse et de prévoyance de la part du gouvernement, le Canada demeure un tigre édenté. Notre niveau de vie en souffre. Le dollar canadien a perdu 20 p. 100 de sa valeur depuis que ce gouvernement est au pouvoir. Cette perte représente un manque à gagner pour tous les Canadiens. La faiblesse de notre dollar témoigne de la faiblesse de notre productivité et n'encourage guère à l'accroître.

Hier, en négligeant de proposer une réforme fiscale courageuse axée sur la productivité, le ministre des Finances a échoué aux premières épreuves de la course à la direction de son parti. Le Canada a besoin d'une réforme fiscale qui soit axée sur la productivité. Nous devons supprimer l'impôt sur les gains en capital, supprimer l'impôt sur le capital immédiatement, et non pas sur cinq ans. Nous devons réformer le système d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. Il est question dans le présent budget de certains changements fiscaux, mais pas de réforme d'envergure.

Je voudrais passer maintenant à la question des taux marginaux d'imposition. Ces taux nuisent à l'investissement et à la motivation au labeur. Or, nous devrions encourager les Canadiens à travailler vaillamment, à économiser leur argent et à avoir de l'ambition. Mais, en lieu et place, nous leur imposons un régime fiscal qui sape l'ambition et l'initiative. C'est un tort. Nous devrions célébrer le succès au Canada, au lieu de nous en excuser.

Au Canada, le seuil de l'exemption personnelle de base, à partir duquel il faut payer des impôts, se situe à 7 400 \$. Le gouvernement ne voit pas d'inconvénient à exiger des impôts à des gens qui gagnent 7 400 \$ par année. C'est immoral et contre-productif. Cela n'incite pas les gens à laisser tomber l'aide sociale pour travailler. Il faudrait pourtant récompenser ceux qui prennent les bonnes décisions, qui essaient de s'intégrer au marché du travail et qui veulent améliorer leur situation et celle de leur famille. Au lieu de cela, nous avons un système qui force les gens à prendre des décisions très ardues car s'ils acceptent un emploi, ils recevront moins d'argent pour leur famille. C'est tout simplement honteux.

*Le budget*

Ensuite, lorsqu'on jette un coup d'oeil à la prestation fiscale pour enfants, par exemple, on constate qu'elle fait l'objet d'une récupération dès que le revenu atteint 33 000 \$. En d'autres termes, à cause de notre taux marginal d'imposition et de la récupération des prestations, les Canadiens dont le revenu se situe dans la tranche de revenu de 33 000 \$, par exemple une famille comptant trois enfants, sont privés de la prestation fiscale pour enfants. Le gouvernement s' imagine qu'avec un revenu annuel de 33 000 \$, une famille canadienne comptant trois enfants vit richement. Je peux dire à la Chambre qu'au Canada, une famille comptant trois enfants a bien du mal à joindre les deux bouts avec un revenu annuel de 33 000 \$.

Le gouvernement parle d'aider les enfants, d'aider les familles canadiennes. De toute évidence, le ministre des Finances et le gouvernement ne passent pas de la parole aux actes.

• (1710)

Les familles canadiennes et les Canadiens ont besoin d'un gouvernement qui réforme le régime fiscal pour les aider à réussir et à prospérer dans un contexte de mondialisation de plus en plus concurrentiel et de plus en plus problématique.

Nous avons vu ce qui se passe dès qu'on atteint la tranche de revenu de 7 400 \$. Nous avons vu comment le gouvernement récupère la prestation fiscale pour enfants dès qu'une famille canadienne enregistre des revenus annuels de 33 000 \$. Au Canada, le taux marginal d'imposition supérieur s'applique dès que le revenu atteint 100 000 \$ tandis qu'aux États-Unis, ce seuil est établi à 400 000 \$ US.

Au Canada, il y a de nombreux jeunes instruits et talentueux qu'il faut garder. Mais il ne suffit pas de retenir les éléments les meilleurs et les plus brillants pour assurer la productivité future du Canada, il faut aussi les attirer. Au lieu de cela, le Canada les envoie chez nos voisins du Sud où ils gagnent souvent des revenus élevés.

Nous ne les perdons pas simplement pour l'année prochaine ou l'année d'après, mais pour 30 ou 35 ans, avec toutes les recettes qu'ils nous auraient apportées. Pensez simplement à ce que cela signifie pour notre capacité à l'avenir de financer notre système de santé, nos régimes de retraite auxquels les Canadiens tiennent et l'infrastructure sociale et matérielle que les Canadiens veulent. Comment allons-nous avoir les moyens de cela si nos jeunes les plus compétents continuent de quitter le Canada pour trouver des débouchés ailleurs?

Manifestement, la réforme fiscale est absolument essentielle et voilà un gouvernement qui fait fi de la très grande nécessité de réformer notre régime fiscal désuet qui nuit au succès et à la productivité et de réduire les impôts.

Plus tôt, j'ai mentionné la faible valeur du dollar canadien et le fait que tous les Canadiens subissent une baisse de salaire de 20 p. 100 à la suite de la perte de 20 p. 100 de la valeur du dollar canadien depuis l'élection de ce gouvernement. La meilleure façon de lutter contre la chute de la valeur de la monnaie canadienne est d'améliorer notre productivité en tant que nation. La réforme fiscale n'est qu'un élément à ce chapitre, mais c'est celui qui fait le plus défaut dans le programme gouvernemental. En réalité, parler d'un programme est un peu exagéré, car ce gouvernement n'en a aucun en fait. Il n'a aucune vision ni orientation claire. Il est plus centré sur les sondages de la semaine prochaine que sur les défis et les possibilités qui s'offrent aux Canadiens au cours du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les taux réels d'imposition des sociétés sont parmi les plus élevés au sein de l'OCDE. Cela nuit à la compétitivité du Canada par rapport à nos concurrents internationaux. Dans l'économie mondiale actuelle, il est essentiel que les taux d'imposition des sociétés soient compétitifs. Dans l'ancienne économie, à l'époque, avant que les

forces de la compétitivité et de la mondialisation ne fassent autant sentir leurs effets, les impôts élevés servaient à redistribuer les revenus.

Dans la nouvelle économie, qui est basée sur la compétitivité à l'échelle mondiale, les impôts élevés redistribuent les cerveaux et les capitaux. Les cerveaux et les capitaux n'ont jamais été plus mobiles qu'à l'heure actuelle et partent pour les régions qui offrent le plus de possibilités en matière de croissance et de prospérité. Nous repoussons les capitaux et les gens de talent hors du Canada. Le ministre dit vouloir faire du Canada un pôle d'attraction pour les gens de talent et les capitaux. C'est une blague. Il les force à partir du Canada en refusant de s'attaquer à certaines des très graves lacunes de notre régime fiscal.

Une grande déception pour notre parti, pour les Canadiens et pour notre collègue de Saint John, qui a déployé tant d'efforts pour défendre nos forces armées, a été le fait que le gouvernement n'a déployé que des efforts mitigés pour essayer de corriger les graves problèmes de sous-financement de nos forces armées. Ces dernières manquent d'argent et le Canada risque de ternir sa réputation internationale en refusant de répondre aux besoins à long terme de nos militaires en matière de dépenses. Ce budget a commencé à répondre à un besoin au niveau des pièces de rechange, mais il n'a pas répondu aux besoins en matière de biens d'équipement qui permettraient à nos militaires d'être une force moderne, capable et respectée sur le plan international.

Toute la croissance économique que le Canada a connue dans les années 90 est le fait de changements structureux apportés à l'économie canadienne par l'ancien gouvernement. Je parle notamment du libre-échange. La déréglementation des services financiers, du transport et de l'énergie fut un autre changement important comme le furent naturellement l'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants et son remplacement par la TPS.

• (1715)

Le changement le plus important, cependant, a été la signature des accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Notre croissance économique dans les années 90 dépendait entièrement de la croissance économique et de la prospérité des États-Unis, et aujourd'hui la prospérité future du pays est en péril.

Au lendemain du 11 septembre, nous avons dû faire face à une cruelle réalité, nous devons choisir entre nous retrouver à l'extérieur de la forteresse de l'Amérique ou jouer un rôle de chef de file auprès de nos amis et partenaires, les Américains, à l'intérieur de cette forteresse. L'investissement dans un périmètre de sécurité et dans un nouveau partenariat Canada-États-Unis pour les questions de sécurité et la coopération économique contribueraient à garantir aux Canadiens un accès continu à ce marché essentiel.

C'est en créant la croissance économique et la prospérité que nous protégerons le mieux notre souveraineté économique. La meilleure façon de nous y prendre c'est d'assurer l'accès ininterrompu, en fait d'améliorer l'accès au marché le plus riche au monde, les États-Unis.

En s'en tenant à des vœux pieux au sujet des questions touchant la sécurité interne, les libéraux mettent en péril les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis dont dépend la prospérité canadienne.

### *Le budget*

Le budget est une insulte lancée aux provinces, toujours aux prises avec le fardeau du délestage des libéraux. Les dépenses de programmes, y compris les dépenses au titre de la santé et de la défense, ont scandaleusement augmenté de 7,3 p. 100 dans le budget, et cela comprend les nouveaux programmes qui s'immiscent directement dans des sphères de compétence provinciales.

Le déséquilibre fiscal est une question extrêmement importante qui n'est pas particulière au Québec puisque toutes les provinces sont touchées.

[Français]

Il est très important d'aborder la question du déséquilibre fiscal. Ce n'est pas honnête d'avoir un palier de gouvernement, soit le palier provincial, avec toutes les responsabilités pour le système de santé, le système social et le système d'éducation, et un autre gouvernement, soit le gouvernement fédéral, avec toutes les responsabilités de prélever des fonds.

Le gouvernement fédéral a à sa disposition les moyens pour prélever des fonds. Pour régler les problèmes du système de santé, il sera nécessaire d'aborder également la question du déséquilibre fiscal.

• (1720)

[Traduction]

Ce sera d'une importance telle que nous les parlementaires de tous les partis reconnaissons l'importance d'améliorer les conditions pour nos provinces. Nos provinces ont la part du lion des responsabilités en matière de santé, de services sociaux et d'éducation, et des dépenses correspondantes, mais pourtant, le pouvoir de taxation est en grande partie entre les mains du gouvernement fédéral.

Le gouvernement fédéral peut, s'il le veut, sabrer dans les transferts aux provinces, et il l'a fait vers la fin des années 1990, sans d'ailleurs en subir des conséquences sur le plan politique, si bien qu'il a provoqué dans toutes les provinces du Canada un état de crise dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Pendant que les gouvernements provinciaux s'acharnaient à combattre les déficits, le gouvernement fédéral baignait dans les surplus et n'a pas subi de conséquence politique pour avoir sabré de façon irresponsable dans les transferts aux provinces.

La meilleure façon de faire respecter l'obligation de rendre des comptes dans les domaines de la santé et de l'éducation consisterait à faire comprendre clairement à l'électorat provincial que non seulement les gouvernements provinciaux avaient le devoir, comme ils l'ont aujourd'hui, d'assurer le financement de la santé et de l'éducation, mais aussi qu'ils avaient le pouvoir d'aller chercher cet argent. Il faut se pencher sérieusement sur les mesures à prendre pour qu'il en soit ainsi.

Le gouvernement présente de nombreuses autres carences. Au cours des dernières semaines, il y a eu une proposition du président Bush visant à réduire et à simplifier considérablement les impôts sur les dividendes. Il n'y avait rien dans le budget à ce sujet. Nous aurions dû éliminer la retenue d'impôt à la source, de manière à améliorer considérablement le climat pour la croissance économique, la prospérité et l'investissement.

À l'heure actuelle, notre plus important partenaire commercial, les États-Unis, traverse une récession. Le monde est au bord de la guerre, les Canadiens s'inquiètent de leur niveau de vie, qui ne cesse de baisser, et le gouvernement veut revenir aux années 1970. Comme ils n'ont aucune vision pour l'avenir, le premier ministre et le gouvernement reviennent toujours avec nostalgie aux années 1970.

Pour terminer, le Canada a une cote AAA tandis que le gouvernement a un simple B. Nous avons un pays ayant une cote élevée de solvabilité, mais un gouvernement ayant une cote aussi minable que celle d'une obligation de pacotille. Le meilleur pays au monde mérite les meilleures idées au monde, et les Canadiens cherchent désespérément un leadership ayant des idées. Je sais que notre parti peut offrir ce leadership et s'assurer que le Canada sera à nouveau un gagnant dans le monde.

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, en écoutant le député parler de mauvaise gestion et de dette, je me suis demandé s'il nous ramenait à l'époque de Brian Mulroney.

Le député et le Bloc ont dit la même chose, et je voudrais répliquer à cela. Le député a dit qu'il y avait un déséquilibre fiscal. Pour commencer, il n'y a pas de preuve d'un déséquilibre fiscal. Ensuite, les provinces ont, comme le gouvernement fédéral, le pouvoir de lever des impôts. La différence, c'est que nous avons équilibré notre budget avant de diminuer les impôts de 100 milliards de dollars. Les provinces, de façon générale, ont diminué leurs impôts, et s'attendaient à ce que nous comblions leur manque à gagner. Le déséquilibre fiscal est un mythe. Je m'attendais à plus de la part de ce député.

Le député n'a pas parlé du fait que le Canada est le seul membre du G-7 à diminuer sa dette nationale, qui ne représente plus que 44,5 du PIB.

Si, comme l'a dit le député, nous ne sommes qu'un gouvernement ayant la même cote qu'une obligation de pacotille, comment se fait-il que nous puissions réduire les impôts, éponger la dette et fournir aux Canadiens les services qu'ils demandent, les services dont ils ont besoin? Comment se fait-il que nous puissions faire tout cela?

Je voudrais avoir la réaction du député à cet égard parce qu'il est clair qu'il n'a pas parlé de la feuille de route du gouvernement en matière financière. Je crois que le député songeait plutôt à son gouvernement conservateur du passé, c'est là la source de sa confusion.

• (1725)

**M. Scott Brison:** Monsieur le Président, le gouvernement a équilibré son budget en sabrant les transferts aux provinces, qui ont été forcées de faire des déficits, puisque la Constitution leur confie la responsabilité des soins de santé et de l'éducation. Les systèmes de santé et d'éducation ont été plongés dans une crise parce que le gouvernement fédéral a été incapable de s'imposer un régime d'austérité plus sévère et n'a pas su assumer ses responsabilités.

Si le gouvernement a été en mesure d'enrayer les déficits, c'est parce qu'il a transféré des responsabilités aux provinces, et c'est aussi grâce à la largeur de vue, à la perspicacité et à la sagesse du gouvernement précédent. Ce dernier a non seulement ramené le déficit de 9 à 5 p. 100 du PIB, mais il a eu également le courage de mettre en oeuvre un accord de libre-échange que le Parti libéral a combattu. Il a instauré la TPS, qui rapporte maintenant près de 30 milliards de dollars par année. Le Parti libéral s'y est opposé, mais il se rallie volontiers, aujourd'hui. Le gouvernement précédent a déréglementé les services financiers, les secteurs du transport et de l'énergie, et il a fait tout le travail de base, de sorte que le gouvernement n'a eu à se soucier de rien pendant dix ans, sans que ses efforts y soient pour quoi que ce soit.

*Le budget*

Nous commençons à voir les conséquences de ces dix années de nonchalance, sans aucune vision d'ensemble. Les Canadiens s'inquiètent de l'avenir. Le gouvernement, à court d'idées, en revient aux politiques de dépense des années 70 qui nous ont mis dans le pétrin.

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, comme le député le sait, je m'intéresse de près à l'éducation depuis des années. Le ministre a brièvement parlé des étudiants dans le discours du budget. Si je me souviens bien, on prévoit accorder davantage de prêts aux étudiants, y compris les étudiants réfugiés, en plus d'une bourse spéciale ou d'un programme de bourses d'études pour les études supérieures.

Il me semble que les grands oubliés dans ce programme sont les milliers d'étudiants de la base qui tentent d'obtenir un premier ou un deuxième baccalauréat en vue de se trouver un emploi. Ces derniers doivent dépenser beaucoup d'argent pour acheter des livres et payer des frais de scolarité qui ne cessent d'augmenter. En fait, j'ai remarqué que, dans les universités où j'ai fait des vérifications, les augmentations maximales autorisées pour les frais de scolarité entreront en vigueur à l'automne prochain. Donc, les difficultés auxquelles ces étudiants font face augmentent au lieu de diminuer. Le présent budget n'a pas tenu compte des questions réelles et des problèmes auxquels ces étudiants font face.

Le député est-il d'accord avec moi sur ce point? Aurait-il quelque autre idée sur la façon dont ce problème pourrait être réglé?

**M. Scott Brison:** Monsieur le Président, je remercie le député d'Elk Island de sa question. Nous manquons la présence au sein du Comité des finances de ce député érudit qui ne manquait jamais de s'investir totalement.

Sur la question de l'éducation, je tiens premièrement à souligner l'idée audacieuse et innovatrice lancée par le député de Fundy—Royal, qui consiste à offrir une déduction fiscale pour le remboursement du capital d'un prêt étudiant. Cela aiderait grandement les diplômés à rembourser plus rapidement leurs dettes d'étudiant, en plus de leur offrir un véritable avantage fiscal susceptible de les retenir au Canada, au lieu de les forcer à quitter et à chercher fortune ailleurs. C'est le genre de réflexion prospective à laquelle j'aimerais voir le gouvernement s'adonner dans le dossier de l'endettement étudiant.

Au lieu de cela, le gouvernement a voté contre sa motion d'initiative parlementaire et rejeté ainsi ce qui aurait pu constituer une bonne idée, jouissant en plus de l'appui des étudiants canadiens ainsi que de l'Alliance canadienne des associations étudiantes. C'est bien malheureux puisque la motion en question aurait vraiment pu améliorer l'état de l'éducation au Canada.

Le budget propose la mise sur pied d'un nouvel organisme fédéral chargé d'examiner des questions se rapportant à l'éducation et de nouvelles idées en matière d'éducation. Il y a eu très peu de consultation avec les provinces à ce sujet. En fait, il n'y en a pas eu du tout. Il s'agit pourtant d'un important domaine de compétence provinciale. Le même gouvernement fédéral qui a sabré dans les transferts aux provinces à la fin des années 90 empiète maintenant sur les champs de compétence provinciale et investit de l'argent dans des secteurs où il devrait aider les provinces à progresser. C'est scandaleux.

Dianne Cunningham, ministre responsable de la Formation, des Collèges et des Universités de l'Ontario, a dit ce qui suit:

Je ne vois pas pourquoi ils inventent de nouvelles choses alors qu'ils ne peuvent même pas respecter leurs engagements. Si le gouvernement fédéral se soucie vraiment des étudiants, il doit investir dans les premières lignes.

Je partage entièrement l'avis de cette ministre ontarienne.

• (1730)

**Mme Elsie Wayne (Saint John, PC):** Monsieur le Président, ma ville, Saint John, la plus grande ville du Nouveau-Brunswick, n'a jamais été dans un état aussi terrible que maintenant.

La ville a perdu plus de 20 000 de ses citoyens depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux. Elle a perdu le chantier naval où les frégates étaient construites. Elle a perdu la raffinerie de sucre que le gouvernement lui-même a fermée. VIA rail ne dessert plus Saint John. Lorsque j'étais maire, j'ai coupé le ruban d'inauguration de la nouvelle gare, à peine six mois avant de venir siéger à Ottawa. Je n'arrive pas à croire que le gouvernement n'a pas la vision qu'il devrait avoir.

Que pense le député du traitement que réserve le gouvernement aux villes? Est-ce que Saint John, Nouveau-Brunswick, est la seule ville qui soit traitée ainsi ou est-ce que le gouvernement traite de cette manière toutes les villes du pays?

**M. Scott Brison:** Monsieur le Président, je remercie la députée de Saint John de sa question.

Les villes du Canada connaissent de graves difficultés parce que les provinces connaissent des difficultés. La situation financière des provinces est périlleuse parce que le gouvernement a réduit les transferts aux provinces de manière tout à fait irresponsable. Au lieu de réduire ses propres dépenses au niveau fédéral, le gouvernement se lance maintenant dans de nouvelles dépenses de programmes sans précédent, alors même que les provinces ont du mal à joindre les deux bouts.

La meilleure façon d'aider les villes est de donner aux provinces le moyen de mieux satisfaire aux besoins des villes et de tous les autres gouvernements régionaux, comme les municipalités, les comtés, etc. Les besoins en infrastructures sont considérables et ils doivent être comblés. Le gouvernement veut le faire directement, au mépris des droits constitutionnels des provinces qui ont compétence en la matière.

Je suis d'accord avec la députée. Je tiens à lui dire que le train desservira à nouveau sa ville un jour.

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le budget de 2003 est marqué au coin de la continuité, du maintien de la prudence et d'une approche équilibrée des besoins financiers de notre pays.

Le ratio dette-PIB passera à 44,5 p. 100. Il y a cinq ans, il était de 71,5 p. 100. La dette nationale continue de diminuer. Le Canada est le seul pays du G-7 à rembourser sa dette nationale, ce qui témoigne de la résilience de notre économie. L'an dernier, plus de 560 000 nouveaux emplois, la plupart permanents, ont été créés. Le Canada a connu, l'an dernier, la plus forte croissance économique des pays du G-7, et il devrait faire de même en 2003.

La bonne performance de notre économie repose sur des fondements économiques solides, que viennent étayer la politique d'excédent budgétaire et l'engagement à maintenir l'équilibre budgétaire.

### *Le budget*

Le gouvernement a présenté jusqu'ici six budgets consécutifs équilibrés. Cette année encore, nous continuerons d'appliquer notre programme de réduction des impôts de 100 milliards de dollars, dont 20 milliards au cours des cinq prochaines années. Ces réductions font déjà sentir leurs effets.

Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir réalisé l'équilibre budgétaire, mais le contexte économique et politique mondial pourrait menacer notre prospérité. C'est pourquoi le budget a été marqué au coin de la prudence, d'une forte planification financière, du maintien de la réserve pour éventualités et d'une marge de prudence économique, dont le ministre a parlé.

Pendant les consultations prébudgétaires, auxquelles moi-même et d'autres députés avons participé, les Canadiens nous ont fait part de leurs priorités. Ils ont dit vouloir une société fondée sur des valeurs communes, une économie qui crée les meilleurs débouchés possible pour tous, et une reddition de comptes honnête et transparente en ce qui concerne les efforts du gouvernement pour réaliser ces objectifs. Le budget a relevé ces défis que les Canadiens nous ont lancés.

Premièrement, ce budget contribue à édifier la société à laquelle tiennent les Canadiens, en investissant dans les Canadiens eux-mêmes, leurs familles et leurs communautés.

Deuxièmement, il contribue à façonner une économie axée sur la productivité et l'innovation, mais aussi sur la prudence financière.

Troisièmement, il assure la reddition de comptes que les Canadiens méritent, en faisant en sorte que le gouvernement dépense les fonds publics de façon plus transparente et qu'il en rende compte.

Le budget de 2003 reconnaît le lien crucial qui existe entre les politiques sociales et économiques et le fait qu'une approche intégrée engendre des politiques bénéfiques pour tous les Canadiens. De plus, le budget repose sur une gestion financière saine et une gestion responsable de nos ressources.

En 1995, le *New York Times* a fait paraître un éditorial qui disait que nous étions essentiellement dans la misère, que nous serions probablement obligés de recourir au FMI pour obtenir de l'aide. C'était en 1995. Notre déficit atteignait 42,5 milliards de dollars.

Regardons la situation aujourd'hui. Le revirement est incroyable. Maintenant, d'autres pays nous demandent comment nous avons pu nous en tirer. Nous pouvons montrer, que ce soit avec la réduction de la dette ou l'équilibre du budget pour la sixième année d'affilée, que nous sommes capables d'investir dans l'avenir des Canadiens et d'effectuer d'importantes réductions d'impôt.

Ce qui sous-tend un budget, c'est le contexte économique dans lequel sa planification a lieu. Pour le Canada, ce contexte est une des réalisations les plus solides, les plus canadiennes, dans un environnement mondial incertain.

Le Canada a fait preuve d'une résistance remarquable, malgré deux années de faiblesse et d'incertitude économiques dans le monde. En 2001, non seulement nous avons évité une récession, mais nous avons également enregistré des gains considérables et, ce qui est le plus important, notre rendement a été meilleur que celui des États-Unis et de bon nombre de nos principaux partenaires commerciaux.

J'ai dit que 560 000 emplois avaient été créés. Soixante pour cent d'entre eux sont des emplois à plein temps, et des gains ont été enregistrés dans toutes les régions et dans tous les groupes d'âge.

Si nous regardons l'avenir, compte tenu des prévisions moyennes faites dans le secteur privé, l'économie canadienne devrait croître de 3,2 p. 100 cette année et de 3,5 p. 100 l'année prochaine. Plusieurs facteurs pourraient influencer sur ces prévisions, dont une relance

économique aux États-Unis, en Europe et au Japon, conjuguée à un conflit militaire éventuel dans le monde. C'est pourquoi, encore une fois, nous avons un fonds de prévoyance de 3 milliards de dollars. Le Canada a encore enregistré un excédent. Il fait l'envie du monde.

• (1735)

Le présent budget prévoit un équilibre budgétaire jusqu'en 2004, garanti par un fonds de prévoyance de 3 milliards de dollars. De tous les pays du G-7, nous sommes le seul à prévoir un excédent.

Nous allons de l'avant et nous le faisons à partir d'une position de force considérable. On ne reviendra pas à un budget déficitaire. Nous avons entendu les commentaires concernant les dépenses. Le fait est que nous pouvons investir dans les Canadiens parce que nous avons été prudents. C'est pour ça que nous n'avons pas de déficit, ce qui est extrêmement important. Notre position financière est très solide.

Le succès économique et la discipline budgétaire sont essentiels à un bon gouvernement. Le ministre a prononcé son discours avant que les ministères n'aient procédé à l'examen de leurs dépenses. Nous allons continuer à faire des économies, à hauteur d'un milliard de dollars tel qu'annoncé par le ministre.

Toutefois, ce ne sont que les moyens en vue d'une fin beaucoup plus importante, à savoir le maintien des valeurs canadiennes. C'est pourquoi le premier ministre et le ministre de la Santé, après avoir consulté les premiers ministres des provinces, s'attaquent maintenant à la question la plus urgente pour les Canadiens, la santé.

Aux États-Unis, 44 millions d'Américains n'ont aucune forme d'assurance-maladie. Nous ne voulons pas voir ça dans notre pays, que des gens ne soient pas couverts. Nous avons un régime médical universel, et la compassion et la responsabilité sociale en font partie. Par conséquent, nous avons entrepris des négociations avec les provinces. Nous avons maintenant une entente sur les soins de santé pour 2003; elle a été conclue plus tôt ce mois-ci par le premier ministre et les premiers ministres des provinces. Il y est prévu une plus grande obligation de rendre compte de l'argent investi dans le système.

Il convient de faire remarquer que, sur les 34,8 milliards de dollars prévus dans l'entente pour les cinq prochaines années, 5 milliards se trouvent déjà dans le présent budget. Clairement, cette dépense de 5 milliards de dollars est la conséquence directe de l'entente. Nous avons un plan sur cinq ans: un fonds pour la réforme du système de santé de 6 milliards de dollars dans lequel les provinces et les territoires puiseront pour cibler les soins primaires, les soins à domicile et la couverture de type catastrophique des médicaments d'ordonnance; une augmentation de 9,5 milliards de dollars pour les transferts monétaires aux provinces et aux territoires et un investissement immédiat de 2,5 milliards de dollars par le biais du TCSPP pour composer avec les pressions économiques actuelles; 5,5 milliards de dollars de plus pour la réforme du système de santé, y compris du matériel diagnostic et médical, et 1,3 milliard de dollars pour les programmes de santé destinés aux premières nations. Ainsi, les générations à venir auront accès plus facilement et avec une plus grande célérité à des soins de santé universels et de qualité dans toutes les régions de notre pays.

Le gouvernement prend ses responsabilités au sérieux. Il appuie les provinces par le truchement des transferts pour la santé. Une autre entente a été conclue, et l'entente conclue en 2000 prévoyait une injection de 23,5 milliards de plus dans le système de soins de santé.

*Le budget*

Par ailleurs, les commentaires que certains députés de l'opposition ont formulés au sujet des municipalités m'ont surpris. En tant qu'ancien président de la Fédération canadienne des municipalités, je peux dire que le projet que la Fédération avait proposé en 1983 est demeuré sans suite du fait que le gouvernement de Brian Mulroney n'a pris aucune mesure en matière d'infrastructures en 1984. Lorsque j'entends des députés, surtout ceux du cinquième parti, parler d'infrastructures, je me demande où ils étaient au cours de cette période parce que nous savons qu'ils n'ont absolument rien fait. Nous savons aussi qu'ils se sont opposés au programme d'infrastructures que ce gouvernement a proposé en 1993.

Les gouvernements municipaux du Canada se plaignent du manque de soutien depuis des années. Les provinces leur ont refilé une grosse note, surtout l'Ontario, alors que la Constitution prévoit que les municipalités ressortissent aux provinces et non au gouvernement fédéral. Ce gouvernement a fait sa part et déclaré qu'il travaillerait en collaboration avec les provinces, les municipalités et le secteur privé de manière à régler cette question.

● (1740)

Qu'avons-nous fait? Nous avons mis de l'avant un programme d'infrastructures que ce premier ministre a renouvelé en 1997. Puis nous avons adopté un nouveau programme d'infrastructures. Maintenant, nous honorons l'engagement pris dans le discours du Trône et nous avons un programme de 10 ans. La Fédération canadienne des municipalités et les maires aux quatre coins du pays réclament un tel programme depuis des années. Avec ce programme, ils peuvent maintenant planifier leurs projets d'immobilisations à long terme.

Le ministre a annoncé une injection de 2 milliards de dollars de plus dans la Fondation pour l'infrastructure stratégique déjà dotée de 2 milliards de dollars. Le ministre a annoncé un versement initial d'un milliard de dollars échelonné sur 10 ans pour l'infrastructure municipale. Une personne qui veut acheter une nouvelle voiture doit vraisemblablement verser davantage que 100 \$ initialement si la voiture en coûte 30 000 \$. Un concessionnaire ne laisserait pas aller une voiture de 30 000 \$ pour 100 \$. Le ministre a dit que d'autres fonds seraient injectés. Compte tenu de la croissance économique, nous envisageons l'injection d'autres fonds dans les années à venir.

En fait, il y a déjà un programme d'infrastructure dont les administrations municipales ont pu se prévaloir. Certains maires disent qu'ils ont une dette de 57 milliards de dollars liée aux infrastructures, mais si le gouvernement conservateur était intervenu en 1984 lorsque la dette était de 17 milliards de dollars, ils ne seraient peut-être pas dans cette situation aujourd'hui. Le problème, c'est que les municipalités ne peuvent recourir au type de taxation dont elles ont besoin, parce que certaines provinces restreignent leur pouvoir de taxation. Certaines sont, si j'ose dire, plus libérales que d'autres lorsqu'il s'agit d'autoriser l'utilisation de certaines sources de revenus.

Il est toutefois absolument insensé de prétendre que le gouvernement n'appuie pas les municipalités sur le plan des infrastructures. Nous les appuyons en ce qui concerne les logements abordables. La FCM a dit qu'elle aimerait voir un programme national de logement. Mon collègue, le député de Mississauga-Ouest, a travaillé très fort sur ce dossier du logement abordable, et 40 000 nouveaux logements abordables seront maintenant construits dans des villes de partout au Canada. Il est ridicule de laisser entendre que nous n'appuyons pas les priorités urbaines. Ce programme totalisera 320 millions de dollars sur cinq ans.

Je déteste avoir à dire cela, mais les obstacles viennent généralement des provinces, notamment de l'Ontario, qui persiste à dire qu'elle ne conclura pas nécessairement un accord. En fait, lorsque nous avons mis de l'argent sur la table pour le logement, l'Ontario a voulu utiliser les fonds des municipalités plutôt que les siens. Cela s'ajoute aux fonds de 680 millions de dollars déjà annoncés pour le logement.

Le PAREL recevra 128 millions de dollars par année, ce qui porte son financement total à plus de 384 millions de dollars.

Dans le cas des villes et des sans-abri, le gouvernement a bien réagi dans le cadre de l'IPAC en collaborant avec les collectivités de l'ensemble du Canada pour leur venir en aide.

À lui seul, le gouvernement fédéral ne peut régler tous ces problèmes; voilà pourquoi nous oeuvrons au sein de partenariats. Le programme national des travaux d'infrastructure, le programme de construction de logements et les initiatives visant à aider les sans-abri sont tous des exemples de partenariat. Le gouvernement croit en la création de partenariats. Par contre, dans le cadre de telles ententes, il faut que tous les partenaires assument leurs responsabilités. Les fonds nécessaires doivent être versés et tous les intervenants doivent accepter de collaborer et de s'entraider pour régler les problèmes.

Dans ce budget, nous consacrons 965 millions de dollars de plus aux prestations versées aux familles à faible revenu, dans le but d'aider les résidents de nos villes partout au pays.

La prestation nationale pour enfants, l'un des éléments les plus importants, est majoré d'un montant annuel de 150 \$ par enfant en 2003, de 185 \$ en juillet 2005 et de 185 \$ en juillet 2008. La prestation maximale devrait atteindre 3 243 \$ en 2007. Cela correspond à des grands investissements dans les particuliers, les enfants et les familles.

Le gouvernement a collaboré avec les villes de notre pays et le club des 20 p. 100 dans le dossier de l'environnement. Nous avons annoncé que nous consacrerons 2 milliards de dollars sur une période de cinq ans à des initiatives comme la technologie environnementale et la création de partenariats dans ce domaine. Les villes qui ont besoin d'argent pour améliorer les services de transport dans leur municipalité peuvent avoir recours à un des programmes de la Fondation pour l'infrastructure stratégique.

Nous avons prévu 40 millions de dollars sur une période de deux ans pour l'amélioration de la qualité de l'air, ce qui contribuera à réduire les coûts des soins de santé prodigués aux patients qui souffrent d'asthme ou d'autres maladies.

● (1745)

En ce qui concerne la recherche et le développement, je présume que les universités et les collèges sont situés en milieu urbain. Je tiens pour acquis que le montant de 1,7 milliard de dollars investi sur une période de trois ans aidera les universités et les collèges du pays.

Je pourrais discourir longuement sur le programme urbain. Il y a la stratégie pour les autochtones vivant en milieu urbain, le crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique et toutes sortes d'autres mesures de soutien destinées aux collectivités urbaines. Ce sont des investissements très importants ayant pour objet de veiller à ce que nos villes demeurent prospères et vigoureuses.

### *Le budget*

En ma qualité d'ancien président de la FCM, je suis fier des réalisations du gouvernement à cet égard. C'est un apport important, qu'il s'agisse des infrastructures, des sans-abri ou du logement. Malheureusement, certains ont la mémoire très courte quand il s'agit d'analyser le rôle joué par le gouvernement.

Dans le domaine de l'innovation, l'objectif principal du programme gouvernemental est de permettre à tous les Canadiens d'atteindre le niveau et la qualité de vie les plus élevés possibles. Le gouvernement présentera des mesures qui donneront un avantage au Canada c'est-à-dire qu'il investira sur les deux prochaines années un montant de 1,7 milliard de dollars pour créer un pays plus innovateur et travaillant plus intelligemment.

Ainsi, nous mettrons notamment sur pied un nouveau programme de Bourses d'études supérieures du Canada qui permettra d'aider 2 000 étudiants du niveau de la maîtrise et autant de celui du doctorat dans les universités canadiennes. C'est une mesure qu'ont réclamée à maintes reprises les étudiants et les professeurs du pays.

Il est malheureux qu'en ce qui concerne les bourses d'études canadiennes du millénaire des provinces comme l'Ontario aient décidé d'assujettir les 3 000 \$ à une disposition de récupération. Lorsque j'entends le député du Parti conservateur laisser entendre que ce programme n'a pas été une bonne chose, je sais que la réalité, bien sûr, c'est que Mme Cunningham de la province de l'Ontario tiendrait ce discours, tout en récupérant parallèlement cet argent. C'est incroyable.

À compter de 2003-2004, un montant annuel de 125 millions de dollars viendra gonfler le budget des trois conseils subventionnaires de la recherche. Nous allons compter sur les personnes les plus douées et les plus brillantes, nous allons attirer les meilleurs cerveaux et nous allons les conserver.

À compter de 2003-2004, il y aura chaque année un montant de 225 millions de dollars qui servira à financer une partie des coûts directs de la recherche dans les universités, les collèges et les hôpitaux de recherche. Qui pourrait s'opposer à une telle mesure? Je ne peux croire que quelqu'un s'y opposerait, particulièrement après avoir entendu des députés d'en face dire que des personnes quittent le pays. Voici là une occasion d'investir dans nos meilleurs cerveaux.

On consacre 500 millions de dollars cette année à assurer des installations ultramodernes à la Fondation canadienne pour l'innovation. On consacre 75 millions de dollars à financer des recherches médicales de Génome Canada. Quinze millions de dollars vont à la Rick Hansen Man in Motion Foundation. Le Conseil national de recherches du Canada reçoit 70 autres millions de dollars sur deux ans pour renforcer le programme d'aide à la recherche industrielle.

Ce sont là des investissements, des investissements qui font que notre pays est extraordinaire, car ils permettent à des gens d'accomplir des choses qui doivent être accomplies au Canada. Pourquoi? Parce que le gouvernement a équilibré son budget.

Le gouvernement s'est assuré d'offrir aux Canadiens l'allègement fiscal qu'ils veulent et dont ils ont besoin tout en investissant dans les personnes et les familles. C'est là quelque chose qui n'a pas encore été signalé dans le présent débat. Nous investissons dans les familles. Nous investissons dans les gens. Nous nous assurons de pouvoir offrir un soutien.

Par exemple, on consacra 60 millions de dollars sur deux ans à améliorer le Programme canadien de prêts aux étudiants. Voilà une autre question qui a été abordée. Le fait est que les compétences et l'apprentissage sont extrêmement importants.

Nous tenons aussi compte des petites entreprises. Nous avons examiné l'impôt sur le capital et nous nous sommes rappelé que les petites entreprises voulaient que le gouvernement fasse quelque chose à cet égard. Le gouvernement a fait quelque chose. Si je ne m'abuse, nous offrons aux petites entreprises l'aide qu'elles réclamaient. On semble oublier la réduction d'impôt de 100 milliards de dollars qui existe toujours et le fait que le gouvernement a supprimé la disposition de récupération qui posait vraiment problème.

Le budget prévoit d'importantes initiatives gouvernementales. Ces initiatives sont fondées sur de solides ancrages financiers afin de ne pas créer un nouveau déficit et de permettre quand même d'investir dans les soins de santé. Je n'ai pas eu le temps de parler de notre appui aux forces armées, etc.

• (1750)

Bref, voilà un budget dont nous pouvons être fiers, car il répond aux aspirations des Canadiens de tout le pays.

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos de mon collègue d'en face. J'aimerais partager avec lui ce qui les électeurs de ma circonscription ont vécu au cours des dix dernières années.

Si nous leur demandions de nous dire si les routes sont mieux aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a dix ans, leur réponse serait non. Si nous leur demandions s'ils croient que l'agriculture se porte mieux qu'il y a dix ans, si l'avenir semble plus prometteur et s'ils ont plus d'argent, leur réponse serait non. La route la plus importante de la circonscription n'a toujours que deux voies. Quant au transport du grain, le gouvernement a aboli le tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau, ce qui signifie que mon gendre doit maintenant faire 90 milles de route pour livrer sa production au terminal céréalier.

Si le député allait faire un tour dans ma circonscription, il verrait que les choses sont loin d'aller mieux à Mudville.

**M. Bryon Wilfert:** Monsieur le Président, pour ce qui est de savoir si l'état des routes est meilleur qu'il ne l'était il y a dix ans, il ne l'aurait pas été si le parti du député avait été au pouvoir puisque ce parti n'a pas appuyé le programme national d'infrastructure. Il n'était pas en faveur d'un programme consacré aux routes, aux égouts et aux ponts. Il s'est opposé à ce programme. Si le député croit que les routes sont en mauvais état aujourd'hui, elles auraient été dans un état horrible si son parti avait été au pouvoir. Je signalerai aussi que les collectivités de sa circonscription appuyaient le programme national d'infrastructure à un moment où le parti du député s'y opposait, bien que je ne sache pas ce qu'en pensait le député lui-même.

Sur la question de l'agriculture, il y a un partage 60-40. Le fait est que les provinces veulent que nous fournissions 100 p. 100 des fonds. Nous avons annoncé encore une fois que nous verserions plus de 5 milliards de dollars. L'agriculture est une responsabilité partagée, mais nous sommes prêts à fournir 60 cents sur chaque dollar. Le député voudra peut-être demander à son ministre provincial de l'Agriculture pourquoi la province se traîne les pieds de temps en temps.

*Le budget*

Pour ce qui est de la route 1, je ne savais pas que le gouvernement fédéral devait assumer à lui seul l'entière responsabilité du réseau routier. Nous avons eu des discussions concernant la route 1 et la Transcanadienne en général. Encore une fois, il faut deux parties pour négocier. Nous entendons souvent parler à la Chambre des secteurs de compétence provinciale. Cependant, ils sont de compétence provinciale seulement lorsqu'on demande à quelqu'un d'autre de payer la note.

En ce qui concerne le tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau, je dois admettre que je ne suis pas vraiment au courant de la situation particulière du député. Je devrai renvoyer la question à des gens beaucoup plus compétents que moi à cet égard, mais je crois comprendre que les choses ne sont pas aussi sombres qu'on l'a laissé entendre. Cependant, je serais prêt à écouter mon collègue s'il veut me donner de plus amples détails à ce sujet.

● (1755)

**M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'intervention du député libéral. Comme d'habitude, il a passé sous silence le fait que les libéraux n'ont cessé d'annoncer des initiatives, ce qui laisse croire qu'ils agissent alors qu'ils ne font rien dans la réalité.

Le budget prévoit 74 millions de dollars pour les parcs nationaux. On y annonce la création de dix nouveaux parcs nationaux et de cinq nouvelles aires marines de conservation. Il y est également question du plan que le gouvernement mettra en oeuvre pour rattraper l'actuel retard accusé au titre de l'entretien des parcs.

Il faudra également payer plus 450 millions de dollars en charges pour l'entretien des parcs. Les routes à flanc de montagnes s'effritent. Les chasses d'eau ne fonctionnent pas bien et, lorsqu'elles fonctionnent, les eaux usées ne sont pas dirigées là où il le faudrait. Comment le député peut-il dire, à la défense du gouvernement, que 74 millions de dollars suffiront pour financer ce programme, qui nécessite plus de 450 millions de dollars, et pour en outre créer dix parcs nationaux et cinq aires marines de conservation? Encore une fois, les libéraux évoluent en plein pays des merveilles.

**M. Bryon Wilfert:** Monsieur le Président, je sais que le député s'intéresse beaucoup aux parcs, et surtout à la magnifique région des Kootenays, dont il est issu.

Je sais pertinemment qu'il nous faudra toujours investir dans la maintenance des parcs. Nos parcs nationaux font d'ailleurs l'envie des autres pays.

Je signale au député qu'il y a en fait tout lieu de nous féliciter de notre projet de création de nouveaux parcs. Nous méritons d'être félicités pour vouloir préserver la nature à l'état sauvage.

Comme le député s'intéresse de très près à ce domaine, j'espère qu'il aura compris que nous avons prévu les crédits nécessaires. Nous faisons en sorte que les nouveaux parcs comme les parcs existants puissent accueillir les Canadiens tout en conservant leur splendeur à l'état sauvage.

[Français]

**M. André Harvey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, permettez-moi de féliciter mon collègue, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances pour le travail tout à fait exceptionnel qu'il a fait afin que les demandes issues de notre caucus dans des secteurs importants puissent être acheminées au ministre des Finances. Je pense entre autres à la santé, aux initiatives sur l'infrastructure ainsi qu'à la recherche et développement. Il a travaillé extrêmement fort,

notamment pour promouvoir des mesures progressistes pour les familles.

Cependant, j'aimerais donner l'occasion au secrétaire parlementaire du ministre des Finances d'évacuer un mythe qui circule actuellement dans tout le pays et qui s'appelle le déséquilibre fiscal. Je suis persuadé—et les chiffres militent en faveur de notre point de vue—que le déséquilibre fiscal au pays agit au profit des provinces. Pensons aux transferts sociaux, à la péréquation, aux points d'impôt, aux interventions du gouvernement dans des secteurs extrêmement importants du développement économique et de la recherche.

J'aimerais donc lui donner l'occasion de défaire ce mythe qui dit qu'au Canada, il y a un déséquilibre fiscal entre les provinces et le gouvernement canadien. Pour ma part, je soupçonne que le déséquilibre fiscal est entre les provinces et les régions, entre les provinces et les municipalités. Il est là le problème essentiel.

● (1800)

[Traduction]

**M. Bryon Wilfert:** Monsieur le Président, mon collègue a soulevé un point important que j'ai tenté d'aborder plus tôt. En fait, au Canada, le déséquilibre fiscal est un mythe. C'est un mythe tout d'abord parce que les provinces ont le même pouvoir de taxation, en d'autres termes la même capacité de lever des impôts, que le gouvernement fédéral. Les priorités budgétaires et les priorités fiscales des provinces sont établies par les administrations provinciales elles-mêmes. Si certaines provinces veulent dépenser en accordant des allègements fiscaux avant d'équilibrer leur budget et s'attendent à ce que le gouvernement fédéral paie pour les soins de santé, c'est leur choix. Néanmoins, je suis certain qu'elles devront répondre de cette décision.

Comme je l'ai indiqué précédemment, certaines provinces, notamment le Québec, ne reconnaissent pas les points d'impôts. Pourtant, elles font ensuite volte face et affirment vouloir davantage de points d'impôts.

L'exemple classique est celui du mythe que les provinces ont tenté de répandre au Canada en affirmant que le gouvernement fédéral ne contribue aux soins de santé qu'à hauteur de 14 cents. Or, cette contribution de 14 cents a été versée en espèces et le solde, qui totalise entre 35 et 38 cents, a été versé en points d'impôts. Apparemment, on ne veut pas accorder beaucoup d'attention aux points d'impôts. Toutefois, c'est bel et bien de l'argent que le gouvernement fédéral a recueilli et redonné aux provinces. Or, les provinces ne reconnaissent cette réalité que lorsque cela leur convient. Dans le domaine des soins de santé, la contribution limitée à 14 cents est un mythe.

Lorsqu'il est question de déséquilibre fiscal, je partage l'avis de mon collègue qui affirme qu'il y a un déséquilibre fiscal entre les provinces et les régions. En fait, si les provinces ont la même capacité de percevoir des recettes, elles prennent les décisions correspondantes. Toutefois, les provinces ne devraient pas s'attendre à ce que le gouvernement fédéral leur serve de guichet automatique et les aide alors qu'elles ont elles-mêmes établi des priorités, ce qu'elles sont certainement autorisées à faire, sans tenir compte de leur situation financière et sans prendre des dispositions responsables comme l'a fait le gouvernement fédéral pour s'attaquer au déficit national de 42,5 milliards de dollars. Le gouvernement fédéral a dû faire des choix difficiles.

J'entends quand même des collègues de l'autre côté dire que la note a été refilée aux provinces. Le fait est que ce gouvernement a réduit les dépenses gouvernementales. Nous avons réduit le nombre de fonctionnaires. Nous avons traversé des périodes difficiles.

### *Le budget*

Il reste que les Canadiens ont compris le besoin qu'il y avait de s'attaquer au déficit national. C'est pour cela que notre dette publique équivaut à 44,5 p. 100 du PIB. C'est pour cela que nous pouvons investir dans le système de soins de santé, dans nos enfants et dans les collectivités sans craindre un déficit.

Il me semble que voilà une approche prudente en matière économique. D'aucuns peuvent avoir un autre point de vue, mais le sort financier des provinces appartient aux provinces. Nous sommes là en tant que partenaires à bien des égards. J'entends des députés parler de déséquilibre fiscal alors qu'aucune preuve n'a été apportée à cet effet.

**M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole, au nom de l'Alliance canadienne, au sujet du budget de 2003.

Le chef de l'Alliance canadienne a livré, cet après-midi, un excellent discours, dans lequel il a souligné la différence entre l'opposition officielle, et ce qu'elle propose de faire au vu du dernier budget, et les libéraux fédéraux, qui renouent avec les dépenses. J'espère que le débat actuel permettra de faire la lumière sur certaines questions et montrera clairement aux Canadiens la position que défendent les partis politiques, et ce qui les distingue les uns des autres. Cela m'apparaît important. Certains de nos porte-parole aborderont ces questions dans le cadre du débat actuel.

Le budget semble mettre surtout l'accent sur les dépenses dans les grands programmes fédéraux. Le ministre des Finances a présenté un budget axé sur les dépenses. La presse parlait d'un retour aux niveaux de dépenses qui nous ont créé tant de difficultés, des niveaux de dépenses semblables à ceux des années 1981-1982, qui furent à l'origine d'énormes déficits. Je crois que la presse a livré un portrait fidèle de la situation.

Beaucoup de gens voient dans le budget de 2003 la fin de la prudence budgétaire à Ottawa. C'est comme si le budget de 1995 n'avait jamais existé. L'appareil gouvernemental fédéral est non pas aussi imposant qu'il l'était lorsque les libéraux ont formé le gouvernement, mais plus imposant encore. En vérité, cependant, le budget de 2003 n'est pas un revirement de la politique libérale, car l'époque des compressions budgétaires libérale est déjà depuis longtemps révolue. Elle l'était déjà en 1997, sous l'ancien ministre des Finances, qui a relancé les dépenses et les a même accrues en 2000. Les dépenses augmentaient de 6 à 7 p. 100 par année. Les dépenses fédérales au titre des programmes sont à la hausse depuis 1997. Au cours des deux dernières années, les dépenses fédérales se sont accrues, comme je le disais, de 6 p. 100 en moyenne. Dans les faits, le budget de 2003 ne fait qu'ajouter aux dépenses.

Les libéraux semblent être heureux de pouvoir distribuer les dollars des contribuables à un rythme plutôt fulgurant. Cela rappelle la folie des dépenses de 1979 à 1984, dont j'ai parlé. Les dépenses au titre des programmes enregistreront une hausse fulgurante de 14,5 milliards de dollars pour l'exercice financier 2003, qui se termine le 31 mars. Mars n'est pas encore là, mais la frénésie qui se manifeste habituellement à cette époque de l'année pourrait engendrer une hausse des dépenses encore plus substantielle.

Je veux que l'on comprenne bien que c'est une augmentation de 11,5 p. 100 par rapport à l'année précédente. Les provinces en recevront seulement 5 milliards de dollars pour le financement de la santé. Les libéraux aimeraient pouvoir dire: «Oui, il fallait qu'il y ait une augmentation, mais tout va à la santé.» Ce n'est pas le cas. Je le répète, sur l'augmentation de 14,5 milliards de dollars cette année-là, à peine 5 milliards de dollars sont destinés à la santé. Pas plus. C'est une somme importante, mais c'est là la différence. Et ce n'est pas

tout. Le ministre des Finances nous a annoncé dans le budget une autre augmentation de 11 milliards de dollars au cours des deux prochaines années. Entre l'année dernière et mars 2005, lorsque les dépenses de programmes annuelles grimperont à 149,6 milliards de dollars, l'augmentation totale s'élèvera à plus de 20 p. 100.

En effet, les dépenses de programmes atteindront 150 milliards de dollars par année un an plus tôt que le ministre des Finances l'avait prédit lui-même dans l'exposé économique qu'il a présenté en octobre dernier à Halifax. Voilà à quel rythme ça augmente. Le gouvernement a déjà dépassé ses projections en matière de dépenses, un an plus tôt que prévu. Je dirais que la cause est peut-être l'héritage que veut laisser le premier ministre ou son désir de payer pour le lancement de la campagne du ministre des Finances, mais quelle que soit la raison, et j'en ai vu des exemples hier, les libéraux se lancent éperdument dans les dépenses.

**Une voix:** On en a perdu le contrôle.

**M. Charlie Penson:** On en a certainement perdu le contrôle, monsieur le Président.

Si l'on tient compte de l'inflation et de la croissance démographique, le budget de 2003 représente la plus importante augmentation annuelle jamais vue depuis les années 1970, une décennie bien connue, ou devrais-je plutôt dire bien tristement connue, pour les mauvaises décisions qui ont été prises à cette époque, pour lesquelles nous payons encore aujourd'hui, comme devront sans doute continuer à le faire nos petits-enfants.

Les libéraux ont décidé que nos arrières-petits-enfants devront eux aussi être pris dans cet engrenage, et ils n'hésitent pas encore une fois à dilapider les ressources. L'augmentation générale de 11,5 p. 100 veut dire que les dépenses gouvernementales croissent à un rythme trois fois plus grand que l'économie. J'ai bien dit trois fois plus grand que l'économie; ce n'est pas peu. L'économie a été assez vigoureuse, dépassant 3 p. 100, donc il est évident que l'on a perdu le contrôle. Ce n'est pas viable à moyen ni à long terme.

• (1805)

Toutes ces dépenses pourraient également nuire à l'économie sous forme de taux d'intérêts plus élevés que nécessaire. La Banque du Canada a déjà signalé que l'inflation atteignait des limites inacceptables et que des taux d'intérêts plus élevés s'en venaient. Les Canadiens se demanderont, et à juste titre, pourquoi les libéraux injectent tant d'argent dans une économie qui tourne déjà bien et s'il restera encore de l'argent quand l'économie ne se portera plus aussi bien.

Pourquoi surchauffent-ils l'économie avec toutes ces nouvelles dépenses? Au-delà de la frénésie de dépenses, le budget de 2003 est un salmigondis de dépenses. On le voit d'après les journaux d'aujourd'hui qui titrent il y en a un petit peu pour tout le monde ». Le ministre des Finances est connu pour être le ministre qui ne sait pas dire non. Je pense que ce n'est qu'à la page 25 de ce document budgétaire qu'on arrive à la fin des initiatives de dépense. Il y en a pour tous les goûts. La liste des dépenses est étonnante et a fait dire à beaucoup que le ministre des Finances est, comme je viens de le mentionner, un homme qui ne sait pas dire non. C'est tout un critère pour un ministre des Finances, spécialement le ministre des Finances d'un gouvernement libéral, qui devrait avoir à dire non très souvent puisque nous savons que pour son gouvernement a un penchant maladif pour les dépenses.

Or, en procédant ainsi au petit bonheur, les libéraux minent l'efficacité même du budget. Dans leur effort de faire du budget une panacée, ils donnent si peu à tout le monde que ça ne servira pas à grand-chose, comme le rapportent les journaux d'aujourd'hui.

*Le budget*

Parlons un instant de la question de la réduction des impôts et demandons-nous ce que les contribuables reçoivent en retour de tout cet argent qu'ils envoient à Ottawa. Il n'y a pas beaucoup de baisses d'impôt pour eux dans le budget, spécialement celles qui auraient un effet réel pour les gagne-petit. Le Canada continue à avoir le taux d'imposition du revenu des particuliers le plus élevé des pays du G-7 tandis que les dernières réductions d'impôt décrétées par le président des États-Unis George Bush feront qu'une famille de quatre gagnant 40 000 \$ par an ne paiera pas d'impôt sur le revenu. Il est passé à la vitesse supérieure et d'autres pays lui emboîtent le pas. Toutefois, une famille canadienne similaire commence à payer des impôts à partir de 14 000 \$. Quelle différence. Une fois de plus, nous sommes laissés loin derrière dans la poussière. Les libéraux attirent l'attention sur leur soi-disant plan fiscal de 100 milliards de dollars. Je suggère que ce plan fiscal libéral devrait être rebaptisé la supercherie fiscale libérale car c'est vraiment ce que c'est. C'est bien moins que ce qu'ils prétendent.

La plupart des Canadiens ne diraient certainement pas qu'une augmentation des dépenses sociales équivaut à une réduction des impôts, mais c'est ce qu'ont fait les libéraux lorsqu'ils ont chiffré à 7,8 milliards de dollars les augmentations au titre de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Ils ont fort commodément oublié qu'ils avaient augmenté les charges sociales de 28,4 milliards de dollars, ce qui a réduit sensiblement le revenu net des Canadiens. Lorsque nous avons demandé aux Canadiens s'ils avaient constaté une diminution de leurs impôts l'année dernière, la plupart d'entre eux ont dit qu'ils n'avaient rien vu de différent sur leur chèque de paye. Ils n'ont rien vu parce que d'autres augmentations, notamment l'augmentation des cotisations au RPC, ont annulé la réduction d'impôt. Le montant net n'a donc pas augmenté. Les libéraux semblent croire que le fait d'annuler des augmentations potentielles d'impôts de plus de 17 milliards de dollars est synonyme de réduction des impôts. Voilà la pensée libérale à son meilleur.

En réalité, une réduction d'impôt chiffrée à 100 milliards de dollars d'après les libéraux vaut 46,6 milliards de dollars pour les Canadiens, soit environ 54 milliards de moins que ce qui est annoncé. C'est un leurre, une imposture.

On chercherait en vain de nouvelles réductions d'impôts importantes dans le budget. Celles qui s'y trouvent ont peu d'effet parce qu'elles sont trop timides ou seront mises en oeuvre par étapes, sur une trop longue période. Ce qu'ils appellent l'élimination de l'impôt fédéral sur le capital et la diminution de la taxe pour la sécurité dans le transport aérien sont de parfaits exemples de cette retenue à l'égard de la diminution des impôts.

L'impôt sur le capital est particulièrement dommageable pour l'innovation; il décourage les investisseurs car il doit être payé qu'une entreprise fasse des profits ou non, un peu comme la taxe foncière. Bien des gens ont été heureux de voir qu'il sera éliminé, mais il ne disparaîtra pas avant cinq ans.

Cependant, l'impôt sur le capital est beaucoup plus qu'un seul impôt nuisible. En fait, c'est un impôt double. Le budget de 2003 promet d'éliminer sur cinq ans l'impôt sur le capital des grandes entreprises instauré en avril 1989 et augmenté dans le budget de 1995. Je souligne que cet impôt, l'autre impôt sur le capital et quelques autres mesures similaires, avaient été instaurés pour éliminer le déficit. Comme nous le savons, le déficit annuel est chose du passé, mais ces impôts se sont perpétués sous l'ancien ministre des Finances, le député de LaSalle—Énard.

●(1810)

Le budget de 2003 ne modifie pas l'impôt prévu dans la partie VI de la Loi de l'impôt sur le revenu et que le budget désigne comme étant l'impôt sur le capital, qui vise les institutions financières et qui a été appliqué pour la première fois en mai 1985.

La réduction de la taxe de sécurité dans les aéroports est un bon pas en avant, mais cela ne suffit pas. L'ancien ministre des Finances a adopté cette taxe inutile et néfaste dans le budget de décembre 2001. J'aperçois la députée d'Edmonton-Ouest. Elle devrait savoir que plusieurs compagnies aériennes de l'Ouest sont paralysées à cause de cette taxe de sécurité dans les aéroports et veulent qu'elle soit entièrement supprimée. Mais que s'est-il passé? Elle a été réduite de 40 p. 100.

Beaucoup de Canadiens se demandent pourquoi le transport aérien est le seul secteur où les usagers doivent payer pour répondre aux besoins de sécurité nationale. Il est vraiment impensable que les libéraux se soient réjouis d'augmenter le fardeau fiscal des Canadiens de 445 millions de dollars par année à un moment où des impôts excessifs leur ont rapporté un excédent de plus de 8 milliards de dollars. Autrement dit, les contribuables canadiens ont payé des impôts en trop de 8 milliards par année, et les libéraux ont ajouté à cela 445 millions de dollars en imposant cette taxe de sécurité dans les aéroports. Les libéraux se contentent de réduire cette taxe de 40 p. 100, alors qu'elle devrait être entièrement supprimée.

Sur le plan de l'assurance-emploi, la réduction des cotisations constitue aussi une énorme déception. Le gros de la réduction des cotisations d'assurance-emploi avait déjà été annoncé dans le budget de l'an 2000. Il y a là une tendance familière, soit annoncer maintes et maintes fois le même programme. L'agriculture constitue un bon exemple de cette situation.

Le budget présenté hier accorde aux Canadiens une réduction supplémentaire de 2 cents par tranche de 100 \$ de revenu imposable. Ce montant de 7,50 \$ ne permettra même pas au Canadien moyen de régler le coût d'un billet d'entrée au cinéma par année. Entre-temps, les excédents d'assurance-emploi continuent de croître et sont passés à 2,8 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2002-2003. Quelle est la réaction du ministre? Il dit qu'il va réduire les cotisations de 2 cents.

Toutefois, la situation est pire qu'il n'y paraît. Un excédent de cette taille permet de croire que la diminution devrait être de l'ordre de 30 cents, ce qui permettrait de ramener le taux de 2,10 \$ à 1,80 \$. Cela permettrait d'assurer un équilibre entre les cotisations et les prestations et le coût du programme, et de mettre de côté un montant de 15 milliards de dollars en cas de ralentissement économique. Le gouvernement libéral est heureux de continuer à faire payer trop cher l'assurance-emploi aux Canadiens. Cela vient gonfler encore plus la caisse noire dont le gouvernement se sert avec toutes ces nouvelles dépenses.

### *Le budget*

Qui plus est, le budget est censé régler le problème de la transparence, et on en avait assez long à dire à ce sujet. Toute une section portait sur ce thème. Arrêtons-nous à examiner ce que les libéraux feraient de la transparence dans le cadre du processus d'assurance-emploi. En ce qui concerne l'établissement des taux, ils verraient à ce qu'il y ait des consultations publiques visant à déterminer comment passer à un nouveau régime d'établissement des taux pour l'an 2005 afin que les recettes de l'assurance-emploi concordent avec les coûts prévus des programmes. La réalité, c'est que le budget de l'an 2003 repousse d'une année supplémentaire l'avènement d'un système plus équitable d'établissement des taux d'assurance-emploi. Voilà pour la transparence. C'est de la tenue de livres à la Enron à son meilleur.

La Loi sur l'assurance-emploi exige que la Commission d'assurance-emploi fixe le taux de cotisation qui, au cours d'un cycle économique, permet d'assurer un apport de revenus suffisant pour couvrir les débits autorisés. Toutefois, le gouvernement libéral a modifié la loi afin que ce soit celui-ci et non la Commission de l'assurance-emploi qui fixe les taux de cotisation pour 2002-2003. Une autre comédie. Toutefois, le Budget de 2003 reporte l'application de cette mesure. Le gouvernement fixe le taux pour 2004. Oh surprise! Le plan correspond essentiellement à une tactique dilatoire. Et voilà ce qu'il en est de la transparence.

La hausse de la limite de cotisation aux REER est une incitation à l'économie et à l'investissement. Toutefois, en l'absence d'allègement d'impôt pour les familles canadiennes qui travaillent avec acharnement, j'arrive difficilement à m'imaginer comment des familles déployant des efforts considérables pour joindre les deux bouts avec un revenu de 35 000 \$ par année pourront en bénéficier. Il est plus important pour eux de continuer à avoir un toit au-dessus de leur tête et de la nourriture sur la table. Il est bien de hausser cette limite, et les députés de l'Alliance canadienne sont d'accord avec cette mesure, mais nous disons qu'il faut laisser aux travailleurs canadiens et à leur famille de l'argent et cesser de les imposer aussi durement. Peut-être alors pourront-ils tirer parti de cette mesure et investir dans un REER en prévision de leur retraite.

• (1815)

Le ministre des Finances insiste beaucoup, dans son discours du budget, sur la victoire du gouvernement en ce qui concerne l'élimination du déficit, soutenant que l'objectif a été atteint grâce à une approche équilibrée à l'égard des dépenses et de la réduction de la dette. La vérité est que des recettes fiscales élevées provenant de choses comme la TPS, les cotisations à l'assurance-emploi et, au cours de la dernière année, les taxes sur la sécurité aérienne lui ont permis, comme à son prédécesseur, de continuer à dépenser de façon excessive au titre de projets de prédilection et de généreuses subventions aux sociétés. On prévoit que les frais de la dette publique fédérale totaliseront presque 40 milliards de dollars, ce qui représente environ 21 cents sur chaque dollar de recettes fiscales. Les Canadiens peuvent bien se demander pourquoi, pour chaque dollar de réduction de la dette qu'on trouve dans le budget de 2003, il y a plus de 2 \$ de nouvelles dépenses.

Les Canadiens veulent plus de dépenses au titre des soins de santé. L'Alliance canadienne a entendu très clairement cet appel et demande depuis longtemps aux libéraux de rétablir les fonds qu'ils ont retirés du système de soins de santé sous l'ancien ministre des Finances. Les Canadiens ne veulent pas que l'argent durement gagné qu'ils versent en impôts soit gaspillé, mais c'est pourtant ce que les libéraux font chaque jour.

Étant donné le bilan du gouvernement libéral, je n'hésite pas à prédire pour l'avenir de nouvelles dépenses scandaleuses de la part

des libéraux et des rapports cinglants de la part de la vérificatrice générale. Le bilan des libéraux est éloquent. Ce sont eux qui sont responsables du scandale à Développement des ressources humaines Canada. Ce sont eux qui ont incité un fabricant de croustilles Hostess de l'Ontario à déménager son usine juste un peu plus loin, dans la circonscription voisine, afin qu'un député libéral puisse en profiter. C'est le genre de plan qu'ils ont manigancé.

Que dire du registre des armes à feu? Il devait coûter 2 millions de dollars aux contribuables canadiens. Son coût dépasse maintenant 1 milliard de dollars et continue d'augmenter. Il finira probablement par coûter au moins 2 milliards de dollars. Et nous devrions faire confiance à ce gouvernement? Que dire des scandales des contrats de commandite et de publicité?

Le ministre aime bien dire que, sous sa direction et sous le gouvernement libéral, le Canada s'est transformé en tigre du Nord. Je dirais plutôt que, pour pouvoir nous permettre les folles dépenses prévues dans le budget de cette année, nous avons déjà commencé à dépenser les prochains excédents budgétaires et nous devons absolument compter sur une économie forte au Canada. Avec la guerre qui risque d'éclater, l'économie américaine qui tourne au ralenti et les troubles que nous pourrions avoir à la frontière, il me semble que les libéraux vendent la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Un ralentissement économique ferait s'effondrer ce château de cartes. Le ministre des Finances se plaît à dire que le Canada est un véritable tigre du Nord, mais il n'ignore sûrement pas, à l'instar de beaucoup de monde au gouvernement et dans le secteur privé, que, en dépit des succès économiques récents, il reste beaucoup à faire pour contrecarrer les mauvaises décisions de politique publique qui ont été prises dans les années 70 et 80, surtout par l'actuel gouvernement libéral, en face.

Avant de devenir le porte-parole de l'Alliance canadienne en matière financière, j'ai été pendant trois ans son porte-parole en matière industrielle. Comme ne l'ignore pas le ministre des Finances, qui a longtemps été le ministre de l'Industrie, le Comité de l'industrie a mené trois études distinctes sur la productivité et la compétitivité du Canada et sur les raisons de notre important recul. Ces études ont révélé que la compétitivité du Canada dans le monde décline depuis longtemps. Cela n'a pas étonné grand-monde. Au fond, nous le savions déjà, mais nous avons compris pourquoi. Ce déclin a commencé il y a environ 25 ans, soit à peu près à l'époque où le gouvernement Trudeau s'est mis à dépenser à qui mieux mieux, entre 1979 et 1984. Tiens donc!

Voyons comment nous nous tirons d'affaire par comparaison à notre principal partenaire commercial. Il y a 25 ans, les États-Unis venaient au premier rang dans le monde pour ce qui est de la productivité et du niveau de vie, et le Canada était au deuxième rang. Malheureusement, cette mauvaise politique publique a fait dégringoler le Canada qui est maintenant au treizième rang dans le monde au plan de la productivité et du niveau de vie, et notre compétitivité en a beaucoup souffert.

Je tiens à dire à la Chambre que cela n'a pas été un accident. La politique publique du gouvernement libéral qui était au pouvoir pendant la majeure partie de cette époque et d'un gouvernement subséquent a contribué énormément à faire baisser le niveau de vie au Canada. C'est vraiment ce dont il s'agit. Notre niveau de vie a baissé à environ 70 p. 100 de celui des États-Unis durant cette période de 25 ans.

*Ajournement*

De plus, même durant la période difficile qu'elle a traversée l'année dernière, l'économie américaine a réussi à obtenir une augmentation de 4 p. 100 de la productivité, ce qui a élargi encore davantage l'écart avec le Canada. Pourquoi est-ce que je soulève cette question? Eh bien, c'est parce que le dollar canadien se maintient à environ 65¢ américains. Sa valeur a baissé de façon très marquée durant la période où le gouvernement libéral a été au pouvoir.

Le miracle économique canadien est basé en grande partie sur le fait que nous sommes un pays à rabais avec un dollar déprécié. Ce n'est pas tant que nous sommes les meilleurs sur la scène internationale. C'est que nous sommes peu coûteux. Cependant, à long terme, notre niveau de vie pâtit vraiment.

• (1820)

Le budget 2003 laisse vraiment tomber les Canadiens. C'est un échec, car il prévoit des dépenses beaucoup trop importantes et compte sur une réussite économique future qui n'est pas garantie. C'est également un échec, car il fait fi des travailleurs laborieux, des Canadiens moyens qui méritent réellement des allègements fiscaux généralisés après toutes ces années de hausses d'impôt et de demi-mesures de la part des libéraux.

Le budget est un échec, car il ne porte qu'un intérêt de façade à la réduction du fardeau que représente notre dette publique, à notre économie et à notre situation financière. Il fait peu pour s'attaquer à la baisse très réelle à long terme de notre productivité, de notre compétitivité et de notre niveau de vie.

Ainsi, il n'obtient pas la note de passage pour l'Alliance canadienne. Nous continuerons de préciser cela lorsque des alliés interviendront pour poursuivre ce débat dans les jours à venir.

**M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement et avec une certaine déception l'interprétation que le député a faite du budget.

Certes, il doit lire un discours rédigé par l'équipe de recherche de l'Alliance canadienne. Certes, il doit répéter la vieille rengaine «imposer pour dépenser». S'il entend par là la politique libérale de réduction des impôts, de dépenses prudentes et de budget équilibré, je suis entièrement d'accord avec lui.

Le député prétend que nous avons perdu la maîtrise des dépenses. Or, la croissance des dépenses du secteur privé projetée pour l'an prochain s'élève à 5 p. 100, et celle du gouvernement, à 3 p. 100. Ce n'est pas ce que j'appelle perdre la maîtrise des dépenses.

J'ai relevé une erreur dans le discours du député. Il a dit que les cotisations de l'assurance-emploi diminueraient de deux cents seulement, passant à 1,98 \$. Or, 30 secondes plus tard, il a dit que le taux actuel était de 2,10 \$. La diminution n'est donc pas de deux cents, mais de douze.

Prenons le chiffre de 8 \$ par employé qu'il a cité. Si c'est 8 \$ de moins par employé, c'est 10 \$ de moins pour l'employeur. Additionnons ces 8 \$ et ces 10 \$ et multiplions cela par le nombre d'employés de tout le pays. Disons qu'il y a plus de 10 millions d'employés au Canada. Les économies sont donc de 180 millions de dollars. N'est-ce pas exact? Le député ne nous induit-il pas un peu en erreur quand il parle du budget?

• (1825)

**M. Charlie Penson:** Monsieur le Président, c'est bien la première fois que j'entends le mot «prudence» associé aux dépenses effectuées par les libéraux. Je ne crois pas que ces deux notions aillent de paire.

Au cours des 30 dernières années, nous avons vu maints exemples de mauvaise gestion de l'économie par les libéraux, ce qui nous a mis dans ce pétrin. À cause de ces gens, il nous reste aujourd'hui à éponger une dette nationale de 536 milliards de dollars.

Depuis 1993, le gouvernement se targue d'avoir réduit la dette sous les régimes libéraux. Or les libéraux ont oublié de nous dire qu'ils ont hérité d'une dette de 508 milliards de dollars que leur ont laissés les conservateurs. Ils ont porté cette dette à 583 milliards de dollars. Ils l'ont maintenant ramenée à 536 milliards de dollars, et ils se vantent de l'avoir réduite.

Le député a parlé de l'augmentation des dépenses. Un certain nombre d'associations se sont penchées sur les prévisions budgétaires du gouvernement. Je crois que les choses sont parfaitement claires. Si l'on prend les chiffres avancés pour l'année financière 2002-2003, on observe une augmentation de près de 12 p. 100 pour cet exercice à lui seul.

L'exercice prend fin le 31 mars prochain. Ce pourrait être pire. Nous savons déjà, d'après les prévisions budgétaires, que les dépenses augmenteront de 11,5 p. 100 ou de plus de 14,7 milliards de dollars au cours du présent exercice. Vu l'orientation donnée aux finances par l'ancien ministre au cours des deux derniers exercices, je croyais que le nouveau ministre des Finances en profiterait pour changer d'orientation en traçant une nouvelle voie, la sienne. Malheureusement, ce n'est pas ce qui s'est produit. Il a préféré imiter l'ancien ministre, le député de LaSalle—Émard, en augmentant les dépenses de six ou sept pour cent par année.

Le député a parlé d'inflation et de croissance démographique. Le taux d'augmentation généralement considéré comme acceptable est 2,5 p. 100 ou 2 p. 100. Les libéraux dépensent presque trois fois plus que ce taux de croissance démographique plus le taux d'inflation. C'est courir droit au désastre.

Pourquoi le gouvernement est-il incapable d'apprendre de ses erreurs? Ce sont des budgets que comme celui-ci qui sont l'origine de l'énorme problème que nous avons eu à la fin des années 1970 et au début des années 1980, alors que la taille du gouvernement augmentait au rythme du taux de croissance annuel des dépenses de programmes directes. Nous avons abouti avec une dette de 583 milliards de dollars.

Juste cette année, nous paierons 36 milliards de frais d'intérêts. Imaginez un peu ce que nous pourrions accomplir avec cet argent si le gouvernement libéral ne nous avait pas mis dans ce trou. Il n'a tiré aucune leçon du passé. Il continue sur la même voie que durant les années 70. C'est un retour vers le futur avec les libéraux.

---

## MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

## Ajournement

● (1830)

[Traduction]

## LA SANTÉ

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le 7 février, j'ai posé à la ministre de la Santé une question sur la production de marijuana à des fins médicales par Prairie Plant Systems à Flin Flon, au Manitoba. Ma question portait en fait sur les centaines de livres de marijuana produites au fond d'une mine. J'ai dit que les Canadiens voulaient savoir ce qu'il est advenu de la marijuana produite dans la «rocaille», et ce que leur rapportera ce projet conjoint.

Le problème, c'est une absence totale de transparence. Le 7 mai 2002, la ministre de la Santé a dit au Comité de la santé que la première récolte avait produit environ 185 variétés de marijuana. Elle n'a parlé ni de la quantité de marijuana, ni de l'usage auquel elle était destinée.

Depuis lors, il n'a plus été question de la première récolte, ni de la deuxième, qui serait de qualité satisfaisante pour les recherches. Selon moi, les Canadiens voudraient savoir ce que sont devenues les centaines de livres de marijuana produites aux frais des contribuables.

Un autre problème me préoccupe. C'est la différence évidente entre la façon dont Santé Canada gère le dossier de la marijuana et celui du tabac. La Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme prévoit plus de 500 millions de dollars sur cinq ans pour amener les fumeurs à renoncer à la cigarette, et le gouvernement accorde à des centaines de Canadiens la permission de fumer de la marijuana. Qu'est-ce qui cloche?

Même si Santé Canada avoue ne pas avoir évalué l'utilisation de la marijuana à des fins médicales, des points de vue de la sécurité, de l'efficacité et de la qualité, il a autorisé des Canadiens à fumer cette substance.

Au 7 février, Santé Canada avait accordé 541 autorisations de possession, dont 537 sont toujours valables, 353 licences de production pour usage personnel et 32 licences de production par une personne désignée.

Santé Canada établit trois catégories de patients pouvant consommer de la marijuana à des fins médicales. La première catégorie regroupe les patients en phase terminale dont l'espérance de vie a été fixée à moins de 12 mois. Je ne crois pas que personne veuille empêcher un mourant de prendre de la marijuana.

La deuxième catégorie englobe tous ceux qui souffrent de symptômes particuliers liés à certains états pathologiques graves, tels que la sclérose en plaques, un traumatisme médullaire, une maladie de la moelle épinière, le cancer, le VIH/sida et des formes d'arthrite et d'épilepsie graves.

La troisième catégorie comprend les personnes qui présentent des symptômes liés à un état pathologique grave autre que ceux décrits précédemment et que les traitements classiques n'ont pas réussi à soulager.

Santé Canada n'a jamais indiqué à la population combien de personnes sont en phase terminale et combien font partie de chacune de ces catégories.

Cela pose un problème. Les milieux médicaux reconnaissent que, à quantités égales, la marijuana produit 50 p. 100 plus de goudron que le tabac. Et la fumée de marijuana contient 70 p. 100 plus de benzopyrène que la fumée de tabac. On estime généralement que, sous le rapport des risques de cancer et de la prévalence des maladies

respiratoires graves et chroniques, fumer deux ou trois cigarettes de marijuana équivaut à fumer 20 cigarettes de tabac ou plus.

Pour qu'un patient puisse consommer de la marijuana à des fins médicales, il doit produire une déclaration indiquant que les avantages que procure l'usage recommandé de cette drogue l'emportent sur les risques encourus, y compris les risques à long terme.

Or, si les gens doivent se procurer leur propre marijuana, dont on ne peut contrôler la conformité, la sécurité ni l'efficacité, comment un médecin peut-il déterminer si les avantages l'emportent sur les risques, sauf dans le cas des patients en phase terminale? Si le degré de tolérance à la drogue du patient et la profondeur de l'inhalation varient grandement et ont une incidence sur la quantité de drogue nécessaire pour produire l'effet souhaité, comment un médecin peut-il prescrire en toute bonne foi une dose correcte au patient?

Pourquoi Santé Canada envoie-t-il des messages contradictoires aux Canadiens? Pourquoi approuve-t-il l'usage de la marijuana tout en condamnant celui de la cigarette? Qu'est-il advenu du pot? Quels avantages les Canadiens tirent-ils de cela?

[Français]

**M. Jeannot Castonguay (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir soulevé le sujet en cette Chambre. On va essayer de «reconnecter» des choses qu'il dit déconnectées.

Notre détermination à explorer cette question et à prendre des décisions dans le meilleur intérêt de toute la population canadienne témoigne de la préoccupation du gouvernement du Canada en ce qui concerne la santé et le bien-être de tous les Canadiens et Canadiennes.

J'aimerais d'abord souligner une chose. Bien qu'il existe des données non scientifiques concernant la marijuana et ses bienfaits pour des personnes atteintes de maladies graves ou débilitantes, à ce jour, la marijuana n'est pas approuvée comme un médicament ou agent thérapeutique dans aucun pays du monde.

Comme le sait sûrement mon honorable collègue, le gouvernement du Canada a signé une entente en décembre 2000 avec Prairie Plant Systems Inc.—que j'appellerai le PPS—de Saskatoon. Son rôle consiste à fournir une source fiable de marijuana à un prix abordable et de qualité normalisée pour répondre aux besoins de la recherche au Canada.

Le plan d'origine prévoyait l'utilisation de graines du U.S. National Institute on Drug Abuse. Il s'agissait de graines caractéristiques et normalisées qu'il fallait pour nous donner le produit uniforme de qualité nécessaire aux fins de recherche.

Au fur et à mesure que les négociations progressaient, il était de plus en plus évident que nous ne recevions pas les graines à temps pour appuyer nos projets de recherche qui étaient planifiés. Par conséquent, nous avons dû nous tourner vers une autre source, soit des graines confisquées par les autorités policières.

Vous êtes sûrement en mesure de réaliser que ces graines étaient des produits inconnus. Le PPS devait donc produire des graines de qualité ou de nature constante afin de pouvoir faire pousser, à l'aide de bonnes pratiques de fabrication, des plants de qualité pour la recherche.

Malheureusement, ce travail supplémentaire, qui était non prévu, a considérablement prolongé la période de développement.

*Ajournement*

Je suis ravi d'informer la Chambre qu'à ce jour, l'entreprise a produit un grand nombre de plants à partir de différentes graines, dans le but de déterminer la meilleure souche aux fins de recherche. Le PPS effectuée d'autres tests pour finaliser la sélection et élaborer une procédure normalisée de croissance et de traitement qui nous donnera un produit uniforme de qualité.

La procédure fera également en sorte que le produit respecte des normes réglementaires rigoureuses pour usage chez les humains. Nous serons informés de la qualité ainsi que de l'innocuité et de l'efficacité du produit.

Comme le sait l'honorable député, le PPS, comme tout autre fabricant de médicaments, doit respecter des exigences rigoureuses de qualité. Nos inspecteurs ont visité les lieux un certain nombre de fois depuis la signature du contrat, et nous sommes satisfaits des processus en place.

En ce qui concerne maintenant la disponibilité de ce produit, les processus de fabrication et de contrôle sont terminés. Ainsi, l'approvisionnement d'un produit de qualité aux fins de recherche sera prêt en quantité suffisante dans un avenir prochain.

J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner l'importance d'avoir une réserve de marijuana normalisée de qualité aux fins de recherche. En termes simples, si la recherche était effectuée à l'aide de quelque chose d'autre, les résultats seraient pratiquement sans intérêt.

Plus important encore, Santé Canada a la responsabilité de promouvoir et de protéger la santé des Canadiens et des Canadiennes, et d'aider la population canadienne à maintenir et à améliorer son état de santé. Tous les domaines dans lesquels nous intervenons, qu'il s'agisse du processus de réglementation, des programmes de recherche ou du parrainage du produit, doivent respecter les normes les plus rigoureuses que nous pouvons appliquer.

Nous savons que cette réserve potentielle constitue de bonnes nouvelles pour les chercheurs. Les Canadiens et Canadiennes, pour leur part, veulent savoir, et ils ont droit de poser la question: «Qu'en est-il de ceux qui pensent qu'ils en ont besoin maintenant?»

Les Canadiens et les Canadiennes qui souffrent de maladies graves et débilitantes pourront, dans le futur, avoir accès à ce produit de qualité aux fins de recherche par l'entremise d'essais cliniques.

De telles activités de recherche sont déjà en cours à l'Université McGill et à Toronto. Des essais cliniques ouverts sont également prévus, ce qui favorisera sûrement l'accès à une plus grande échelle pour tous les Canadiens et Canadiennes à ce produit de qualité aux fins de recherche.

Ceux qui ne peuvent pas attendre d'être acceptés à un essai clinique ont également l'option d'obtenir une autorisation de possession de marijuana, et même une licence pour produire leurs propres plans. S'ils sont trop malades, ils peuvent demander qu'une personne soit désignée pour les produire pour eux.

En conclusion, le gouvernement croit que non seulement nous répondons aux attentes des Canadiens et Canadiennes, mais nous le faisons de manière responsable, en limitant les risques, tout en contribuant au bien-être général des Canadiens et des Canadiennes.

● (1835)

[Traduction]

**M. James Lunney:** Monsieur le Président, nous nous inquiétons du message contradictoire émanant de Santé Canada. Ainsi, dans la déclaration qu'il a faite aujourd'hui, le député de North Vancouver a parlé de messages publicitaires diffusés à Vancouver et concernant des plantations de marijuana; j'ai aussi vu de telles publicités dans ma circonscription. Les gens peuvent cultiver leur propre marijuana à des fins thérapeutiques et être une source d'approvisionnement. Une des personnes qui fait cette publicité est un criminel notoire. Il a été trouvé coupable de cultiver et de distribuer de la marijuana et de transporter des armes à feu.

Le message qu'on retient c'est que, d'une certaine manière, l'utilisation de la marijuana est déjà autorisée et qu'il est acceptable d'en fumer. Quel genre de message est-ce là pour nos jeunes? Si la marijuana doit être utilisée à des fins thérapeutiques, on voudra certainement la mesurer, la quantifier et la prescrire en doses adéquates, au lieu de laisser les gens cultiver leur propre marijuana.

Je pense que Santé Canada envoie un message contradictoire à nos jeunes qui sont très vulnérables. C'est non seulement une source de confusion, mais cela ouvre aussi la porte à tout le milieu criminel.

[Français]

**M. Jeannot Castonguay:** Monsieur le Président, vous m'avez écouté lorsque j'ai parlé tout à l'heure et je suis certain que vous avez très bien compris. Tout d'abord, on planifie de faire de la recherche. Il y a déjà de la recherche qui se fait pour voir exactement comment ce produit pourrait être utilisé comme médicament.

Comme je le mentionnais, on sait qu'à l'heure actuelle ce n'est pas approuvé en tant que médicament, nulle part au monde.

Maintenant, au point de vue de la compassion, il y a des personnes qui sont en phase terminale de certaines maladies qui nous disent qu'elles peuvent bénéficier de ce produit. C'est pourquoi elles peuvent avoir une autorisation spéciale pour se procurer le produit ou encore, pour le cultiver. Mais c'est un nombre très limité et c'est pourquoi nous avons dit qu'il faut continuer à faire de la recherche avant de dire qu'on ouvre la porte à tout le monde.

J'espère que cela clarifie les inquiétudes de mon collègue.

● (1840)

**Le vice-président:** La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 40.)



## TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 19 février 2003

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

<b>Crayola Canada</b>	
M. O'Reilly.....	3737
<b>La justice</b>	
M. Sorenson.....	3737
<b>L'Estonie</b>	
Mme Bulte.....	3737
<b>La Semaine des guides et des scouts</b>	
Mme Fry.....	3737
<b>Le Mois de l'histoire des Noirs</b>	
M. Regan.....	3738
<b>Les franchises de marijuana à des fins médicales</b>	
M. White (North Vancouver).....	3738
<b>L'école intermédiaire Nashwaaksis</b>	
M. Scott.....	3738
<b>Les élèves de l'École de l'Arc-en-ciel</b>	
M. Marceau.....	3738
<b>Les installations portuaires</b>	
Mme Thibeault.....	3739
<b>Le député de LaSalle—Émard</b>	
M. Solberg.....	3739
<b>Les Indo-Canadiens</b>	
M. Peschisolido.....	3739
<b>Les arts et la culture</b>	
Mme Lill.....	3739
<b>Haïti</b>	
M. Sauvageau.....	3739
<b>Les élèves de l'École secondaire De Rochembelle</b>	
Mme Scherrer.....	3740
<b>Les East Coast Music Awards</b>	
M. Hearn.....	3740
<b>Le député de LaSalle—Émard</b>	
M. Strahl.....	3740

### QUESTIONS ORALES

<b>Le budget</b>	
M. Harper.....	3740
M. Manley.....	3740
M. Harper.....	3740
M. Manley.....	3740
M. Harper.....	3740
M. Manley.....	3741
M. Penson.....	3741
M. Manley.....	3741
M. Penson.....	3741
M. Manley.....	3741
<b>L'Irak</b>	
M. Duceppe.....	3741
M. Chrétien.....	3741

M. Duceppe.....	3741
M. Chrétien.....	3741
<b>Le budget</b>	
M. Paquette.....	3741
M. Manley.....	3741
M. Paquette.....	3741
M. Pettigrew.....	3742
M. Blaikie.....	3742
M. Manley.....	3742
M. Blaikie.....	3742
M. Manley.....	3742
<b>L'éthique</b>	
M. Clark.....	3742
M. Chrétien.....	3742
M. Clark.....	3742
M. Chrétien.....	3742
<b>Le budget</b>	
M. Benoit.....	3743
M. McCallum (Markham).....	3743
M. Benoit.....	3743
M. Manley.....	3743
Mme Picard.....	3743
M. Manley.....	3743
Mme Picard.....	3743
M. Manley.....	3743
M. Solberg.....	3743
M. Manley.....	3743
M. Solberg.....	3743
M. Manley.....	3743
<b>Le prix de l'essence</b>	
M. Gauthier.....	3744
M. Manley.....	3744
M. Gauthier.....	3744
M. Manley.....	3744
<b>Le budget</b>	
M. Rajotte.....	3744
M. Manley.....	3744
M. Rajotte.....	3744
M. Manley.....	3744
<b>L'éducation postsecondaire</b>	
M. Adams.....	3744
Mme Stewart.....	3744
<b>Le budget</b>	
Mme Wasylcyia-Leis.....	3745
M. Anderson (Victoria).....	3745
Mme Wasylcyia-Leis.....	3745
M. Manley.....	3745
M. Brison.....	3745
M. Chrétien.....	3745
M. Moore.....	3745
M. Manley.....	3746
M. Moore.....	3746
M. Manley.....	3746
M. Loubier.....	3746

M. Manley .....	3746
M. Loubier .....	3746
M. Manley .....	3746
<b>L'éthique</b>	
M. Hill (Macleod) .....	3746
M. Chrétien .....	3746
M. Hill (Macleod) .....	3746
M. Chrétien .....	3747
<b>Le budget</b>	
Mme Bulte .....	3747
Mme Copps .....	3747
<b>La frontière canado-américaine</b>	
Mme Meredith .....	3747
M. Collenette .....	3747
Mme Meredith .....	3747
M. Collenette .....	3747
<b>Le budget</b>	
Mme Girard-Bujold .....	3747
M. Manley .....	3747
<b>Présence à la tribune</b>	
Le Président .....	3747
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>Les initiatives parlementaires</b>	
M. Reynolds .....	3748
M. Boudria .....	3748
<b>La période des questions orales</b>	
M. Hearn .....	3748

## AFFAIRES COURANTES

<b>Décrets de nomination</b>	
M. Regan .....	3748
<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
M. Regan .....	3748
<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Procédure et affaires de la Chambre</b>	
M. Adams .....	3748
<b>Le projet de loi C-225</b>	
M. Regan .....	3748
Motion .....	3748
Adoption de la motion .....	3748
<b>Comités de la Chambre</b>	
<b>Procédure et affaires de la Chambre</b>	
M. Adams .....	3748
Motion d'adoption .....	3748
Adoption de la motion .....	3748
<b>Pétitions</b>	
<b>La recherche sur les cellules souches</b>	
M. Szabo .....	3748
M. Doyle .....	3749
<b>La pornographie juvénile</b>	
Mme Ur .....	3749
<b>Le projet de loi C-250</b>	
Mme Ur .....	3749

<b>Postes Canada</b>	
M. Keddy .....	3749
<b>La pornographie juvénile</b>	
M. Volpe .....	3749
<b>L'Afghanistan</b>	
M. Volpe .....	3749
<b>La mine Westray</b>	
M. Blaikie .....	3749
<b>La liberté de religion</b>	
M. Blaikie .....	3749
M. Peric .....	3749
<b>La recherche sur les cellules souches</b>	
M. Steckle .....	3749
<b>Les pêches</b>	
M. Cummins .....	3749
<b>La Garde côtière</b>	
M. Cummins .....	3750
<b>La Société canadienne des postes</b>	
M. Malhi .....	3750
<b>Questions au Feuilleton</b>	
M. Regan .....	3750
<b>Demandes de documents</b>	
M. Regan .....	3751
Mme McLellan .....	3751
La motion est renvoyée pour débat ultérieur .....	3751

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>Le budget</b>	
<b>L'exposé financier du ministre des Finances</b>	
Motion sur le budget .....	3751
M. Harper .....	3752
Amendement .....	3757
M. Paquette .....	3757
Sous-amendement .....	3759
M. Wilfert .....	3760
M. Anders .....	3760
M. Harvey .....	3761
Mme Wasylcia-Leis .....	3761
M. Mills (Toronto—Danforth) .....	3764
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands) .....	3765
M. Wilfert .....	3765
M. Brison .....	3765
M. Wilfert .....	3768
M. Epp .....	3769
Mme Wayne .....	3769
M. Wilfert .....	3769
M. Bailey .....	3772
M. Abbott .....	3773
M. Harvey .....	3773
M. Penson .....	3774
M. Lee .....	3777

## MOTION D'AJOURNEMENT

<b>La santé</b>	
M. Lunney .....	3778
M. Castonguay .....	3778



**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Communication Canada - Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Communication Canada - Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9**

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9**